SHAC
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

La SHAC à la maison du Pressoir
Pages 2 & 3

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
Bulletin no 9, mai 2021

Un territoire à habiter et à aménager

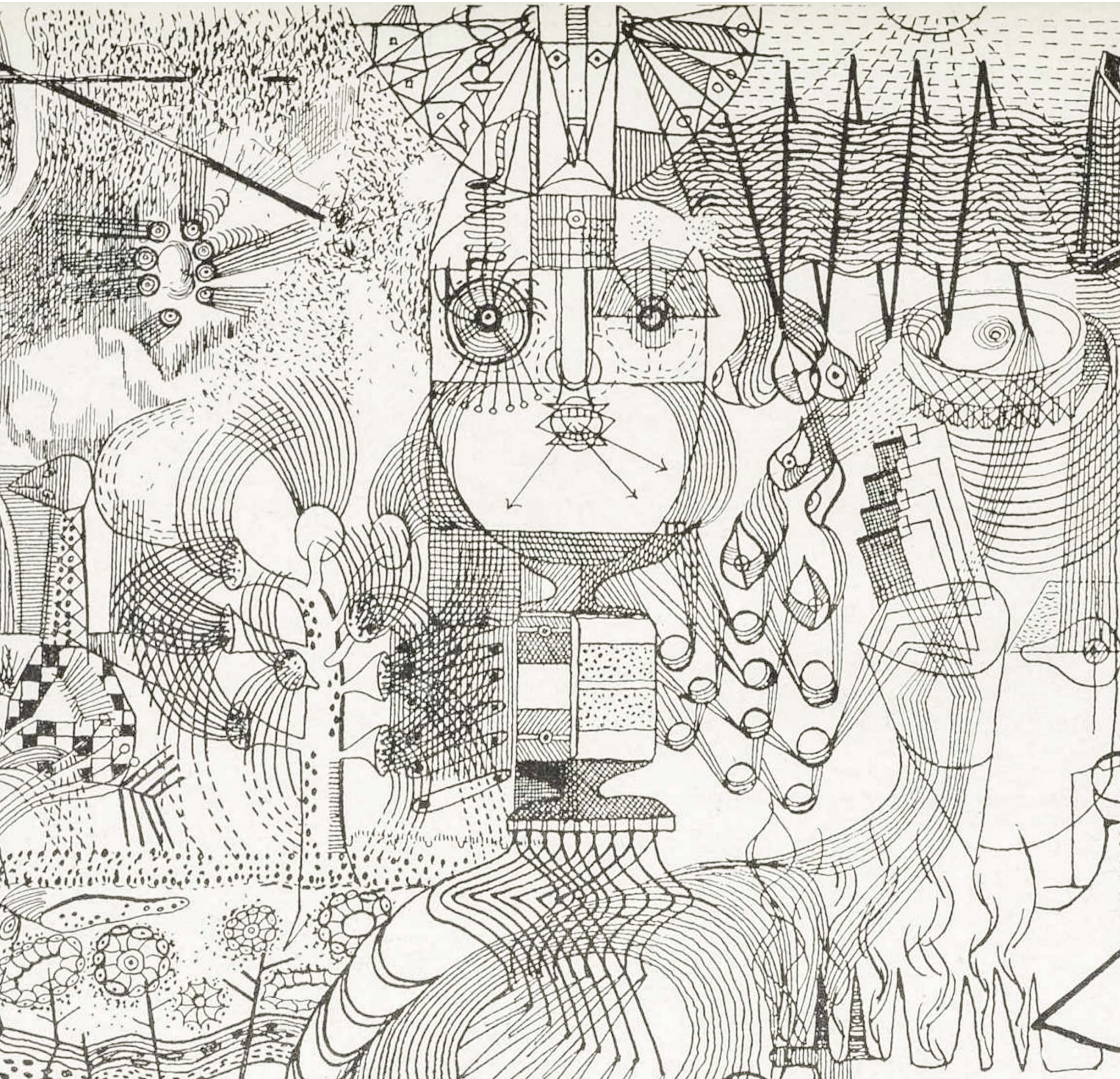

Aperçu de la programmation de la maison du Pressoir

pour l'année 2021-2022

Conrad Jean
Membre du conseil d'administration
Comité programmation

Notre programmation évoluera progressivement au fil des assouplissements des mesures de sécurité sanitaires liées à la pandémie, tout en les respectant. Suivez notre page Facebook pour vous tenir au courant des développements.
https://www.facebook.com/societehistoireAC

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville est portée par des valeurs de collaboration, d'engagement et de valorisation du patrimoine historique commun. Nous nous sommes donc alignés sur cette approche dans la mise en œuvre de notre proposition. L'intention portée par notre programmation est d'éveiller l'intérêt culturel et historique du public à travers la tenue d'une quinzaine d'activités accessibles, éducatives, interactives et stimulantes qui viendront mettre en valeur le patrimoine historique montréalais et québécois. Nous souhaitons en effet offrir un florilège d'activités diversifiées qui pourront rejoindre différents publics, différentes communautés, les faire s'entrecroiser et se rencontrer autour d'événements ayant la grande et les petites histoires comme fil conducteur. Pour ce faire, nous nous sommes donc tournés vers des collaborateurs engagés et ayant également à cœur la valorisation et la défense du patrimoine collectif.

Ces partenariats nous permettront ainsi non seulement d'offrir des activités d'un niveau de qualité supérieur, mais également de soutenir un écosystème culturel mis à mal par les récents défis que nous sommes en train de traverser. La mise en commun d'expertises variées, de communautés multiples et de nos ressources respectives, nous permettra je l'espère, de nourrir une foule hétéroclite, mais soudée par l'adversité commune.

Pour donner un exemple de ces partenariats féconds, un atelier sur l'histoire du documentaire au Québec donné par Jules Falardeau sera l'occasion de voir à quel point l'évolution de ce médium est imbriquée dans notre propre rapport à l'histoire; un atelier sur l'histoire de Saint-Sulpice et du Sault-au-Récollet donné par Éric P. Thisdale, historien mohawk et innu, nous donnera une perspective inédite et complémentaire sur notre histoire commune; une courte série d'activités en partenariat avec l'ONF nous permettra de remettre en valeur des productions de cette institution mythique et toujours actuelle à travers la présentation de films, accompagnée d'activités populaires (par exemple une activité de danse sur la musique d'Oscar Peterson); ou encore des activités de médiation culturelle et des rassemblements autour du projecteur super 8mm de notre grand-père pour des « Newsreel », des bobines d'information historique. Il ne s'agit là que de la première vague de perches lancées et d'autres partenariats sont envisagés pour compléter ce mandat d'envergure confié à votre organisation.

J'espère que cette ébauche de programmation élaborée en collaboration avec Emmanuel et Geoffroy Martin-Jean saura vous inspirer. Nous tenons à vous partager l'enthousiasme qui nous porte dans l'organisation de cette série d'activités qui viendra, nous en sommes certains, rassembler et fédérer une communauté humble, fière de son histoire et aux origines aussi diverses que celles des personnes y ayant coexisté.

SHAC
Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville
est publié par la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
10125, rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Yvon Gagnon – coprésident – presidence.shac@gmail.com
Laurent Lefebvre – communications – communications.shac@gmail.com
Jacques Lebleu – coordination du bulletin et graphisme – bulletin.shac@gmail.com

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

Imprimé, mai 2021, **ISSN 2562-458X**

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

En ligne, à compter du 1er juillet 2021, **ISSN 2562-4598**

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

Impression: Copiecentre Fleury

PATRIMOINE

HISTOIRE

DOCUMENTATION

Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.

À venir à la maison du Pressoir

Lorsque les directives du Centre de coordination des opérations d'urgence de l'agglomération de Montréal (CCMU) le permettront, nous prévoyons présenter l'atelier de médiation culturelle *Histoire et politique dans le cinéma documentaire au Québec,* animé par Jules Falardeau.

Il y sera question de l'histoire du documentaire québécois, en suivant le parcours chronologique de ce genre qui s'est développé en illustrant et en documentant nos réalités culturelles et nos luttes quotidiennes. Extraits de films, conversations engagées et mises en contexte historiques permettront de découvrir des œuvres qui nous ont marquées sur plusieurs générations, de la fondation de l'Office National du Film à l'émergence des web-documentaires. L'animateur vous présentera toute une lignée de créatrices et de créateurs portant à bout de bras leur art et ayant à cœur les histoires de leurs communautés.

Jules Falardeau a commencé sa carrière comme cinéaste-documentariste avant de plonger dans les médias numériques. On lui doit les films « Reggie Chartrand: patriote québécois », « Gaetan », « Just Watch Me » et « Journal de Bolivie », présenté en première mondiale au prestigieux Festival International de La Havane. Intéressé par les thématiques locales et internationales parlant de web-docu, on lui doit de grands succès comme « Le Dernier Trappeur », récipiendaires de deux prix de journalisme, « Le labo du Dr Bull » ou « On a retrouvé le PFK Kid ».

Date et détails de l'activité à confirmer.

Mot du coprésident

Yvon Gagnon
Coprésident de la Société d'histoire d'Ahuntsic–Cartierville

Le mois de mai 2021 deviendra sans aucun doute un moment déterminant dans la croissance de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. En effet, nous avons conclu une entente avec le service des grands parcs de la Ville de Montréal pour la réouverture de la maison du Pressoir pour l'année 2021-2022. En vertu de cet accord, le Pressoir sera ouvert pendant toute l'année, une première depuis la disparition de Cité historia.

La maison du Pressoir ouvrira ses portes à un maximum de huit visiteurs à la fois à compter du samedi 22 mai de midi à 18 h.

Durant la belle saison, nous serons ouverts du mardi au dimanche de 10 h à 18 h, et ce du 22 mai au 6 septembre inclusivement. Par la suite, du 11 septembre au 24 octobre, le Pressoir sera ouvert les samedis et les dimanches de 12 h à 16 h 30 et exceptionnellement le lundi 11 octobre. Durant la période hivernale, du 11 décembre au 15 mai 2022, nous serons ouverts les fins de semaine de 12 h à 16 h 30.

Au cours de cette période, la maison du Pressoir sera aussi accessible durant la période des Fêtes de fin d'année et en mars 2022 durant la semaine de relâche. De plus, nous offrirons plus de 15 activités au cours de cette année. Nous présenterons des conférences, du cinéma historique à partir d'extraits de films d'amateurs (les fameux Super-8 familiaux), des visites guidées et bien d'autres surprises!

Nous avons aussi reçu le soutien financier de la part de Musées numériques Canada que nous avions demandé en novembre dernier. Ce fonds d'investissement destiné aux projets en ligne pour les musées et les organisations patrimoniales nous permettra de produire l'exposition virtuelle Les moulins de l'île de la Visitation : 250 ans d'histoire. Ce projet de longue haleine vise une mise en ligne à l'été 2023. L'objectif de cette exposition bilingue est de rendre compte de l'exceptionnelle longue durée de ce site où des moulins et des usines ont existé entre 1726 et 1981. Nous raconterons cette histoire de manière à ce que chacun puisse visiter à sa guise et à son rythme l'ensemble des installations et des différents points d'intérêt autour du site des Moulins.

Ce numéro 9 d'Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville s'inscrit dans cette foulée de bonnes nouvelles. À n'en pas douter, cette édition de 48 pages est la plus volumineuse de toutes les publications! La thématique que nous abordons dans les deux numéros de cette année, « Un territoire à habiter et à aménager » se veut une suite logique et historique des dernières parutions.

En page couverture, nous avons privilégié une œuvre de l'artiste Albert Dumouchel, résident du Sault-au-Récollet au milieu du XXe siècle, pour démarrer ce volet sur l'histoire de notre quartier. Cette œuvre éloquente devient votre porte d'entrée vers des articles, des rubriques et des récits qui sont tous plus captivants les uns que les autres.

Le 7 mai 2021, des membres du conseil d'administration de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville ont reçu les clés de la maison du Pressoir. Photographie : Geoffroy Martin-Jean

Vie de nos comités

Premier article de notre nouvelle chronique récurrente

Le site des Moulins de l'Île de la Visitation, dont la revalorisation est à l'étude depuis plusieurs années, constitue l'un des éléments clés du patrimoine historique, culturel et économique en danger dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Photo : Martin Rodrigue

Martin Rodrigue
Membre du conseil d'administration
Comité Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

Comprendre et interpréter l'évolution d'Ahuntsic-Cartierville nécessite l'étude des traces laissées au fil du temps depuis plus de 300 ans. Agissant en complément des travaux menés au sein du comité Recherches et archives et des témoignages recueillis par le comité Mémoires vivantes qui visent le transfert des connaissances, le comité Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine s'attache à documenter le patrimoine matériel et immatériel encore présent dans l'arrondissement, à en favoriser la préservation et à lui permettre de rayonner auprès du grand public et des acteurs du milieu patrimonial.

Mission du comité

Conformément à la Politique des Comités de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC), la mission de son Comité sauvegarde et mise en valeur du patrimoine est d'identifier, sauvegarder et valoriser le patrimoine matériel et immatériel en danger dans Ahuntsic-Cartierville. Ce comité se propose donc d'assurer une veille permanente afin de documenter le patrimoine matériel et immatériel de l'arrondissement et de formuler des recommandations au Conseil d'administration quant aux actions à mener pour préserver sa richesse et sa diversité.

Notre vision

Le Comité sauvegarde et mise en valeur du patrimoine souhaite être perçu comme :

- Le gardien du patrimoine en danger dans l'arrondissement
- Une référence en matière de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine, notamment par une meilleure connaissance de ses valeurs (historique, architecturale, paysagère, sociale, économique, etc.)
- Le protecteur de l'identité de ces joyaux patrimoniaux dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Trois objectifs

Premier objectif : le Comité devra identifier et répertorier dans une base de données toute l'information accessible sur le patrimoine matériel et immatériel en danger dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Deuxième objectif : le Comité pourra initier, gérer ou collaborer à des interventions visant la sauvegarde ou/et la mise en valeur du patrimoine, particulièrement au sein des tables de concertation, lors des rencontres des acteurs du milieu et des événements liés au patrimoine (au sens large) dans l'arrondissement.

Troisième objectif : le Comité aura pour mandat d'outiller, d'accompagner et de conseiller les citoyens ou les institutions afin de préserver le patrimoine matériel ou immatériel en danger dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Structure de gouvernance

Il est recommandé pour ce Comité de privilégier une structure de gouvernance la plus souple possible. Ainsi, un poste de Coordination et de Secrétariat serait à pourvoir dès maintenant pour effectuer le suivi des membres du Comité, des ressources internes et externes et des relais d'information auprès des citoyens et organisations concernés.

Dossiers et partenariats

Le cœur de ce Comité devra être la constitution d'une base de données concernant les vecteurs patrimoniaux en danger du territoire (matériel et immatériel, religieux et culturel, industriel et agricole, etc.), la mise en place d'une veille documentaire et des représentations publiques, au nom de la SHAC, pour un ensemble de dossiers sensibles.

Voici quelques exemples de dossiers prioritaires :

Patrimoine religieux :

- Église de la Visitation
- Maison-mère des Sœurs de Miséricorde

Patrimoine institutionnel :

- École Sophie-Barat
- Site du « Village Ancien du Sault-au-Récollet »
- Site du Fort-Lorette
- Barrage Simon-Sicard
- Site des Moulins, Maison du Meunier et Maison du Pressoir de l'Île de la Visitation
- Calvaires des Frères du St-Gabriel (de la Visitation, d'Huberdeau et de Ste-Thècle)
- Sites des autres villages anciens : Bordeaux, Cartierville, Youville et Saraguay
- Club de canotage de Cartierville
- Maison de style « Shoebox » (ex. : 10147, avenue Péloquin)
- Caserne 38 (Vieux-Bordeaux) et Croix du Chemin Bordeaux

D'autres projets de protection et de mise en valeur patrimoniale sont en cours de réflexion ou de réalisation, notamment en lien avec le parc Nicolas-Viel (Fonds Bastien-Gravel), le cœur des anciens villages (Bordeaux, Cartierville, Youville et Saraguay), le patrimoine vivant et le secteur du « Village Ancien du Sault-au-Récollet » avec entre autres, un projet d'exposition (225 histoires) actuellement en préparation, à la recherche de partenariats.

Vous désirez en savoir plus ou vous impliquer à nos côtés? Pour toute information complémentaire ou pour partager vos commentaires, contactez Martin Rodrigue, responsable du comité, par courriel : patrimoine.shac@gmail.com

Publications
des membres de la SHAC

André Campeau
Une maison sens dessus dessous
Pierre Lacombe. La terre paternelle (1846)
L'Action nationale, Vol. 110, no. 10, décembre 2020, pages 97 à 112

Monik Desjardins par elle-même
Récit d'une vie citoyenne dans Ahuntsic
L'Action Nationale, Vol. 110, no. 1, janvier 2020, pages 37 à 58

Anthropologie de Jacques Ferron
L'Action nationale, Vol. 111, no. 4, avril 2021, pages 39 à 56

Jocelyn Duff
Hypothèse
Aux portes du passé
Continuité, No. 162, automne 2019 pages 40 à 42

Hochelaga fantasmé ou historique?
L'Action nationale, Vol. 107, nos. 6-7, juin-septembre 2017, pages 26 à 32.

Geneviève M. Senécal
Qu'est-ce que le paysage industriel? Spécilège de cas étudiés.
Bulletin de l'AQPI (Association québécoise pour le patrimoine industriel)
Vol. 31, no. 1, printemps 2020, pages 20 à 24

Table des matières

Page 8 **D'abord vous dire**
Diane Archambault-Malouin

Grand dossier
Page 9 **Enfin chez soi!**
Diane Archambault-Malouin, Maurice Beauchamp, Michel St-Marseille, SHDSS

Page 14 **À la rencontre de l'autre**
Maysoun Faouri, Concertation-Femme

Page 15 **Des ruelles de toutes les couleurs**
Mélissa Greene, GUEPE

Page 18 **Le haut des côtes était la zone**
André Campeau

Page 22 **De l'école du Parc Madeleine aux Habitations Hélène-Desportes**
Monik Desjardins

Page 24 **D'Elmwood Residence au parc de Beauséjour**
Gérald Senécal *avec la collaboration de Geneviève M. Senécal*

Page 28 **La banlieue en ville**
Danielle Daigle

Page 31 **La cloche de 1732**
Jocelyn Duff et Patrick Goulet

Page 31 **Prix Maestria 2021 à l'Atelier Isabelle Leclerc**
Jacques Lebleu

Page 33 **Visite pastorale 1959 à l'église de La Visitation**
Patrick Goulet

Collaboration spéciale
Page 36 **Les captifs anglais de la Nouvelle-Lorette**
Alexandre Lapointe

Page 42 **Le Bois de Saraguay**
Jean Poitras

Page 46 **Le roman d'une maison**
André Campeau

Tennis. Ladies at the Club Canadien. *Photographe : Conrad Poirier*
Des jeunes femmes, membres du Club de tennis canadien, posent raquette en main devant un filet de tennis le 21 mai 1938. Ce club était alors situé au 605, boulevard Gouin Est dans le quartier Ahuntsic.
Fonds Conrad Poirier, BAnQ Numérique, P48, S1, P3320.

La création du monde

Albert Dumouchel (1916-1971)

Jacques Lebleu
Coordonnateur du bulletin de la SHAC

Nous commémorons cette année le 50e anniversaire du décès d'Albert Dumouchel, peintre-graveur. Cet artiste, né dans un milieu modeste, a connu une carrière internationale. Il a influencé une génération complète d'artistes visuels, à la fois par son œuvre et à titre d'enseignant. Au milieu des années '40, il emménage avec son épouse, Suzanne Beaudoin-Dumouchel, elle-même artiste, au 1737, boulevard Gouin Est. Nous aurons l'honneur de vous présenter un article de Marie Louise Pépin, professeur d'arts visuels et historienne de l'art, à leur sujet dans notre édition de novembre.

À cette époque, Dumouchel est enseignant à l'École des arts graphiques. Avec son collègue, Albert Gladu, il dirige la revue d'art ***Les Ateliers d'Arts Graphiques***. Les deux hommes arrivent à réunir de manière éphémère, pour l'édition initiale de 1947, des artistes proches d'Alfred Pellan et des contributeurs regroupés autour de Paul-Émile Borduas. Le 4 février 1948, Pellan lance, à la librairie Tranquille, le manifeste artistique Prisme d'yeux, un texte rédigé par Jacques de Tonnancour. Dumouchel et Gladu font partie des cosignataires. Le 9 août de la même année, Borduas publie le manifeste Refus Global, un texte plus radical qui remet en cause les fondements moraux de la société québécoise, sa foi catholique, son attachement aux valeurs anciennes. À son immobilisme social, il oppose les mouvements artistiques issus du surréalisme et le désir de libérer la création des dogmes religieux et des contraintes morales. Le texte est contresigné par 15 personnes dont 7 femmes, un ratio qui, en soi, brise les conventions canadiennes-françaises du milieu du XXe siècle.

L'œuvre intitulée La Création du monde, un dessin à l'encre reproduit au bas de cette page, est la contribution d'Albert Dumouchel à la revue ***Les Ateliers d'Arts Graphiques*** de 1947. Un détail de cette œuvre illustre la page couverture de cette édition de notre bulletin. Parmi les autres contributeurs à la revue, notons Roland Giguère, écrivain, peintre et graveur. Celui-ci est alors étudiant à l'École des arts graphiques. Typographe, il fondera en 1949 les Éditions Erta, spécialisées dans la publication de livres d'art et de poésie.

La création du Monde. Droit de reproduction accordé gracieusement à la SHAC par M. Jacques Dumouchel

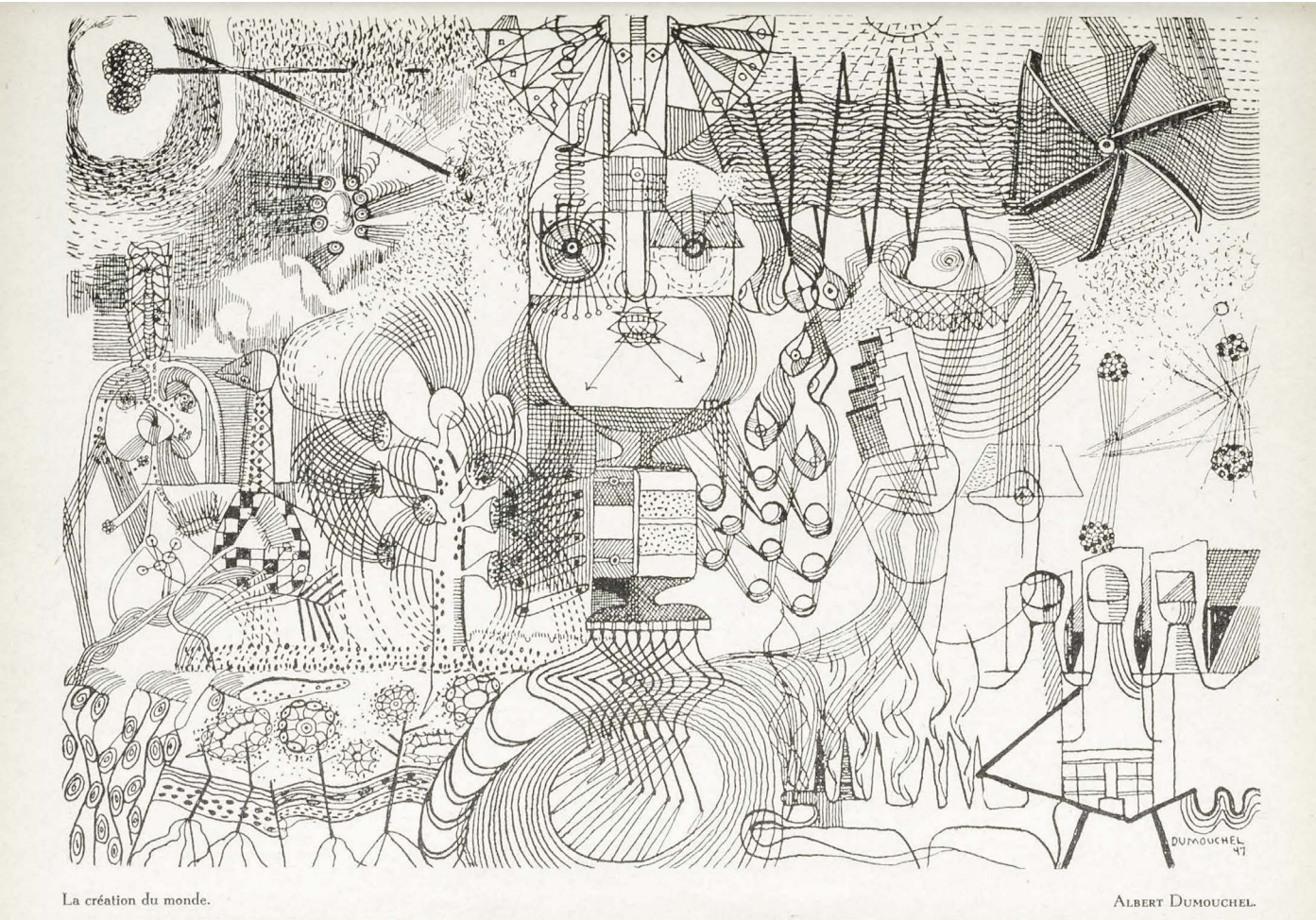

D'abord vous dire

Diane Archambault-Malouin
Présidente de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

Depuis l'automne 2018, j'ai raconté quelques bribes de l'histoire du Domaine Saint-Sulpice grâce à l'accueil de la SHAC[1]. La croix de chemin, le domaine seigneurial, Berthe Chaurès-Louard et le Cooprix, coopérative de consommation *La Familiale* vous ont été racontés.

Ce 5e article porte sur la genèse du développement résidentiel du Domaine Saint-Sulpice amorcé au tournant des années 1950. Il permettra au promeneur arpentant aujourd'hui les rues du Domaine Saint-Sulpice de reconnaître les traces de la cité coopérative. L'harmonie de son bâti, son abondance de parcs, ses arbres matures en font un secteur recherché qui garde l'empreinte de l'esprit coopératif des pionniers. Bien plus, c'est à cette façon de penser, travailler pour le bien commun, que l'on doit le point de départ de cet article. Il se base sur l'inventaire qu'ont réalisé ensemble deux de ces pionniers de la première heure, Michel St-Marseille et Maurice Beauchamp. Tous trois membres de la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice, nous concilions nos savoirs et nos expériences pour vous présenter les débuts de l'histoire moderne du Domaine Saint-Sulpice et le tout premier inventaire du bâti du Vieux-Domaine.

Notes

1 « Une croix de chemin chez-nous » Chronique sur le site lashac.com, septembre 2018, « Je me souviens d'un domaine seigneurial », bulletin no 4, novembre 2018, « Berthe Chaurès-Louard, une femme engagée qui a laissé des traces dans notre communauté », bulletin no 7, mai 2020 « D'abord, prendre en mains son panier d'épicerie », bulletin no 8, novembre 2020

Pour en voir et en savoir plus

L'article qui suit en page 9 *se veut une invitation à venir vous promener dans les rues du Domaine. Au cours de l'été 2021, vous y trouverez de tout nouveaux panneaux d'interprétation ainsi qu'une exposition au Complexe sportif Claude-Robillard. La Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice vient en effet de réaliser un projet de mise en valeur intitulé « Saint-Sulpice, un Domaine en partage », qui a bénéficié du soutien financier du Service de la culture de la Ville de Montréal et de la collaboration de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville . La SHAC héberge le contenu des dossiers complémentaires accessibles via des codes QR qui apparaissent sur les panneaux. On peut également y télécharger une carte des parcours à y faire en vélo ou à pied. Enfin, vous pouvez maintenant découvrir un à un, sur le site lashac.com l'ensemble des 8 cahiers de la série « Une belle histoire qui se poursuit », produits entre 2002 et 2013 .*

La Familale fait la promotion du développement du Domaine de Saint-Sulpice sur la rue Sherbrooke Est. Archives de la SHDSS

Enfin chez soi!

Diane Archambault-Malouin, Maurice Beauchamp, Michel St-Marseille
Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice.

Le Domaine Saint-Sulpice est la plus belle expérience sociale du genre en Amérique du Nord ,
Sarto Fournier, maire de Montréal, (1957-1960). La Presse, 12 juin 1959

Trois voix, une histoire

Maurice Beauchamp, que l'on connaît pour avoir été conseiller municipal de 1994 à 2005, est arrivé dans le Domaine en 1963 avec son épouse, Denise Tellier et leurs trois enfants. Sa carrière au Jardin botanique de Montréal l'a amené à gérer les plantations d'arbres dans le Domaine, en faisant un arboretum représentatif de Montréal. Horticulteur convaincu, il a initié la création des *Jardinets d'écoliers* en 1971 — alors les seuls à l'extérieur du Jardin botanique —, puis du *Jardin communautaire* pour les adultes en 1977. **Michel St-Marseille,** aujourd'hui retraité de Bell Canada, a aussi été très engagé dans sa communauté, notamment pour le développement de l'Éco-quartier et la coordination de cours d'arts visuels. Michel et son épouse, Suzanne Giguère, sont arrivés en 1964. Quant à **Diane Archambault-Malouin**, elle est le témoin de l'autre côté du miroir. Enfant, elle a vu de loin ce vaste et audacieux chantier se construire. Elle y est venue, invitée par ses amies d'école qui venaient d'y déménager avec leurs parents. Elle a résidé au Domaine beaucoup plus tard, à d'autres périodes du développement du Domaine. Fascinée par cette histoire inspirante, elle a fondé en 1993 la Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice. Trois voix : une même histoire d'engagement.

Le Domaine Saint-Sulpice, c'est le nom sous lequel est connue cette partie du Sault-au-Récollet que s'étaient réservée les Sulpiciens lorsqu'ils ont entrepris d'y concéder des lots à compter de 1702. Dans cette réserve, ils louaient deux fermes où ils s'approvisionnaient en bois de chauffage et en produits de la ferme. En 1952, la Ville de Montréal a fait l'acquisition de l'ancien domaine seigneurial, soit le secteur cerné par le boulevard Crémazie et l'autoroute Métropolitaine, la rue Saint-Hubert et ses maisons d'enseignement, la voie ferrée du CN au nord de la rue de Louvain et enfin, l'avenue Papineau. En 1962, elle en a vendu une partie à des coopératives d'habitations. Ce Domaine des coopératives est réduit à l'ouest à la rue Christophe-Colomb, qui sera ouverte pour l'occasion, et la rue Legendre. C'est aujourd'hui le « Vieux-Domaine ».

Bâtir sa vie après la guerre

Le développement résidentiel du Domaine Saint-Sulpice prend place après la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'achat par la Ville de Montréal du Domaine des Sulpiciens en 1952. La Guerre terminée, l'espoir d'une vie meilleure enthousiasme la population. Les jeunes adultes ont hâte de commencer leur vie. Or, dans le Montréal des années 1950, une grave pénurie de logements retarde pour plusieurs la date de leur mariage, faute d'avoir où se loger. Ce manque d'habitations est la conséquence du ralentissement de la construction résidentielle pendant la Deuxième Guerre mondiale. Or, cette guerre et ses privations ont exacerbé ce désir cher au cœur des jeunes adultes : un toit bien à soi.

Devant cette situation, nombre de Québécois ont pris en main leur destinée. Ils ont fondé des coopératives pour se donner les moyens de construire leur propre maison. La première coopérative d'habitation s'établit à Asbestos en 1942. Dix ans plus tard, le Québec compte une soixantaine de coopératives dont quelques-unes à Montréal. Trois d'entre elles sont à l'origine du développement du Domaine Saint-Sulpice : *La Familiale*, la *Coopérative d'habitations de Montréal* et la *Coopérative des employés municipaux de Montréal*[1].

Obtenir le Domaine, une bataille épique à mener ensemble

Obtenir des terrains pour construire n'est pas si facile à Montréal. Et lorsque la cible est le Domaine Saint-Sulpice, la lutte devient non seulement financière mais aussi politique.

Entre 1954 et 1960, deux administrations municipales se succèdent avec des objectifs différents. Le maire Jean Drapeau rêve de ce vaste terrain pour différents projets, notamment l'exposition universelle et internationale qu'il souhaite accueillir en 1967. Il a peu d'écoute pour offrir ces précieux terrains à rabais. L'intermède Sarto Fournier à la mairie fera changer les choses mais non sans qu'une vive lutte ait eu lieu.

Une femme mène la bataille, Berthe Chaurès-Louard. Déjà très active dans le milieu coopératif, elle a reçu la Médaille de l'Ordre du Mérite coopératif en 1948. Elle a créé en 1953 un volet « habitation » pour *La Familiale*, la coopérative de consommation qu'elle avait fondée en 1937. En 1954, une autre coopérative voit le jour quand de petites coopératives se réunissent pour créer *La Coopérative d'habitations de Montréal*. Le 22 mai 1959, ces deux coopératives s'associent et incorporent *Les Habitations St-Sulpice inc.* Peu après, la *Coopérative des employés municipaux de Montréal* se joint à elles. Devant le nombre de demandeurs et les pressions populaires comme celles des « Hommes d'affaires du

Nord », de l'association des coopératives et du clergé, le nouveau maire Sarto Fournier se rend à leurs demandes et accepte de vendre aux coopératives à un « juste taux ». Deux conditions : que soit créée une corporation, *Les Habitations St-Sulpice*[2], pour gérer le projet de construction dans son ensemble et que madame Berthe Chaurès-Louard elle-même signe l'entente.

Un plan d'urbanisme

En 1958, la Ville mandate les architectes Campeau et Linden pour réaliser un plan d'aménagement inspiré du concept de Cité-Jardin. C'est la corporation *Les Habitations Saint-Sulpice inc.* qui sera responsable de son exécution. Après trois années d'attente, le plan est approuvé par le comité exécutif le 14 juin 1962.[3]

Ce plan prévoit favoriser la circulation interne avec des voies courbes, de petites places et des parcs et limiter aux voies de contour l'accès à l'extérieur. De plus, des contraintes d'aménagement très sévères sont imposées. Ainsi, il est interdit d'accrocher des cordes à linge ou des antennes de télévision. Rien ne doit défigurer le paysage. C'est pourquoi tous les fils des réseaux électrique et téléphonique doivent être enfouis. Le paysage s'en trouve éclairci. Ces normes perdureront dans les décennies suivantes et sont toujours respectées. Ces décisions sont aujourd'hui parmi les facteurs de la qualité de vie du Domaine Saint-Sulpice.

Ce sont les premiers propriétaires qui ont défrayé le coût d'enfouissement des fils à Hydro-Québec, un montant de 225 $ (sans intérêt) à payer en 5 ans.[4]

Un territoire à partager

La Compagnie d'Habitations St-Sulpice inc., qui est devenue propriétaire du 1/5 du Domaine, redistribue les 408 terrains à bâtir (en moyenne 5 000 pieds carrés) par lots de 15 ou 20 terrains aux coopératives. Les coopératives ont un an pour construire. À leur tour, chacune revend à ses membres selon un processus propre à chacune. Chaque coopérative a ses architectes, ses modèles d'habitations et ses principes. *La Familiale* n'offre que des duplex; les deux autres proposeront des duplex inspirés de ceux de *La Familiale* en plus de maisons individuelles. C'est cette stratégie qui explique la présence de duplex et de bungalows sur une même rue sans briser l'harmonie de l'ensemble. Cette juxtaposition a façonné des avenues agréables à l'œil. Ici, pas de cette monotonie qu'auraient pu créer des alignements de duplex ou la répétition des modèles de maisons individuelles.

Les coopératives reprennent des modèles qu'elles avaient déjà utilisés ailleurs… pendant qu'elles réclamaient le Domaine. En fait, devant l'opposition du maire Jean Drapeau pour obtenir les terrains du Domaine, la *Coopérative de Montréal* avait développé un autre projet à Saint-Léonard-de-Port-Maurice. De mai 1956 à juin 1958, elle y avait construit 205 maisons individuelles. En 1962, ce nombre sera passé à 655. De son côté, *La Familiale* avait réalisé un premier projet de huit duplex dans le quadrilatère des rues Boyer, Christophe-Colomb, Valcartier et Le Gardeur dans Villeray. Ces expériences seront précieuses pour le développement du Domaine. Quant à la *Coopérative des employés municipaux*, elle avait lancé un concours d'architecture. L'architecte Gérald Pratte avait remporté le concours sur les 26 propositions exposées dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville en décembre 1954[5]. Les trois coopératives étaient prêtes et bien outillées pour amorcer le développement du Domaine, chacune ayant fait ses preuves de bâtisseuse.

Un ensemble harmonieux

Entre 1962 et 1965, 740 familles s'installent dans le Domaine. *La Familiale* construit 174 duplex; la *Coopérative des employés municipaux*, 15 duplex et 122 maisons individuelles; la *Coopérative de Montréal,* 81 duplex et 78 maisons individuelles. Avant la fin de la construction, cette dernière fait face à une situation financière difficile due à son mode de revente à ses membres. La Coopérative fait construire elle-même avant de vendre. Elle assume donc elle-même les hypothèques. Une vingtaine de duplex n'ayant pas trouvé preneurs, elle ne peut poursuivre ses activités et est dissoute[6][7]. En conséquence, certaines de leurs habitations sont vendues à des propriétaires qui ne sont pas membres de l'ancienne coopérative[8].

Les premiers arrivés sont des membres de *La Familiale*. Vingt familles, propriétaires et locataires prennent possession de leur chez-soi par un 29 septembre très pluvieux de 1962[9]. À leur arrivée, les nouveaux résidants ne trouvent rien d'autre dans leur environnement que leurs maisons, pour la plupart pas peintes[10]. Aucun aménagement paysager, pas de rues pavées, pas de trottoirs. Tout est à faire.

Une fois les maisons construites, seule *La Familiale* demeure active. Fondée en 1937, son mandat débordait la construction de maisons. Ses membres sont toujours reliés par leur appartenance à la coopérative de consommation. La fondatrice, Madame Berthe Chaurès-Louard habite un des duplex au centre du Domaine. Le projet prévoit la construction de l'épicerie coopérative *La Familiale* devant chez elle. La construction du parc-école Saint-Isaac-Jogues en 1965 occasionnera un échange de terrains qui entraînera, des années plus tard, la construction de l'église paroissiale sur le site prévu pour *La Familiale.* En 1969, l'épicerie devenue un *Cooprix,* sera construite sur l'avenue André-Grasset, au sud de la rue Legendre, soit à l'extérieur du territoire du Vieux-Domaine suite à une entente avec la Ville. Il aura pour nom *Cooprix Berthe-Louard*.

Une communauté « tissée serrée »

Comme tous les nouveaux résidants, Michel St-Marseille et Maurice Beauchamp mettront leurs compétences au service de la communauté dans les décennies suivantes.

Mais qu'ils soient de l'une ou l'autre des coopératives, tous

les nouveaux arrivants bénéficient de l'accueil de madame Louard. Chez elle, ils se réunissent pour discuter, mettre en place un comité de loisirs, un comité parents-maîtres ou encore entendre des conférences et participer à des activités culturelles. Ces familles, majoritairement catholiques, utiliseront également son sous-sol pour y célébrer les offices religieux jusqu'à l'aménagement d'une chapelle dans l'école Saint-Isaac-Jogues en 1976. Madame Louard les accueille et les inspire. Bien vite, ces nouveaux voisins réalisent qu'ils partagent les mêmes besoins et qu'ils devront travailler ensemble, coopérer s'ils veulent se doter d'un milieu de vie à la hauteur de leurs rêves de jeunesse.

Conclusion

Aujourd'hui, ces maisons des années 1960 constituent un patrimoine immobilier très recherché. Fait notable, aucun bâtiment du Domaine n'a fait l'objet de démolition. Certains propriétaires ont apporté des modifications en matière de parement ou encore de couleurs, mais la variété qui était déjà dans le jeu des architectes ne se remarque pas ou peu aux yeux des passants. Seuls des visiteurs d'expérience comme Michel St-Marseille et Maurice Beauchamp peuvent reconnaître ces gestes d'appropriation bien légitimes qui n'ont pas défiguré l'ensemble[11], mais plutôt contribué à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

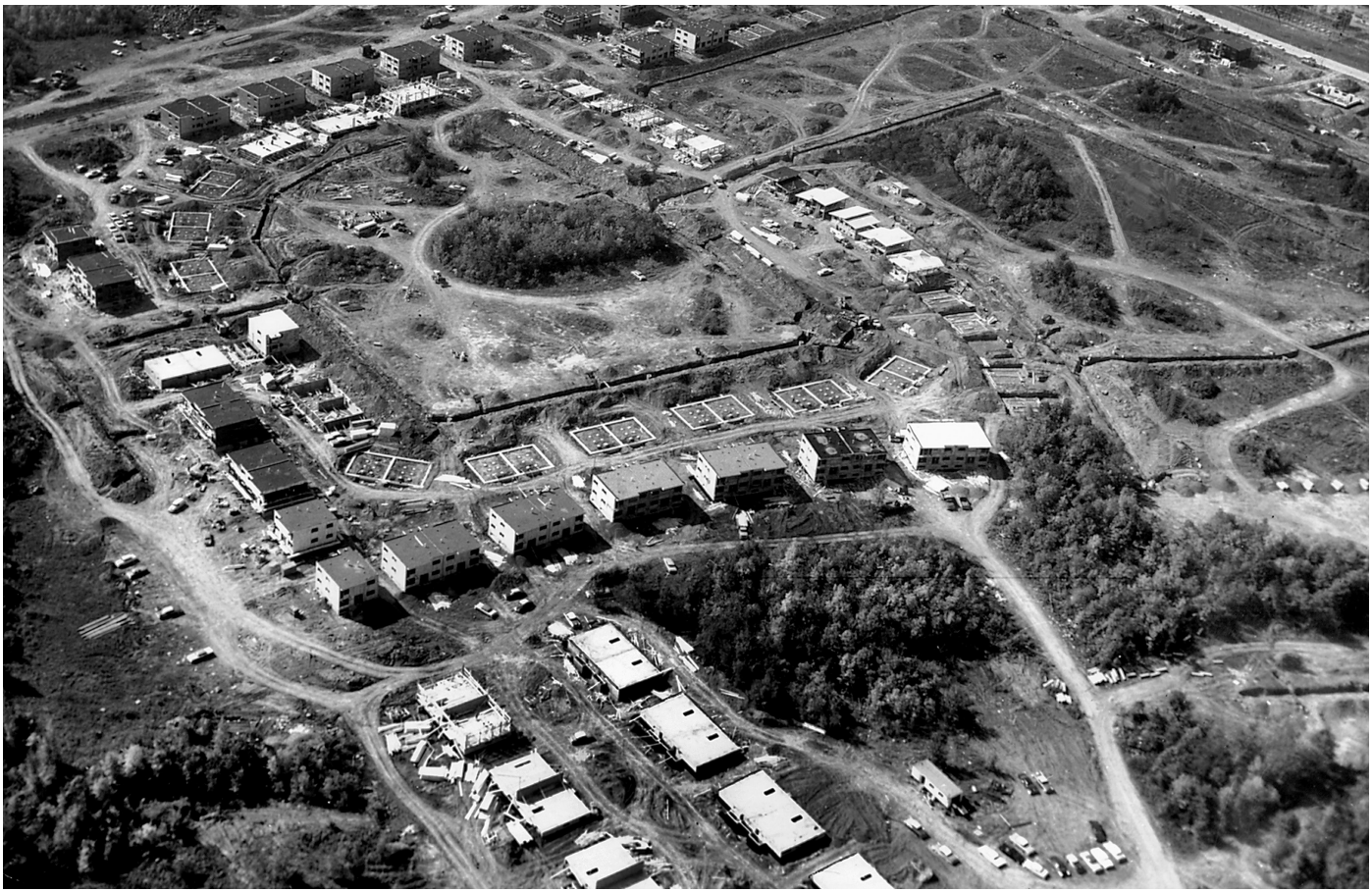

Premières constructions des coopératives. Photo Paul-Henri Talbot, La Presse, samedi 6 octobre 1962. BAnQ Numérique, Fonds La Presse

Notes

1 Le nom au moment de l'incorporation est la *Coopérative d'habitation des employés municipaux de la Cité de Montréal*

2 Créée le 22 mai 1959

3 Une belle histoire qui se poursuit, Cahier 3, « Trois coopératives, tout un début!, décembre 2003, note 3 citant Jean-Pierre Collin, La Cité coopérative canadienne-française, Montréal et Québec, INRS-Urbanisation et PUQ, 1986.

4 La Presse, 6 octobre 1962

5 Une belle histoire, cahier 3. p. 6

6 Une belle histoire, cahier 3

7 Cahier 3, note 8, citant Jean-Pierre Collin…

8 Une belle histoire cahier 3.

9 Les premiers duplex sont aux numéros 1300 à 1392. Vingt familles, propriétaires et locataires. Wilfrid Lafortune, Marcel Sabourin, Jean-Paul Cadieux, Eugène Barbé, Jean-Paul Sabourin, Duncan Hargreaves, Roger Marceau, Jacques Deland et Fortunat Lalande sont les premiers propriétaires. Aujourd'hui, plusieurs de leurs enfants demeurent toujours dans le Domaine où ils sont devenus propriétaires des maisons de leur enfance.

10 Seules les maisons de la *Coopérative d'habitations de Montréal* sont déjà peintes. Les maisons sont vendues, clefs en mains.

11 Certaines résidences de ce Vieux-Domaine se distinguent cependant tout particulièrement. On les reconnaît comme des « maisons d'architectes ». Une autre recherche serait nécessaire pour élucider le mystère de leur présence parmi cette cité coopérative. De plus, les immeubles de l'avenue Papineau ne font pas partie de ce récit, ayant été construits plus tard.

Témoignages

« Jamais nous n'aurions osé rêver devenir propriétaires avec mon modeste salaire d'employé municipal … J'étais donc très emballé quand j'ai entendu parler d'une coopérative d'habitations pour les employés municipaux. Pour nous, notre première option pour notre future maison à l'intérieur de notre coopérative était pour un duplex, mais j'avais vite réalisé que mon salaire d'employé du Jardin botanique n'était pas assez élevé pour me permettre un tel choix, car la construction d'un duplex nous aurait coûté au minimum 20 000 $. Il nous restait comme deuxième choix un bungalow et le coût de construction du modèle choisi, un bungalow avec quatre chambres à coucher, était évaluée à 14 000 $ par notre coopérative.

Malgré tout, j'ai dû vendre mon auto et nous devions alors nous rabattre sur le transport en commun pendant plus d'une année, afin de nous permettre d'économiser et de ramasser le dépôt financier exigé (mise de fonds), afin d'obtenir notre hypothèque.

Pour moi et combien d'autres, demander et obtenir une hypothèque, même de 10 000 $ dans les années 1960, c'était tout un défi… même si j'étais contremaître et que j'avais un travail permanent depuis environ 10 ans… »

Maurice Beauchamp

« En 1956 mon travail à Bell Canada m'amène dans Ahuntsic à la centrale téléphonique de la rue Sauvé. Pour mes différents quarts de travail (jour, soir et nuit) je voyageais via le tramway Millen (no 24) et appréciais ce secteur de la ville. Une fois mariés, nous nous y sommes installés à loyer près de la promenade Fleury. Comme tout jeune couple avec des emplois stables, nous rêvions d'avoir notre maison. À cette époque, la plupart des projets domiciliaires se développaient en banlieue. Un couple d'amis nous apprend que des coopératives d'habitations planifient de construire dans des terrains connus comme l'ancien Domaine des Sulpiciens.

Ma conjointe et moi, très heureux de cette opportunité, nous inscrivons à la coopérative La Familiale. À l'automne 1964, nous emménagions dans notre nouvelle demeure, un duplex rue Vincent-Quiblier dans la deuxième phase du projet. Nous y sommes demeurés pendant cinquante-cinq ans. Nous y avons élevé nos deux enfants, participé aux différentes activités communautaires et grandement apprécié la vie dans le Domaine. En 2019 une autre opportunité s'offrait à nous, déménager en résidence tout en restant dans notre Domaine. Nous résidons maintenant aux Résidences ORA du groupe Maurice. »

Michel St-Marseille

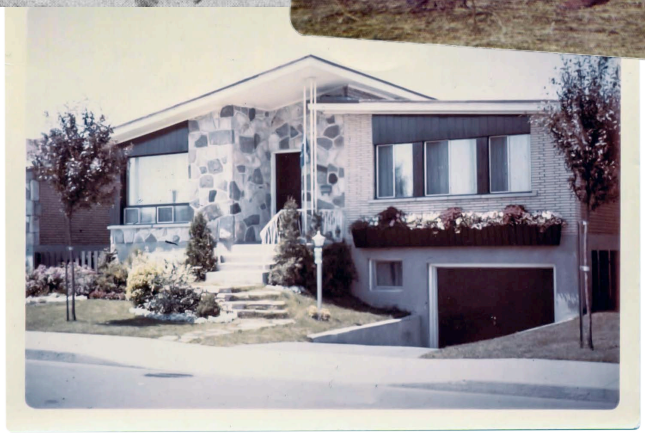

En haut à gauche : photo du mariage de **Denise Tellier** et **Maurice Beauchamp** dans La Presse du 7 juillet 1955. Au centre : **Maurice Beauchamp** (à droite de la photo) avec son beau-frère Gérald Galipeau, en 1962, au début des travaux. À droite : **Michel St-Marseille** et son épouse **Suzanne Giguère**, qui était déjà, avant d'emménager au Domaine, une amie et voisine de Denise Tellier.

En bas, à gauche : le **9227, Place de Montgolfier**, en 1965, domicile du couple Beauchamp-Tellier, une maison unifamiliale de la Coopérative des employés municipaux. À droite : le **9197, avenue Vincent-Quiblier,** résidence du couple St-Marseille-Giguère, un duplex de la Coopérative La Familiale. Documents des archives de la SHDSS.

Modèles d'habitations de la Coopérative de Montréal

Modèles d'habitations de la Coopérative La Familiale

Modèles d'habitations de la Coopérative des employés municipaux

Bilan

Unifamiliales : 78 unités de la *Coopérative de Montréal*, 122 unités de la *Coopérative des employés municipaux*

Duplex : 81 unités de la *Coopérative de Montréal*, 174 unités de la *Coopérative La familiale*,
15 unités de la *Coopérative des employés municipaux*

Multiplex : 1 de la *Coopérative des employés municipaux*

Au total : 200 unités d'unifamiliales, 270 duplex et 1 multiplex,
donc : 470 bâtiments de logements pour 740 ménages (2 ménages par duplex)

Remarque : les unités de logements sur l'avenue Papineau ne sont pas dénombrées dans ce bilan.
Ce sont des triplex et multiplex dont nous ne savons pas s'ils faisaient partie des trois coops d'origine.

Relevé fait en février 2021 par Maurice Beauchamp et Michel St-Marseille
Photos © M. St-Marseille / SHDSS

Emplacements des unités de logements coopératifs du Domaine Saint-Sulpice

Distribution des habitations construites de 1962 à 1965.
Conception : Michel St-Marseille, infographie : Jacques Lebleu

Habitations de la Coopérative La Familiale

Habitations de la Coopérative de Montréal

Habitations de la Coopérative des employés de Montréal

À la rencontre de l'autre

Maysoun Faouri

Directrice générale
Concertation-Femme

Ahuntsic-Cartierville est connu comme un des principaux milieux d'accueil des nouveaux arrivants à Montréal. On y retrouve en effet des personnes de plus de 80 origines différentes. La Ville de Montréal considère notre arrondissement comme un territoire d'inclusion prioritaire. Dans ce contexte, il importe de cohabiter en harmonie, de travailler à contrer les préjugés et à favoriser l'inclusion de toutes les personnes.

C'est pourquoi, en collaboration avec les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville, nous avons travaillé à créer sur notre territoire un espace de dialogue et d'échange dans lequel chacun peut s'exprimer en toute confiance : les cercles de paroles. Avec ce projet d'une durée de deux ans, nous avons souhaité révéler et éteindre les feux intérieurs qui brûlent en chacun, quelle que soit son origine. Ces feux, nos on-dit, nos a priori, nos malaises, nos convictions même, sont nuisibles à la rencontre de l'autre.

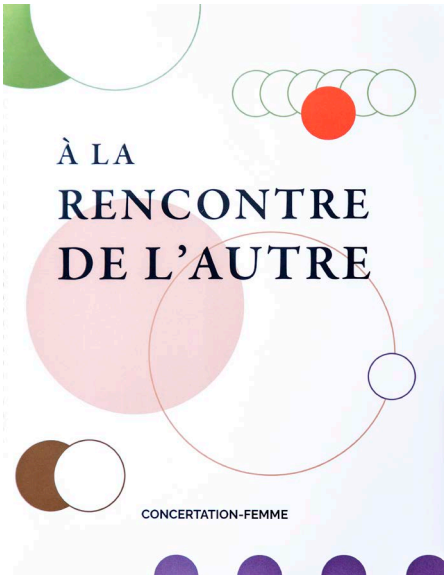

L'écoute respectueuse est au cœur du mode de communication des cercles de paroles. Nous nous sommes inspirées de cette approche ancestrale des peuples autochtones pour accueillir la parole

de chacun.e sans jugement. Chacun des textes est teinté de l'apport des participant.e.s et du flot des échanges.

Dans ce cadre que nous voulions rassurant, nous avons abordé des thèmes sensibles que plusieurs évitent d'aborder en public par crainte de se faire traiter de raciste, de xénophobe ou de mal intégré. Nous avons choisi les thèmes des cercles avec l'objectif de promouvoir l'égalité des chances et l'équité en tant que valeurs centrales dans notre société.

Photo gracieuseté Concertation-Femme

Les quatorze cercles ont réuni des citoyennes et des citoyens d'Ahuntsic-Cartierville avec différents parcours : des nouveaux arrivants, des immigrant.e.s de première et de la deuxième génération, des Ahunsticois.es de la majorité francophone, des anglophones et autres. Afin d'enrichir les discussions, nous avons invité des personnalités publiques à se joindre aux cercles et à y présenter leur point de vue.

Les propos exprimés dans les cercles, par les participant.e.s et par les invité.e.s, ont été si riches et si sincères que nous avons décidé d'en publier des fragments dans un ouvrage afin de les partager avec le grand public.

Chez Concertation-Femme, nous ne sommes pas des théoriciennes de l'interculturel mais plutôt des femmes d'action. Nous croyons qu'il faut libérer la parole plutôt que de nous demander si son expression est convenable. Nous avons tenté de conserver la liberté et la saveur propres à chacune de ces rencontres, mais nous avons dû faire une sélection pour éviter les redites et faciliter la lecture.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet.

Pour plus d'informations : tél. 514-336-3733
info@concertationfemme.ca

Les invité.e.s des cercles de paroles

Karim Akouche, Sonia Anguelova,
Raymond Beauchesne, Claude Beausoleil
Jean-Pierre Gorkynian, Louise Harel
Hassan Jamali, Bochra Manaï
Yolande Villemaire

Des ruelles de toutes les couleurs!

Mélissa Greene
Responsable des programmes, GUEPE

De nos jours, les ruelles sont des espaces multiusages

Des espaces de jeux, de jardinage, de socialisation, d'entraînement en plein air, bref, une sorte de continuité de l'espace de vie de chacun des logis qui les bordent. D'origine anglaise, leur vocation a beaucoup changé au fil du temps si bien qu'on les utilise de moins en moins comme des espaces de transit et de plus en plus comme des espaces de vie. Plongeons-nous brièvement dans l'histoire des ruelles et voyons comment nous en sommes arrivés à y voir des espaces verdoyants et lumineux qui jouent un rôle-clé dans l'écologie et l'aménagement des quartiers comme Ahuntsic.

Retour en arrière

Il y a fort longtemps, les ruelles étaient d'abord des petites rues. Puis, avec la croissance de la population montréalaise, les ruelles sont devenues des chemins d'accès pour les domestiques et le transport de marchandises, surtout chez les gens plus riches.

À cette époque, les ruelles n'avaient pas la dure réputation qu'elles acquièrent vers le milieu du 20e siècle. En effet, vers les années 1950, le regard des citoyens sur ces espaces change du tout au tout. Les ruelles sont de moins en moins bien entretenues, elles sont souvent mal éclairées et sont même parfois le lieu de crimes. Rien pour les aider!

C'est plus tard, vers les années 1980, que l'administration montréalaise ouvre des programmes de financement pour revigorer les ruelles. On y élimine plusieurs hangars lugubres, puis on tente un premier pas vers le verdissement. Qu'entend-on par « verdissement » ? C'est l'action de planter des arbres et d'autres végétaux de toutes tailles dans des endroits où il n'y a pas ou très peu de végétation. Ces plantations augmentent ainsi l'importance de la forêt urbaine et de la canopée. Le verdissement implique notamment de déminéraliser des espaces tels que certaines parties de la voie publique, les terre-pleins, des trottoirs et... des ruelles!

Les bénéfices du verdissement des ruelles

Le potentiel des ruelles est très important pour le verdissement de la ville. Avec plus de 4 300 ruelles à Montréal, leur impact sur la lutte aux îlots de chaleur et la réduction de la perméabilité du sol peut être considérable.

Le verdissement d'un espace minéralisé n'est pas une condamnation de son usage premier. Il peut s'effectuer à plusieurs échelles. C'est la même chose pour les ruelles! Une ruelle verte n'est pas nécessairement une ruelle où l'on empêche toute circulation. Comme les projets de ruelles vertes sont menés par les citoyens, ils sont flexibles et s'adaptent aux besoins et à l'usage qu'en font les riverains au

moment de conceptualiser le projet.

La déminéralisation

Le béton, l'asphalte et les bâtiments couvrent une grande superficie dans une ville comme Montréal. Lorsqu'on regarde une vue aérienne de la ville, on remarque ce changement dans le paysage. Ceci a des répercussions majeures sur plusieurs aspects environnementaux, notamment le ruissellement de l'eau. Jadis, lorsque les routes étaient en terre battue, les espaces verts plus grands et les milieux humides plus présents, l'eau pouvait s'infiltrer et percoler dans le sol pour atteindre un ruisseau ou une rivière et terminer sa route, tranquillement, dans le fleuve. Ces espaces servaient donc d'éponges et permettaient de tamponner le surplus d'eau au printemps, notamment lors de la fonte des neiges ou lors de gros épisodes de pluie. Or, l'arrivée du béton et de l'asphalte, jumelée à la canalisation et à l'enfouissement des ruisseaux a, d'une certaine façon, imperméabilisé la ville. L'eau de pluie et celle de la fonte des neiges se rendent donc directement aux grands cours d'eau et on observe alors des accumulations importantes d'eau à différents endroits dans la ville.

La déminéralisation de la ville devient donc une clé pour rééquilibrer le cycle de l'eau. C'est là que le verdissement des ruelles entre en jeu! Même si on peut intégrer des bassins de rétention d'eau de pluie dans les aménagements paysagers, la réduction de la surface bétonnée et la naturalisation des espaces restent des options plus efficaces. L'eau peut alors percoler davantage dans le sol et se rendre moins vite sur les rives de l'île de Montréal.

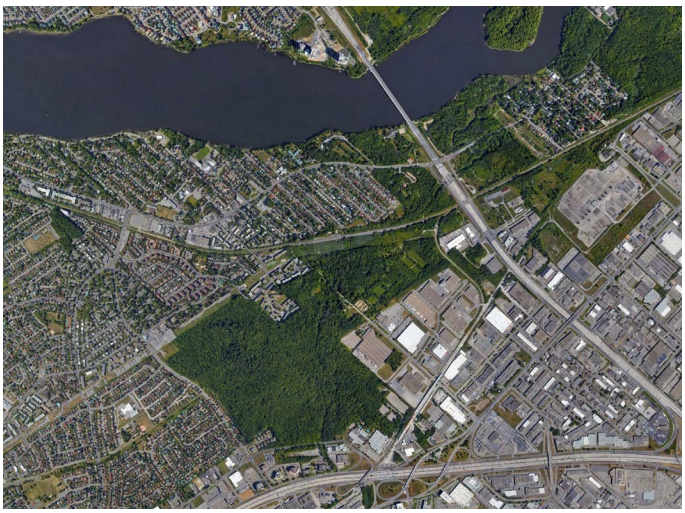

Le contraste entre les territoires des parcs-nature du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay et le cadre bâti des milieux urbains les entourant est saisissant. Image tirée de Google Earth, mars 2021

La connectivité

La ville bétonnée crée aussi différentes barrières pour la faune. À l'intérieur même de la ville, la fragmentation des espaces naturels réduit grandement le territoire d'une espèce. Par exemple, un insecte pollinisateur qui aurait besoin de plusieurs espèces de végétaux dans un rayon de 200 mètres de son nid ne pourra pas combler tous ses besoins si ces végétaux n'ont pas d'espace pour croître. C'est là que les ruelles vertes peuvent jouer un rôle important : elles créent des espaces naturels qui permettent à ces espèces de subvenir à leurs besoins. D'autres espèces comme les oiseaux peuvent utiliser ces espaces pour y prendre des pauses lors de leur recherche de nourriture ou de leur migration. La faune se sert alors de ces petits espaces naturels comme de haltes routières : c'est le principe des « petits pas »! Plus il y a de petits pas, plus la connectivité entre les espaces verts plus vastes est efficace et plus la faune a d'options pour circuler à travers la ville.

Les ruelles vertes n'ont pas que des bénéfices pour les humains! La faune urbaine bénéficie aussi grandement de l'ajout de ces petites parcelles vertes dans cet immense désert gris qu'est la ville. La barrière de la ville est alors moins grande et le paysage plus harmonieux pour l'ensemble de la biodiversité.

La socialisation

Les ruelles sont passées de lieu de circulation du charbon à lieu d'espoir pour la lutte aux changements climatiques. Prises en mains par les citoyens, elles sont maintenant des lieux de socialisation où les enfants jouent de manière sécuritaire et où le voisinage cordial est priorisé. Cette idée de socialisation est au cœur du concept des ruelles vertes. Elles sont des projets citoyens qui prônent l'inclusion, la démocratie et le vivre ensemble.

Lorsque poussées à la limite du verdissement, les ruelles vertes interdisent même la circulation automobile pour laisser l'entièreté de l'espace aux végétaux, aux bacs à légumes et à la biodiversité. Vraiment, les ruelles vertes sont un symbole de mobilisation et de vie urbaine en harmonie avec la nature.

La ruelle **Le Sentier des Lutins**, aménagée à l'automne 2018 avec l'assistance de l'organisme Ville en vert, est située entre le boulevard Henri-Bourassa Est, la rue de la Roche, la rue Prieur Est et l'avenue Georges-Baril. Elle devient, au moment de son inauguration officielle en juin 2019, la première à être désignée **ruelle verte** dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Photo © Jacques Lebleu / SHAC, juin 2019

Vous avez envie de prendre votre ruelle en main? Formez d'abord un comité constitué de riverains engagés et prêts à s'impliquer sérieusement. Adressez-vous ensuite à votre éco-quartier pour vous accompagner dans l'élaboration de la demande et la planification des travaux. Un projet bien planifié avec des citoyens impliqués fera naître une ruelle colorée, à votre image!

En passant par le Sault

Le texte reproduit ci-dessous
est extrait du livre
Sur la scène et dans la coulisse
de **Charles Goulet**
fondateur des Disciples de Massenet
et cofondateur des Variétés lyriques

Publication du Ministère des affaires culturelles,
Québec, 1981, ISBN : 2551041783.
Source : BAnQ numérique

En 1922, je suis entré, à titre de professeur de piano, au collège Laval à Saint-Vincent-de-Paul, où mon père était professeur de violon depuis quelque temps déjà. Lorsque nous avons commencé à voyager ensemble vers ce collège — à cette époque, il s'agissait bien d'un voyage et non pas d'un trajet —, je me suis rendu compte du courage inouï qu'il fallait à mon père pour se rendre seul à cet établissement, en hiver! Voici quelle était sa route avant que les moyens de transport ne s'améliorent. Il devait se lever à six heures, rue de la Visitation, sauter dans le tramway de la rue Sainte-Catherine puis dans celui de la rue Saint-Denis. Parvenu à la rue de Fleurimont, il devait prendre le tram jaune orange «Sault-aux-Récollets» et descendre au «bout de la ligne», à la station Saint-Vincent-de-Paul, marcher jusqu'à la rivière des Prairies, embarquer sur un chaland-traversier pour atteindre l'autre rive, gravir une côte raide, marcher durant un bon quart d'heure pour atteindre le collège Laval et commencer la leçon de musique à huit heures.

J'ai éprouvé la difficulté de ce trajet, mais j'étais jeune. L'hiver, c'était affreux. Nous traversions sur la glace, en plein vent! De l'autre côté, la chaussée de la côte était parfois si glissante que nous gagnions deux pas pour en perdre un. À deux, cependant, l'on s'encourageait. Le drame, c'était au temps du gel et du dégel, l'automne et le printemps; le responsable des traversées nous passait une chaloupe légère que nous traînions avec nous afin de pouvoir y sauter si la glace venait à céder sous nos pas. Dire que mon aimable père a été professeur à ce collège de nombreuses années avant l'amélioration des routes et qu'il a fait de l'enseignement à ce poste pendant quarante-six ans!

18

Charles Goulet, 1923
Photographe anonyme
BAnQ Vieux-Montréal
MSS229,1,5

Illustration du haut de la page :
St. Vincent de Paul, Qué.
Bateaux de la traverse
Coteau Landing : International Post Card Co., entre 1903 et 1912
Carte postale, exemplaire à la BAnQ Rosemont-La Petite-Patrie
CP 017831 CON

Le haut des côtes était la zone

Le nord-est d'Ahuntsic entre 1932 et 1944

André Campeau[1]

En février 1941, dans la revue *Relations*,[2] Robert Bernier[3] se penche sur la « misère noire : promiscuité, malpropreté, sous-alimentation, presque famine » de gens habitant le quartier Ahuntsic. Documentariste d'une situation sociale qu'il lie au problème de logements à Montréal il écrit :

> *Allez au nord de la ville, entre la rue Papineau et la montée Saint-Michel, les limites de ville Saint-Michel et la rue Fleury, vous y verrez une éruption de masures en planches, rapiécées de tôle, éparses au milieu des champs, auxquelles se mêlent d'anciennes résidences d'été converties tant bien que mal en demeures permanentes, et, ça et là, une maison convenable. Deux cents familles y souffrent du froid, de la faim, tourmentées d'anxiété.*

L'auteur utilise le mot « zone » pour désigner l'endroit et la situation.[4]

Ces photos ont été prises au début de janvier 1944 entre les rues De Lille et De Lorimier, peu de temps avant la construction des voies ferrées du Canadien National. Archives de Montréal, VM001-03-2_073046-03-I-3-a, VM001-03-2_073046-03-I-4-a

Le chapitre intitulé *Le haut des côtes*, du livre de René Tellier[5] sur la vie paroissiale du Sault-au-Récollet, parle de « cabanes » et de « miséreux » dans le même secteur. Plutôt que de les mettre en relation avec la situation du logement à Montréal qui aurait été observable à partir de 1932, il associe la situation au taux de chômage à 30 % et au soutien gouvernemental. Il explique que le gouvernement fédéral verse des sommes (appelées « secours direct »). Or, les montants sont insuffisants pour soutenir les familles et assurer le logement, les vêtements et la nourriture permettant à une famille nombreuse de vivre dignement. Par contre, l'historien du Sault donne peu de détails sur les gens et sur les conditions de vie.

Qui habite cette « zone » ? Qui sont ces gens?

Robert Bernier écrit :

> *Ces gens, manœuvres, ouvriers de métier, employés en chômage ont pour la plupart été chassés des autres quartiers par l'insuffisance de logements à portée de leur bourse, la lourdeur des taxes, l'horreur des taudis en série, et l'espérance que dans cette quasi-campagne ils pourraient au moins respirer. Des pauvres honteux les ont rejoints, pour fuir leur milieu, cacher leur pénurie.*

Il poursuit la description en écrivant que :

> *Cette population de zoniers, en formation depuis sept ou huit ans, réunit aussi toutes religions et toutes nationalités. Elle compte (chiffres de la paroisse érigée récemment)[6] 150 familles catholiques dont 136 sont canadiennes-françaises, les autres, anglaises, irlandaises, italiennes, polonaises ou ukrainiennes, et une quarantaine de familles protestantes, russes orthodoxes, ou sans religion, presque toutes d'origine étrangère.*

Le documentariste poursuit sur la construction d'abris, d'habitations :

> *On a bâti avec des matériaux de fortune des cabanes de vingt pieds par vingt ou de vingt par dix, d'un rang de planches sur colombage, avec carton à l'intérieur, parfois du bois, parfois du papier, percées de trois ou quatre petites fenêtres frileuses, et sans cave le plus souvent. Celles qui n'ont pas l'heur de couronner « le plateau », le renflement de terrain en bordure de la Rivière-des-Prairies, s'entourent d'un renchaussage de deux à trois*

pieds de terre contre les eaux qui s'accumulent au fond de la basse-zone. Dans chacune d'elles gîtent six, huit, dix, douze personnes. La moyenne du nombre d'enfants atteint le chiffre de cinq par famille.

En prenant appui sur les données fournies par Bernier, on pourrait évaluer cette population de démunis à 1 300 personnes, approximativement. À l'époque, le quartier entourant le noyau villageois du Sault-au-Récollet est divisé en deux par les terres des Jésuites et celles des Frères Saint-Gabriel. L'univers de ceux qui habitaient à l'est de Papineau se refermait sur ce secteur. En dépit du contexte fermier, Bernier n'évoque ni jardins cultivés l'été, ni élevages d'animaux, des pratiques qui avaient cours à l'époque dans le quartier, même chez de simples résidents. Cet apport économique assurait aux familles un complément alimentaire et palliait les failles de l'aide gouvernementale. Les zoniers n'auraient pas bénéficié de ce soutien, de la nourriture produite localement? Il est probable que Bernier visite l'endroit en plein hiver.

Voici ce que Bernier décrit au sujet de l'alimentation :

On manque de nourriture. Ce n'est pas tellement rare qu'un zonier parte travailler aux chemins sans déjeuner. La majorité des chômeurs de ces parages ne prennent que deux repas par jour, et près de la moitié des zoniers chôment. Des mères jeûnent à l'année pour acheter du lait à leurs enfants. Le menu n'est guère varié. On achète en grande quantité les produits les moins coûteux, du pain, certains légumes; et le mets de la semaine sera des sandwichs aux tomates, sans beurre. On se prive tout en mangeant. Ce n'est pas étonnant que les estomacs se délabrent. Ce n'est pas étonnant que le moral se délabre.

Dans son reportage, il est aussi question des vêtements et du mobilier des zoniers d'Ahuntsic :

Le mobilier, à l'avenant. Presque partout, le nombre des chaises est inférieur à celui des personnes. Vous pensez bien qu'il n'y a pas de lits pour tout le monde. On étend tout ce qu'on a de manteaux, châles, vestons sur la table ou sur des chaises, et l'on enfouit les petits là-dedans. On manque de vêtements. Le même manteau servira à tour de rôle, à la mère et aux deux grandes filles, pour aller à la messe. On aperçoit des gamins, endimanchés pour la visite, nu-pieds. Depuis sept ans, cinquante ou soixante [enfants] d'âge scolaire sont restés encabanés d'octobre à avril.

Robert Bernier ajoute :

L'hiver la situation s'aggrave. L'allocation de chauffage, pas plus que celles de logement et d'électricité, ne suffit : c'est toujours sur la nourriture qu'on rogne. Le père a beau avoir été ramasser du bois à cinq milles à la ronde, et toute la famille ensemble, on a beau avoir tassé du papier pour en faire des bûches, dans notre pays, le bois et le papier flambent vite en janvier. Alors on couche tout habillé. L'eau gèle, la nuit, dans la maison. De longs glaçons parfois y plongent par les fentes de la muraille. La moindre fuite du vieux poêle quêté enfume peu à peu la pièce, et le visiteur aperçoit en entrant les bambins plus fortunés que les grandes personnes, à quatre pattes sous un nuage gris.

L'article de Bernier établit une corrélation entre les conditions de vie et l'état de santé, en écrivant que « L'humidité, la crasse font de la zone un foyer de maladies contagieuses. » Ajoutons que Bernier ne mentionne ni la tuberculose ni les mortalités infantiles et juvéniles qui sont encore élevées au Québec dans les années 1930-1940.[7] À Montréal, la grippe espagnole (1918) fait fermer nombre d'établissements et, dans Ahuntsic en 1929 un témoignage parle d'une maison « placardée » pendant 40 jours parce que plusieurs enfants sont atteints de la fièvre scarlatine.[8] Pour le moment, on ne peut décrire les contagions dont il est question dans le documentaire de Bernier sur la zone.

En tant qu'observateur rigoureux, mais non participant, Bernier décrit cette situation depuis l'extérieur. Il n'est pas inséré dans le monde des zoniers pour comprendre la société qui s'est constituée dans l'enclave urbain, à la fois décentré, isolé, à proximité. Sa perspective documentaire n'équivaut pas à une ethnographie de la vie de ces gens, laquelle aurait pu montrer les dynamiques internes de coopération. Par contre, au-delà des fragments descriptifs qu'il livre au lectorat de la revue, Bernier esquisse comment le « communautaire » s'organise dès 1934, puis au début des années 1940, autour de cet « îlot de misère et de rancune ». Deux dimensions sont importantes dans son optique : soulager la misère matérielle de ces gens, atténuer leur « rancune » et leur « misère morale ». Il documente les actions prises.

La dimension matérielle de l'aide « communautaire » est venue initialement des Jésuites du Sault à partir de 1934.[9] Leurs novices aident une dizaine de familles. À Noël, des paniers de vêtements et de nourriture sont distribués aux familles par les « zoneurs » (selon Bernier, c'est ainsi que se désignent les aidants). Des scouts apportent des jouets aux enfants.[10] « À la fin de 1937, on venait en aide à 55 familles; 50 étaient catholiques, sur lesquelles 25 ne pratiquaient pas. » En 1938-1939, la Société de Saint-Vincent de Paul[11] intensifie l'aide dans le secteur, avec des vêtements, des chaussures et des provisions alimentaires. L'organisation de l'aide aux familles de la zone engage des dépenses pour atténuer les problèmes sociaux et sanitaires.[12]

L'exercice d'un pouvoir pastoral,[13] corrélatif à l'aide communautaire, visait à contrer des formes d'organisation sociale venues d'Europe comme le communisme et des croyances concurrentes comme les Témoins de Jéhovah.[14]

Le développement urbain sur l'axe de la rue Parthenais

Dans les carrés rouges : la première église paroissiale en 1947 et en 1958.

Archives de Montréal. Détails des vues aériennes VM97-3-7P21-45 et VM97-3-02-11-101

Au cours des années 1950, des promoteurs construisent des duplex sur le haut des côtes : le développement immobilier correspond à la croissance de la population, en partie immigrante.

Une nouvelle école ouvre ses portes au 10215, rue Parthenais en 1957 et les Frères St-Gabriel délaissent l'école du 9930 en 1958. Dorénavant des laïcs enseignent dans les deux écoles primaires. En 1958, une nouvelle église est construite entre Parthenais et De Martigny sur Sauriol dans un style architectural novateur.

Un établissement hospitalier, fondé en 1952, est construit au début des années 1960 et ouvre sur la rue Fleury (coin Parthenais) en 1964, l'hôpital Fleury.

En 1940,

> *l'abbé Bruno Presseault était nommé curé des Saints-Martyrs-Canadiens. Dans la nouvelle petite église sans bancs, péniblement chauffée par des barils de tôle, le premier dimanche, malgré la tempête de neige, il y avait 250 assistants.*

La paroisse, fonctionnelle en 1941, est dite « missionnaire ». Elle est connue comme « la paroisse la plus pauvre de Montréal ».

En plus du communautaire, Robert Bernier parle de l'éducation. Le principal de l'école de la Visitation,[15] en visitant des parents d'élèves, a jeté un premier éclairage sur la zone en 1934 : il avait dans ses classes des enfants nu-pieds sous-alimentés. L'éducation des enfants s'organise au début de 1941 :

> *Le lendemain de l'Épiphanie,[16] les quatre premières classes d'une école nouvelle s'ouvraient dans le soubassement de l'église à 135 enfants, sous la conduite de sept religieuses dont l'une, infirmière, conseille aussi les mamans.*

Les Jésuites assuraient l'éducation religieuse. Une autre source parle de 115 élèves confiés à quatre religieuses de la tradition franciscaine.[17]

Au cours de l'année 1941, des enfants sont probablement transférés vers la petite école au 9907, rue Parthenais (côté *est* de la rue). Les Franciscaines, qui auraient fait bâtir cette petite école, y logeaient. Il est plausible que le bâtiment original ait été agrandi dans les années qui ont suivi.[18] L'école Saints-Martyrs-Canadiens, au 9930 de la rue Parthenais (côté *ouest*), ouvre en 1951. Les besoins sont tels qu'en 1950, en cours de construction, on décide d'ajouter un étage aux deux étages initialement prévus. Au début, les frères Saint-Gabriel dirigent la nouvelle école.[19] On ne connaît ni la teneur des contrats ratifiés entre le gouvernement du Québec et les communautés religieuses engagées, ni le mode de rétribution des membres.

La perspective externe de Robert Bernier contribue à masquer l'entraide entre les gens de la zone et les gens du quartier. Y avait-il des liens de solidarité avec les gens du Sault ? Si des gens allaient glisser sur la côte des Hirondelles (qui n'était pas encore un parc), la situation des zoniers devait

être apparente. Si les gens des paroisses avoisinantes étaient au courant de la situation, comment ont-ils composé avec la zone ? L'auraient-ils oblitérée ? Ou aidée ? Est-ce que les zoniers demandaient de l'aide ? Par exemple, est-ce que les danses « russes » offertes au parc Ahuntsic durant l'été, à cette époque, n'étaient pas le fait de ces gens qui recueillaient ainsi un peu d'argent ?

L'histoire du *Haut des côtes* du Sault reste à écrire. Sur une photo aérienne de 1947, on voit que des sentiers et des jardins perdurent au-delà de la Guerre. Les rues ne sont pas toutes ouvertes. Au cours de la décennie précédente, l'aménagement urbain aurait été laissé aux gens qui s'installaient. Privés de logements à prix modique, ils n'avaient d'autres choix que de construire des installations de fortune. Ce constat évoque des gens qui n'ont pas accès à des logements parce que ceux-ci sont soumis aux aléas du marché immobilier, sous un régime sans régulation sociale qui permette l'entrée de locataires démunis sur un marché haussier, sans leviers communautaires pour construire des logements démarchandisés.

Pour le moment, je n'ai pas de documents permettant d'établir quand la situation de la zone décrite par Bernier et Tellier se résorbe, ni comment les gens qui y ont vécu s'en sortent. Tellier suggère, dans son livre sur la paroisse du Sault, que les emplois générés par l'industrie de la guerre dans le quartier contribuèrent à sortir ces gens de la misère, à tout le moins une partie d'entre eux. Il est probable que les instances municipales ont éventuellement exigé la démolition des habitations qui contrevenaient aux tracés des nouvelles rues ou ne pouvaient être raccordées aux infrastructures en développement après la guerre.

En juxtaposant l'article de Robert Bernier avec les articles de Diane Archambault-Malouin (Bulletins 7 et 8 en 2020) et ma « Chronique d'une maisonnée dans Ahuntsic 1925-1945 » (Bulletin 3, mai 2018), on obtient une esquisse contrastée d'une localité urbaine en transformation. Sur le seuil de l'Ahuntsic actuel, avant les projets de développement urbain lancés dans les années d'après-guerre, on n'a pas un ensemble unifié. On observe certains marqueurs d'une classe moyenne en formation dans un secteur, la mise sur pied d'une coopérative, un projet collectif, dans un autre alors qu'une partie de la population vit dans l'indigence.

Notes

1 Anthropologue. Je suis redevable à Jacques Lebleu pour plusieurs documents et photos d'archives relatives à Saints-Martyrs-Canadiens et le haut des côtes. Je l'en remercie.

2 La visée de la revue *Relations* est énoncée dans le premier numéro, paru en janvier 1941 : « contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale ». L'article cité ici paraît en février de cette année-là dans la catégorie *Documentaires*, sous le titre de *La « zone » du Sault*. La collection complète est disponible sur le site de la BAnQ.

3 Robert Bernier (1911-1979) est issu de la petite bourgeoisie manitobaine (son père était juge). Jésuite, il enseigne la littérature à Montréal au collège Jean-de-Brébeuf. Il exerce une grande influence sur Jacques Ferron (1921-1984), écrivain et médecin, et sur Pierre Elliot Trudeau (1919-2000), homme politique.

4 Ce mot est utilisé depuis le début du 20e siècle pour désigner des faubourgs misérables à Paris.

5 Robert Tellier (1921-2018), historien du Sault, a été le premier membre honoraire de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Jacques Lebleu écrit à son propos : « Sa famille est arrivée dans le village du Sault-au-Récollet lorsqu'il était tout jeune enfant. Après son mariage, il a habité rue Curotte. Il a été enseignant dans diverses écoles du nord de la ville. Il est resté assez ancré dans la culture catholique de sa jeunesse. Ses livres (*La Visitation du Sault-au-Récollet*, *Les journaux et le Sault*, sur le site de la SHAC) m'ont inspiré à faire une recension d'Ahuntsic-Cartierville dans les journaux. »

6 Celle de Saints-Martyrs-Canadiens.

7 On peut consulter Paul-André Linteau et al., 1989, *Histoire du Québec contemporain Tome II*, Boréal.

8 Tiré des Mémoires d'Eugène Campeau (1898-1987) dont il a été question dans les Bulletins 3, 5 et 7 de la SHAC.

9 Après 40 ans d'absence, des Jésuites français se réinstallent au Québec en 1842. En 1852, ils font construire la Maison Saint-Joseph où 2000 jésuites sont formés jusqu'en 1962. Le collège Saint-Ignace pour garçons y déménage. En 1967, il est intégré au collège Ahuntsic et l'immeuble sur Henri-Bourassa près de Papineau est cédé au collège Mont-Saint-Louis.

10 Le scoutisme est un mouvement de jeunes et un mode d'éducation d'inspiration militaire lancés sous l'Empire britannique au début du 20e siècle.

11 Fondée en 1833 à Paris par des laïcs catholiques pour desservir des personnes en situation difficile, peu importe leur langue ou religion, cette société est en activité à Montréal depuis 1848.

12 Selon Paul-André Linteau et al. (1989), *Histoire du Québec contemporain Tome II* (Boréal), dès après son élection en 1939, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout introduit des réformes qui permettront à terme la mise sur pied de l'État social. Selon Marcel Auclair (2003), *Introduction à la sécurité sociale au Québec* (PUL), le gouvernement du Québec sous Maurice Duplessis va défendre, jusqu'à la fin des années 1950, une vision de l'État qui requière les efforts de communautés religieuses et d'organismes de charité.

13 Michel Foucault (1926-1984) a fait enquête sur cette technique de pouvoir. On peut lire entre autres, « Omnes et singulatim : vers une critique de la raison politique » dans *Dits et écrits IV (1980-1988)* (Gallimard). Au Québec, ce pouvoir a été exercé une maison à la fois, une confession à la fois. Il se constituait dans la relation aux jeunes et aux femmes.

14 Mouvement millénariste originaire de Pennsylvanie aux États-Unis vers la fin du 19e siècle. Se structure en organisation religieuse au cours du 20e siècle.

15 L'école de la Visitation, sur la rue Séguin entre Prieur et Henri-Bourassa, est construite en 1931 par la Commission scolaire de Montréal qui avait remplacé la Commission scolaire du Sault-au-Récollet en 1918.

16 Ou la fête des Rois, est célébrée le 6 janvier.

17 Leur présence est attestée au Québec dès le début du 20e siècle, notamment en Beauce et à Québec. Très actives jusque dans les années 1970, elles fondent et opèrent principalement des écoles et aussi des hôpitaux à travers le Québec.

18 À l'époque, le bâtiment n'incluait pas l'annexe construite en 1989, qui donne actuellement sur De Martigny.

19 Adélard Faubert, 1990, *L'École Saints-Martyrs-Canadiens*, Montréal, Institut des Frères Saint-Gabriel.

De l'école du Parc Madeleine aux Habitations Hélène-Desportes

Monik Desjardins

Le début du peuplement du quartier ouest de la municipalité du Sault–au–Récollet

Tout commence au printemps de 1908 par des annonces récurrentes de la Ross Realty Co. Ltd., 30, rue St-Jean, Montréal : « *Terrains de choix $90.00 et plus, 5 % en comptant, le reste $1.45 par mois. [...] Tramways de Back River jusqu'à la station du Couvent des Dames du Sacré-Cœur. Bureau sur la propriété* »

Parc MADELEINE
SAULT AU RECOLLET
Terrains de choix $90 et plus ; 5% comptant, le reste $1.45 par mois. On réserve le terrain pour l'érection de l'église catholique sur les avenues Dufferin et Quarante-Quatrième.
Tramways de Back River jusqu'à la station du Couvent du Sacré-Coeur. Bureau sur la propriété.
J. P. A. BELANGER, Agent.

PARC AMHERST
QUARTIER ST DENIS
Le meilleur service de tramway de la ville. Terrains bien situés et à bon marché.

ORCHARD GROVE
Le point le plus élevé du Boulevard Saint-Paul. Lots plantés de Pommiers, depuis $250. Conditions faciles.

PARC GLENORA
AHUNTSIC
Lots depuis $125.00. Bureau près de l'Hôtel Péloquin.
Prenez les chars du Sault.

PARC ST DENIS
QUARTIER ST DENIS
Chars du Sault. Prix minimes. Conditions faciles.
S'adresser aux agents sur la propriétés ou à
The Ross Realty Co., Ltd
30 rue St Jean.

Annonce dans La Presse, 16 mai 1908
BAnQ Numérique

Le Parc Madeleine était jusqu'alors une terre en culture, appartenant aux Dames du Sacré-Cœur. Une réserve a été faite pour la construction d'une église catholique sur les avenues Dufferin (rue de La Roche) et Quarante-quatre (rue Fleury). De nombreux terrains se vendent sur lesquels sont bâties des maisons. En 1914, des parents signent une pétition pour faire construire une école pour le quartier ouest de la municipalité du Sault-au-Récollet. Dès 1915, M. E. Lortie de la commission scolaire du Sault- au-Récollet réussit à faire ériger une école, nommée école Ste- Madeleine, sur la 45e avenue (rue Prieur).

L'édifice de l'école est l'un des plus modernes. L'école comprenait 4 classes fréquentées par 50 filles et 70 garçons. C'est J.-C. Miousse qui en fut le premier principal. Ce dernier demeura à son poste jusqu'en janvier 1917. Il fut alors remplacé par M. Mendoza Sénécal, qui devient principal en septembre 1917. En janvier 1918, la commission scolaire du Sault-au-Récollet passait sous la direction de la Commission des écoles catholiques de Montréal, suite à l'annexion de la ville du Sault-au-Récollet en 1916.

Suite à une nouvelle pétition, un service religieux fut obtenu en 1917. La première messe fut chantée le 4 novembre dans une classe de l'école transformée en chapelle. La future paroisse St-Paul-de-la-Croix n'est encore qu'une desserte de la paroisse de La Visitation. À l'automne 1919, l'abbé Émile Lambert en prit la direction. L'école a de la misère à accueillir tous ses élèves. L'évacuation de la classe qui servait de chapelle est donc ordonnée par la commission scolaire. Les Dames du Sacré-Cœur offrirent, pour l'office dominical, l'hospitalité de leur chapelle Ste-Sophie, jusqu'à l'érection de la chapelle St-Paul-de-la-Croix, inaugurée le 12 juin 1921. L'école prit alors elle aussi le nom de St-Paul-de-la-Croix, patron de la desserte. Elle fut divisée en 2 sections. La commission scolaire nomma Mercédès Grégoire directrice des filles le 2 septembre 1923. L'inscription totale était de 169 filles. Enfin, en 1931, suite à une nouvelle pétition, la Commission des écoles catholiques de Montréal se rend, à la demande des citoyens, et décide de construire une école neuve dont les garçons prirent possession en septembre 1932.

Pour éviter toute confusion avec la nouvelle école des garçons, qui continue à porter le nom St-Paul-de-la-Croix, l'immeuble original est restauré et reconnu officiellement sous le nom d'école Ste-Marthe pour les filles. Ses classes accueillent 325 élèves. Depuis 1938 les filles peuvent prolonger leurs études jusqu'à la 10e année inclusivement. En 1934, l'association de l'amicale Ste-Marthe est fondée. À l'ouverture des classes en septembre 1943, il y avait 423 élèves réparties en 11 classes. Dans les années 1945-46 on retrouve parmi le personnel : Mme L. Larivée et Mlle G. André, enseignantes, Mercédès Grégoire, directrice et, comme infirmière, garde Filiatrault pour un total de 325 élèves.

L'école Ste-Marthe est renommée Hélène-Desportes vers 1970. Le taux de natalité est à son plus bas au Québec lorsque l'école est désaffectée en septembre 1973.

Je suis arrivée à l'école Ste-Marthe en mai 1944-45 pour finir ma 2e année. En 1945-46, j'y ai fait ma 3e année. Trente-cinq ans plus tard, en 1981, ma mère, Irène Desjardins, fut une des premières résidentes des Habitations Hélène-Desportes, construites dans le même immeuble. Elle résidait à l'appartement 228.

Irène Desjardins (née Loiselle), Monik Desjardins et Adoulda Loiselle (née Lacroix) sur le perron du 1036, boulevard Gouin Est. Collection de Mme Desjardins.

Historique du projet Les Habitations Hélène-Desportes

1977 Au début de l'année, M. Guy Tardif, alors ministre des Affaires municipales et député de Crémazie, demande à la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'étudier la possibilité de recycler en logements les nombreuses écoles et couvents désaffectés du territoire québécois. L'étude recommande le recyclage d'écoles aux fins d'habitation. La même année, M. Tardif charge la Société de réaliser trois projets-pilotes, dont un concerne une école inutilisée de son comté, Hélène-Desportes. La firme d'architectes Burman et Bouchard est mandatée pour la réalisation de l'étude de faisabilité.

1978 Négociations intensives avec la CECM afin d'en venir à une entente avec la SHQ quant au prix à payer pour l'école.

Janvier 1979 Le dossier d'achat se concrétise. La CECM accepte de vendre l'école à la SHQ pour la somme de 1 600 $. Il faut construire environ 50 logements pour rentabiliser le projet.

Février 1979 La Société Espace-Vie est prête à s'occuper de la réalisation du projet pour ensuite le remettre entre les mains d'une OSBL formée de locataires de la résidence.

19 mars 1979 Acceptation de la vente par le Conseil scolaire de l'Île de Montréal.

Avril 1979 Entente conclue entre le gouvernement du Québec, la SHQ et Espace-vie. La SHQ accepte de construire 56 logements au coût de 1 474 171 $.

Mai 1980 Adoption en première lecture de la modification du règlement de zonage relative au projet Les Habitations Hélène-Desportes par la ville de Montréal.

Juillet 1980 Adoption en 2e lecture de la même modification.

Août l 980 Appel d'offres de la Société Espace-Vie relativement au projet Les Habitations Hélène-Desportes dans les journaux locaux et nationaux.

Novembre 1980 Début des travaux de construction et d'agrandissement.

Septembre 1981 Fin des travaux.

30 novembre 1981 Inauguration de la résidence.

Quelques événements mémorables

Les Habitations Hélène-Desportes remporte un prix d'embellissement de la ville de Montréal vers 1983-1984, Mme Irène Desjardins et M. Adrien Courvilley ont beaucoup travaillé.

La directrice des Habitations Hélène-Desportes, Fernande Kavagnah, est très fière de ce qu'est devenue l'ancienne école Ste-Marthe, désaffectée en septembre 1973.

En juin 2001, Mme Kavagnah a réussi à inviter des anciennes élèves de l'école Ste-Marthe de 1981. J'y étais, c'était bien agréable de se retrouver.

Lors de la soirée des 30 ans des Habitations, le 12 novembre 2011, les invités ont pu voir en vidéo le témoignage émouvant de Mme Julia Valiquette-Hamel, âgée de 97 ans.

Cette dame, voisine et amie de ma mère, fut l'une des premières arrivées aux Habitations. Toujours en forme, elle est alors la plus âgée de l'immeuble. Elle est aussi devenue, quelques années plus tard, la première centenaire à Hélène-Desportes.

Photographies de la collection de Mme Desjardins

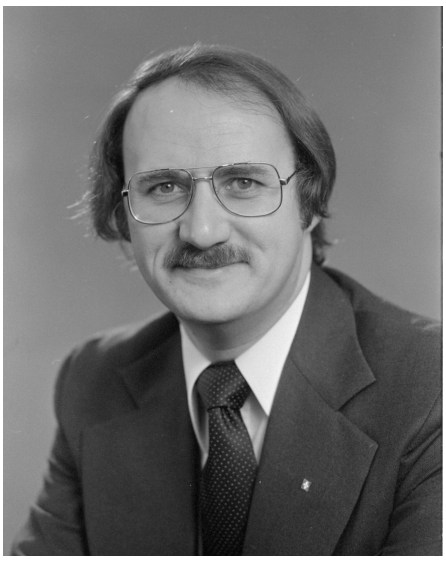

Portrait de Guy Tardif, ministre des Affaires municipales et député de la circonscription électorale provinciale de Crémazie.
Photographe : Daniel Lessard, 1978. BAnQ, Publications et archives gouvernementales, Fonds Ministère des Communications,

E10,S44,SS1,D78-119

Monik Desjardins, deuxième à partir de la droite, seconde rangée, avec des résidentes et des invitées lors des célébrations du 20e anniversaire des Habitations Hélène-Desportes en juin 2001.

Mme Julia Valiquette Hamel, une des premières résidentes aux Habitations Hélène-Desportes, souffle les bougies de son gâteau d'anniversaire. Elle vivra centenaire. Au centre, **Mme Irène Desjardins,** à droite **Mme Rosito**. Photo prise en 1983.

Sir Hugh Graham, George Grantham Bain Collection, Library of Congress, LCCN2014685478. Date indéterminée.

De la *Elmwood Reside*

Gérald Senécal
avec la collaboration de
Geneviève M. Senécal

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville est choyé pour la beauté des parcs qui longent la rivière des Prairies, lieux paisibles pour la randonnée et les pique-niques. Certains d'entre eux, comme le parc Nicolas-Viel et le parc Beauséjour, ont été le théâtre d'événements historiques. Le parc Beauséjour situé à Cartierville à l'est des limites de l'ancien village de Saraguay, est l'hôte, au mois août 1917, d'une nuit mouvementée qui aurait être pu être tragique.

Hugh Graham, éditeur canadien, débute sa carrière comme journaliste à la *Montreal Gazette*. Puis, en 1869, il fonde avec George T. Lanigan le journal *Montreal Star*. L'année suivante, ils créent de nouvelles publications : le *Family Herald* et le *Weekly Star*. En 1872, les deux hommes se dissocient pour des raisons de divergences d'opinions éditoriales. Lanigan se prononce pour l'annexion du Canada aux États-Unis tandis que Graham est un impérialiste convaincu. Au fil du temps, Graham se hisse à la tête du marché de l'édition au Canada. En 1908, il est proclamé par le roi Edward VII, Knight Bachelor (chevalier) puis, en 1917, il reçoit du roi Georges V le titre de premier Baron Atholstan de Huntingdon, dans la province de Québec du Dominion du Canada et de la ville d'Édimbourg.

Monsieur Graham s'établit en 1911à Cartierville, un peu à l'est de ce qui deviendra quelques années plus tard Saraguay. Ce dernier achète un ensemble de lots formant un vaste terrain avec bâtiments construits par James Cochrane King, un homme d'affaires du domaine du moulage de métaux. Il fait construire une somptueuse résidence d'été qu'il appelle « Elmwood Residence ». La maison est située sur un site magnifique entouré d'arbres séculaires. Un article paru dans *La Presse* en 1917 affirme que celle-ci « est sans contredit la plus belle demeure de tout Cartierville »[1]. Cet endroit deviendra beaucoup plus tard le parc de Beauséjour.

En 1917, le Québec connaît une période tumultueuse, la Première Guerre mondiale faisant rage en Europe. Plusieurs nationalistes québécois dénoncent ce que l'on appelle à cette époque « l'affaire de l'Ontario ». En effet, les francophones de cette province se butaient alors à la non-reconnaissance de certains de leurs droits, dont celui de la langue d'enseignement. En contrepartie, les canadiens-anglais reprochent le faible taux d'enrôlement (4,5 %) de la part des résidents du Québec. Le premier ministre du Canada de l'époque, Robert Borden, et son cabinet promettent à la Grande-Bretagne d'augmenter le nombre de troupes envoyées pour appuyer l'effort de guerre. Face à l'éventualité de la conscription, les manifestations publiques au Québec

ence au parc de Beauséjour

se multiplient. Le peuple est divisé. Certains sont pour la tenue d'un référendum sur la question, d'autres pour la désobéissance civile. Des personnages comme le maire de Toronto, Thomas Church, prennent parole. Ce dernier déclare : « Il est temps de mettre le Québec de force à la raison… Le Canada va devenir un pays anglais quoiqu'en pense le Québec qui, en temps de paix a toujours été l'enfant gâté de la Confédération »[2]. Pour sa part, Hugh Graham mène une bruyante campagne pour la conscription dans son journal le *Montreal Daily Star*. Plusieurs la jugent incendiaire et raciste. Finalement, le 24 juillet 1917, le parlement canadien adopte la loi de la conscription qui oblige tous les hommes âgés entre 20 et 35 ans, célibataires ou veufs et sans enfants, à s'enrôler. Cette nouvelle loi provoque tous les soirs de violentes manifestations à Montréal. Les protestataires brisent des vitrines en scandant « À bas Borden, vive la Révolution ». Selon le *Star,* Hugh Graham aurait reçu des lettres de menaces, « l'avertissant que l'adoption de la loi de la conscription serait suivie en moins de dix jours de sa mort et de celle de d'autres citoyens éminents de Montréal et d'Ottawa »[3].

La nuit du 1er août 1917, Élie Lalumière, chef d'un mouvement anti-conscriptionnniste violent nommé la Ligue des constitutionnels, et onze de ses membres se présentent masqués et habillés en noir à la carrière Martineau à Rosemont, où ils y dérobent 350 livres de dynamite.

À partir de ce moment, les événements se bousculent. Le lendemain, tout près de la demeure du sénateur Charles-Philippe Beaubien sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, les domestiques découvrent dans un colis un engin explosif composé de bâtons de dynamite qui, heureusement, n'avait pas explosé. Le colis porte alors une étiquette sur laquelle est écrit un message contre la conscription.

Quelques jours plus tard, lors de la nuit du 9 août 1917, vers 3 h 50, c'est la résidence d'été de Hugh Graham (futur parc Beauséjour) qui est attaquée. Un commando de six individus dépose six bâtons de dynamite sous la galerie située du côté nord-ouest de la maison, face à la rivière. L'explosion provoque des dommages considérables. Toutes les vitres du côté de la rivière sont brisées. La galerie et la fondation sont détruites. À l'endroit de la déflagration, on observe un trou dans le sol de deux pieds (60 centimètres) de profondeur

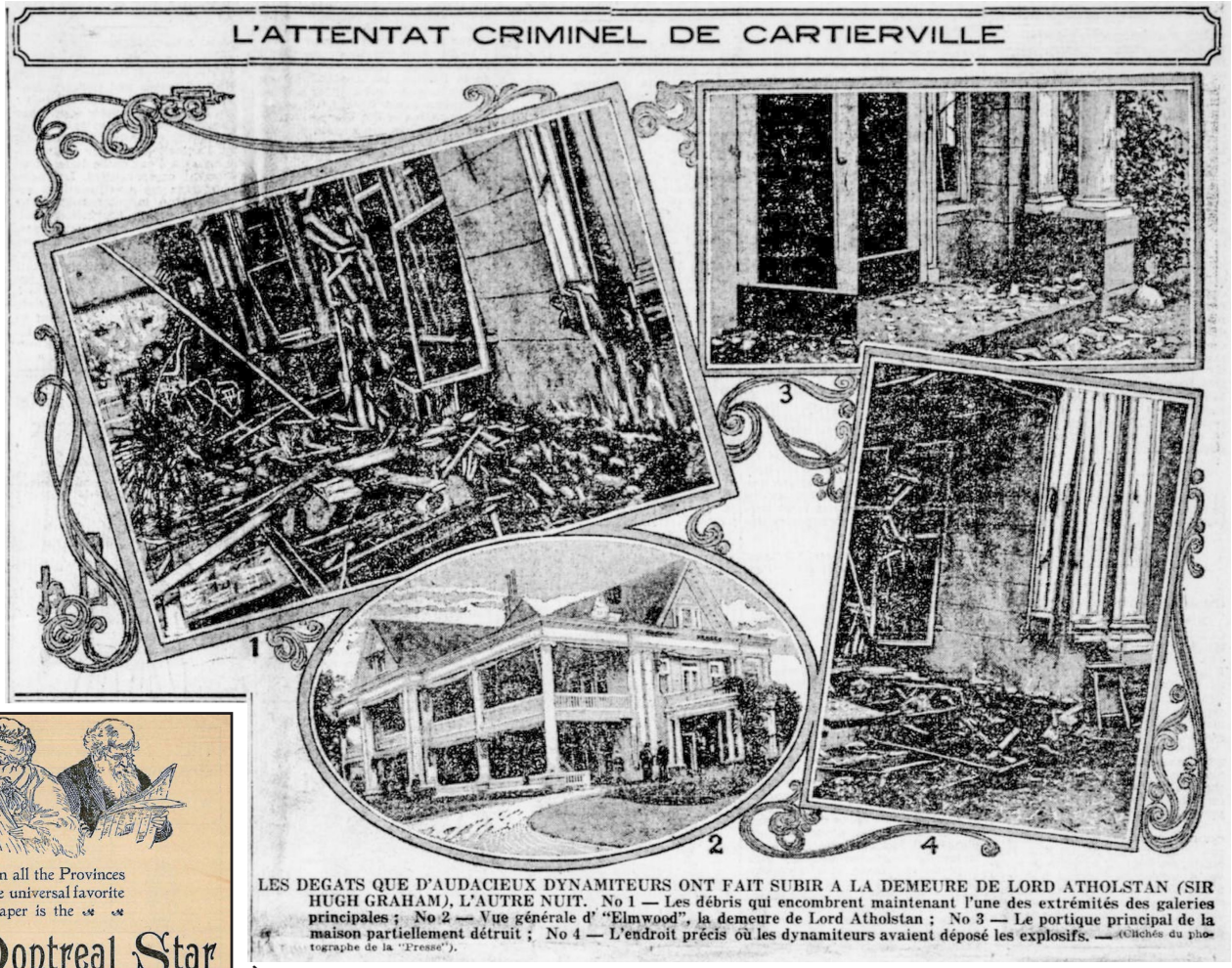

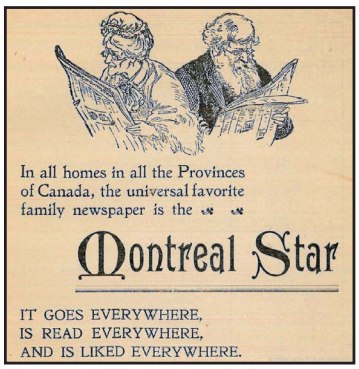

À gauche : Publicité pour le journal Montreal Star. 1900. Archives de la Ville de Montréal P98-01_0203

Ci-dessus : La Presse 10 août 1917, Page 1 BAnQ Numérique

par trois pieds (90 centimètres) de diamètre. Heureusement, Hugh Graham, son épouse, sa fille, leur invité (un monsieur Christie) et les huit domestiques présents à l'intérieur ne sont pas blessés. L'explosion a été ressentie partout dans le voisinage comme un tremblement de terre et le bruit a été perceptible jusqu'à Sainte-Dorothée, soit à environ huit kilomètres de Cartierville.

Dans les minutes qui suivent l'explosion, plusieurs appels téléphoniques sont logés au poste de police du quartier, mais le lieutenant Laurin, qui est alors de service, ne peut répondre aux inquiétudes de ses interlocuteurs. En effet, il n'est informé de la nature de l'explosion que vers 10 h le lendemain matin. Arrivé sur les lieux, le policier est accueilli par Hugh Graham. Un témoin aurait aperçu, vers l'heure fatidique, une voiture contenant six hommes qui roulait à vive allure, les phares éteints, en direction de Montréal.

Les polices municipale et fédérale débutent une enquête pour retrouver les « dynamitards » comme on les surnomme.[4] . Le 15 août, le gouvernement fédéral offre une prime de cinq mille dollars pour attraper les fautifs. Quelques jours plus tard, durant la nuit du 29 au 30 août, des voleurs tentent de forcer la porte d'un entrepôt de la Canada Cement Company situé à Pointe-aux-Trembles. Heureusement, des agents de sécurité se rendent compte du méfait en cours. Surpris, les voleurs réussissent à s'enfuir malgré l'échange de coups de feu. Ils n'ont cependant pas réussi à mettre la main sur les quinze tonnes de dynamite stockées dans l'entrepôt. Le lendemain, coup de théâtre! On apprend que la police a arrêté Élie Lalumière et une douzaine d'autres présumés terroristes. Ils sont incarcérés à la Maison de détention, au même endroit que des citoyens d'origine allemande et autrichienne. La même journée, des agents de police accompagnés d'une cinquantaine de soldats procèdent à une importante perquisition sur la rue de Chateaubriand. Ils y retrouvent, en plus de la dynamite volée de la carrière Martineau, plusieurs fusils, des carabines ainsi que de nombreuses cartouches. Élie Lalumière serait passé aux aveux et aurait dénoncé ses complices.

Le 3 septembre, Joseph Tremblay, le locataire de la maison située sur la rue de Châteaubriand où a eu lieu l'importante saisie d'armes et de dynamite, est arrêté. L'enquête se poursuit et les policiers font une importante perquisition dans un hangar à Rosemont où l'on retrouve cinq à six cents livres de dynamite.

On procède à cinq nouvelles arrestations. Parmi eux, on compte Henri Arseneault, propriétaire du hangar et également travailleur de la carrière Martineau. Le lendemain, tous les corps policiers du Québec sont aux trousses des deux plus dangereux conjurés, soit Joseph Handfield et Henri Monette. Les deux hommes, qui s'étaient enrôlés au début de la guerre, se sont connus dans un cantonnement anglais. De retour au pays en 1916, ils volent l'automobile d'un officier puis désertent. Ils sont arrêtés et condamnés à deux ans de réclusion. Handfield et Monette sont libérés un an après et c'est à ce moment qu'ils s'engagent à militer dans des groupes antimilitaristes et font la connaissance d'Élie Lalumière. Les deux suspects sont repérés à Lachute au bout de quelques jours. Henri Monette réussit à s'enfuir, mais Joseph Handfield, se sentant encerclé et sans aucune chance de s'échapper, décide de retourner son arme contre lui et de mettre fin à ses jours. C'est à ce moment qu'une vaste chasse à l'homme est déployée pour retrouver Monette. Une prime de cinq mille dollars est annoncée par les autorités pour tout renseignement concernant cette affaire.

Le procès des neuf présumés terroristes débute devant une foule considérable. Le palais de justice est rempli à pleine capacité. Les nombreux spectateurs sont généralement sympathiques à la cause des accusés. On apprend que dans ses aveux, Élie Lalumière rejette toute la responsabilité du complot sur Henri Monette, Joseph Handfield et un certain Charles Desjardins. Il avoue avoir participé au vol de la dynamite sous leurs menaces, mais affirme qu'il était absent lors de l'attentat de Cartierville. Joseph Tremblay, un autre accusé, déclare pour sa part que Lalumière était le chef de la bande et que Handfield et Monette étaient « ses hommes de main » qui menaçaient les autres en cas de désobéissance. C'est avec surprise que l'on apprend que Charles Desjardins, un autre membre du groupuscule ayant été impliqué dans la fourniture d'armes et de fonds pour l'opération, était en fait un agent de police fédérale.

De gauche à droite : A - Élie Lalumière, La Presse 20 sept. 1917, page 1, **B** - Joseph Tremblay, La Presse 13 sept. 1917, page 17, **C** - Henri Monette, La Presse 18 sept. 1917, page 1. Source : BAnQ Numérique

Elmwood R

Le 19 septembre, Henri Monette est arrêté à l'Académie Roussin de Pointe-aux-Trembles, où il avait été engagé comme domestique quelques jours plus tôt. Il est accusé de tentative de meurtre sur la personne de Conrad Thérien, un conducteur de voiture que lui et Handfield ont blessé par balle pendant le vol de son véhicule. Le procès est expéditif et Monette est condamné à la réclusion à perpétuité.

Lalumière est disculpé de l'accusation d'attentat criminel, mais doit répondre d'une autre accusation pour conspiration. Le juge de la cause cite à comparaître Charles Desjardins, qui est traité d'agent provocateur. Il est à son tour incarcéré. Parce qu'un des jurés contracte une pneumonie, le procès doit être recommencé. Le procès conjoint des « dynamitards » ne reprend que le 15 mars 1918. La Couronne dépose un réquisitoire très incriminant contre Lalumière et Desjardins. Quant aux autres accusés, les présomptions sont relativement faibles. Ainsi, trois accusés sont libérés et six autres sont acquittés. Le jury ne parvenant pas à un consensus sur le verdict concernant Lalumière et Desjardins, un troisième procès doit être tenu pour régler la situation. Au mois de mai 1918, leurs causes sont encore remises, ce qui leur permet d'être admis au cautionnement et libérés.

On n'entendra plus parler de Lalumière par la suite sauf en 1971. En effet, un an après la Crise d'octobre 1970, on apprend qu'un indicateur de la police est dénoncé pour avoir créé de toutes pièces une fausse cellule du Front de libération du Québec (FLQ) portant son nom. Quant à Charles Desjardins, il reprend son travail de policier, mais est accusé en 1920 d'avoir tenté de tuer un jeune homme durant une altercation dans un hôtel de Hull (Gatineau).

La Première Guerre mondiale terminée, Hugh Graham continue de faire prospérer ses entreprises dans un climat plus tranquille. Il décède en 1938 à l'âge de 90 ans. Suite à sa mort, « Elmwood Residence », la demeure de Cartierville est vendue. Pendant une courte période, elle sert de centre d'hébergement pour des enfants réfugiés. Puis en septembre 1941, les Sœurs de la Providence en font l'acquisition dans le but de la transformer en maison de convalescence pour les religieuses. Lors de travaux de rénovation en juillet 1942, le malheur frappe encore la résidence. Un incendie accidentel est découvert tôt le matin à l'arrivée des ouvriers. Le feu fait rage dans le toit du côté de la rivière. Les dommages sont très importants et le bâtiment est trop endommagé pour être rénové. La maison et ses dépendances sont démolies à l'exception de la chaufferie en brique qui, elle, est en bon état.

En 1960, des rumeurs courent selon lesquelles le comité exécutif de la cité de Montréal entend changer le zonage de la propriété pour qu'une corporation puisse construire des maisons d'appartements. Un comité de citoyens s'y oppose et réussit à faire respecter le zonage établi en 1949 et ratifié une seconde fois en 1956 pour l'aménagement d'un parc. En 1961, la ville exproprie le terrain pour la somme de 375 000 dollars et en 1963, débute les travaux d'aménagements du futur parc. L'ancienne chaufferie, le seul bâtiment restant, est convertie en abri pour les pique-niqueurs. La physionomie du parc est demeurée la même depuis cette époque à l'exception des rénovations du pavillon en 2010.

Le choix de la désignation Beauséjour pour ce lieu, en 1962, marque le deuxième centenaire de la déportation des Acadiens et réfère à un fort du même nom situé entre les provinces actuelles du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Le nom de parc Beauséjour avait auparavant été donné en 1956 à un autre parc situé à proximité de la rue Beauséjour dans le même secteur. L'aménagement de ce parc fut cependant abandonné.[5]

Notes

1 La Presse page 1 jeudi 9 août 1917
2 La Presse page A8 dimanche 18 octobre 1992
3 La Patrie page 1 jeudi 9 août 1917
4 Le Devoir page 8 jeudi 9 août 1917
5 La Presse 19 mai 1981 Page A4

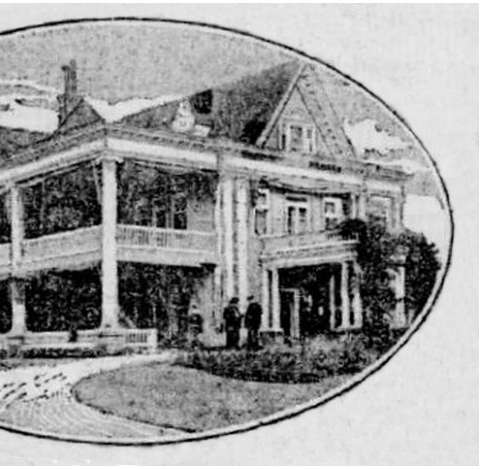

esidence, La Presse 10 août 1917, page 1
BAnQ Numérique

Elmwood Residence, le lendemain de l'incendie. La Presse, 14 juillet 1942, page 3. BAnQ Numérique

Chalet du parc de Beauséjour (ancienne chaufferie).
Photo Raymond Gagnon, 7 sept. 1965.
Archives de Montréal
VM94-A0240-027

La banlieue en ville

Danielle Daigle[1]

De la fenêtre de mon salon, j'observe les arbres matures qui font partie de la beauté de ce quartier appelé maintenant Fleury Ouest. Au gré des saisons, le paysage change et je me dis que je suis chanceuse de vivre dans un si bel endroit depuis une quarantaine d'années. L'été, quelques voisins embellissent leurs devantures ou leurs cours arrière, et cela vient ajouter de la couleur dans nos vies.

Il y a trois ans, j'avais besoin de relever un défi, je me suis donc inscrite aux Promenades de Jane[2] afin d'offrir une visite guidée des deux paroisses situées près de chez moi. Tout ce que j'avais en poche à ce moment-là était de la bonne volonté, mon vécu en tant que résidente du quartier depuis mon adolescence, un intérêt pour l'histoire et surtout un intérêt pour les gens. Le but de la visite était d'amener un groupe de citoyens à dialoguer sur les enjeux de l'urbanisme. J'ai donc choisi de parler des paroisses Saint-Benoît et Saint-André-Apôtre, où j'ai habité la majeure partie de ma vie. Pour ce faire, j'ai fait des recherches afin de savoir quand, comment et pourquoi une paroisse est fondée et j'ai ajouté mes souvenirs ainsi que mes préoccupations face à l'avenir.

Voici un aperçu de la visite guidée, qui j'espère vous donnera le goût de venir vous promener dans le secteur ou encore de m'envoyer vos souvenirs afin que je puisse bonifier cette visite, tout comme l'ont fait certains des participants lors de ce vendredi pluvieux de mai 2018. Il me ferait plaisir de la refaire lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Depuis une dizaine d'années, la rue Fleury Ouest se transforme, même que maintenant on l'appelle Quartier Flo.[3] Certaines bâtisses ont été rénovées afin d'attirer de nouveaux commerçants, car la plupart des commerces qui étaient en place à mon arrivée en 1977 n'existent plus. Dans mon souvenir, on y retrouvait une pâtisserie, plusieurs épiceries, une quincaillerie, un magasin de sport et un dépanneur au coin de notre rue où nous allions acheter nos bonbons à la pièce.

Le départ de la visite guidée se faisait au parc Tolhurst, face à la clinique médicale qui est maintenant fermée à la suite d'un incendie. J'en profite pour écrire que j'espère qu'elle sera rénovée et que des médecins reviendront y pratiquer. Le parc Tolhurst était un boisé jusqu'au début des années 80.

Terrain du parc Tolhurst avant son aménagement. 16 août 1977.
Archives de Montréal, VM94-7-1-06-D870

La partie du parc près de la rue Fleury a reçu une cure de rajeunissement dans les dernières années. Différentes activités thématiques sont organisées tout au long de l'année, telles qu'un labyrinthe à l'Halloween et une cabane à sucre au printemps. Chaque mercredi d'été, il y a les soirées pique-nique, des camions de cuisine de rue sont stationnés devant le parc, ce qui permet de faire de nouvelles découvertes culinaires. Si on le veut, on peut aussi apporter son lunch ou acheter un repas dans un resto près du parc. Pour ceux qui ont des enfants, cela peut être un moment de répit pendant que les enfants s'amusent en toute quiétude par une belle soirée d'été.

Nous nous dirigeons sur la rue Meunier en direction de l'école Saint-André-Apôtre. Nous arrêtons devant un modèle de maison LOC.[4] Le hasard veut qu'une des participantes, Mme Céline Ménard, ait grandi sur la rue, elle peut donc nous parler des moments qu'elle y a vécus. Elle a même eu la gentillesse de venir me porter un dépliant original de l'époque pour la vente de ces maisons. À l'époque, les résidents sont surtout des ouvriers spécialisés, semi-spécialisés ou des cols blancs. Aujourd'hui, les maisons sont plutôt habitées par de jeunes professionnels et plusieurs ont été rénovées et agrandies.

Suite aux constructions de l'époque, il est temps de penser à construire une église, un presbytère et une école. Au départ, la paroisse fût créée sous le nom de Jésus-Ouvrier. En 1950, le premier presbytère et la première chapelle temporaire de Jésus-Ouvrier sont

Garage du ministère de la Voirie.
625, boulevard Henri-Bourassa Ouest.
Photographe : Gilles Richard, 1963
BAnQ E6,S7,SS1,D630001-630009

construits sur la rue Clark. En semaine, on y célèbre la messe. Les célébrations liturgiques du dimanche ont lieu au garage de la voirie au 625, rue Kelly Ouest.[5]

La première messe dans l'église actuelle Saint-André-Apôtre sur la rue Prieur sera célébrée le 7 février 1953. Encore aujourd'hui, l'église est largement fréquentée le dimanche par des familles avec de jeunes enfants. Nous y sommes allés avec nos filles à quelques reprises lorsqu'elles étaient au primaire. À la fin de la messe, du jus et des biscuits y étaient servis. C'était leur récompense pour leur patience.

L'école primaire est située juste à côté de l'église. Deux de mes filles y ont étudié de la maternelle à la sixième année. Pendant plusieurs années, je suis restée au parc qui est situé à l'arrière de l'école avec ma plus jeune afin qu'elle puisse s'amuser avec d'autres enfants.

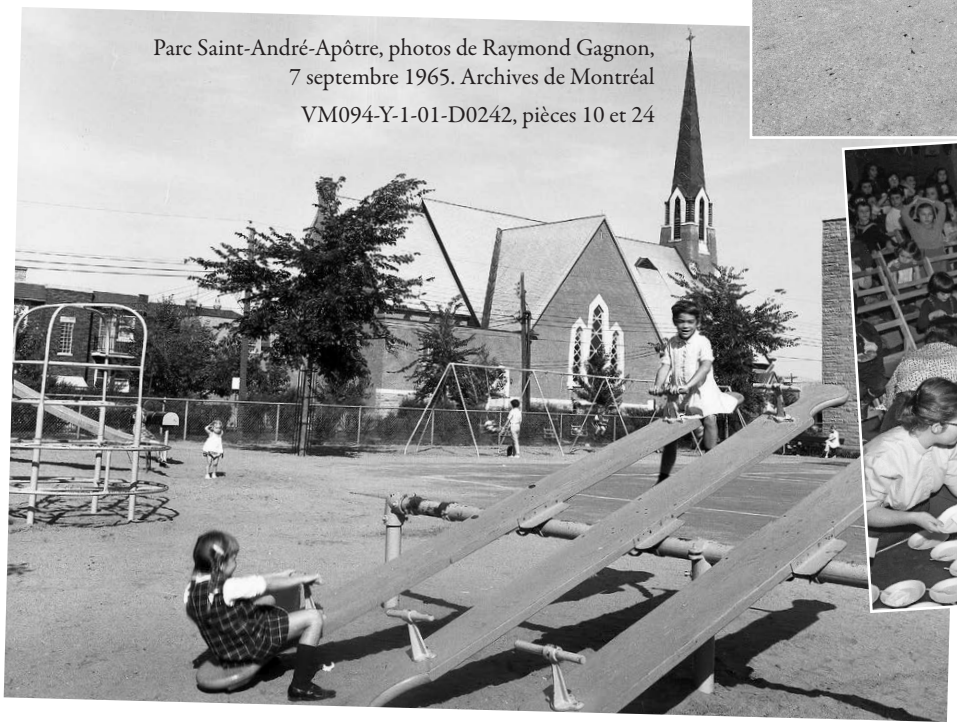

Parc Saint-André-Apôtre, photos de Raymond Gagnon, 7 septembre 1965. Archives de Montréal VM094-Y-1-01-D0242, pièces 10 et 24

Distribution de la tarte Steinberg aux jeunes du Centre Saint-André-Apôtre le 22 février 1954. Archives de Montréal, VM107-Y-1-0086-003

Il y a plusieurs années, des jeux d'eau ont été aménagés, des modules de jeux ont été ajoutés ainsi qu'un terrain de soccer. Le gymnase de l'école est utilisé par l'UFA[6] de septembre à avril pour les sports et durant la période estivale, un camp de jour pour les enfants du primaire est offert. Cela est très pratique d'avoir accès à des activités à peu de frais à quelques pas de la maison. Même que pendant quelques années, j'ai siégé sur le conseil d'administration. Les autres activités de cet organisme se donnent au sous-sol de l'ancien Hôpital de la Visitation, fondé en 1956 et qui a été converti en logements communautaires en 2007, sous le nom les Habitations Nicolas-Viel.

Maintenant, dirigeons-nous vers l'ancienne paroisse Saint-Benoît. En 1977, lors de notre arrivée à Montréal, notre maison faisait partie de la paroisse Saint-Benoît. Celle-ci a été fondée en 1959. Depuis 2008, l'église a été vendue et se nomme désormais Église de Dieu de la Prophétie Montréal Nord-Ouest.

Très souvent le samedi, on peut y apercevoir des mariés, ce qui est plutôt rare de nos jours, et le dimanche, lors de la messe, il est difficile de trouver une place de stationnement dans les rues avoisinantes.

L'école Saint-Benoît, qui se trouve à l'arrière de l'église, a été construite un peu plus tard, soit en 1966. C'est là que j'ai fait ma sixième année. Cela ne me prenait que trois minutes pour m'y rendre, quel changement pour la fille qui arrivait de la banlieue et qui était habituée de prendre l'autobus et de revenir seulement en fin de journée! Plus de lunchs à faire! Je pouvais revenir manger à la maison chaque midi. Après l'école, j'ai eu la chance de participer aux activités parascolaires que les professeurs organisaient. J'y ai suivi des cours de danse folklorique, ainsi que des cours d'astronomie. Quel plaisir d'apprendre de nouvelles choses et tout cela, à deux pas de la maison!

Sur la rue Meilleur, il y avait l'usine Crown Cork and Seal. Cette usine a ouvert ses portes en 1956. Elle produisait 800 millions de canettes par année, en plus de fabriquer des capsules de bouteille et elle comptait 140 employés. L'odeur de cette usine était fort désagréable lors des journées chaudes. Pendant plusieurs années, il a eu des pressions pour que l'usine soit fermée, mais la santé publique a décrété qu'il n'y avait pas de danger pour les résidents. Elle a été démolie

dans les dernières années et des condos y seront construits prochainement. Personnellement, j'aurais aimé qu'on y construise une coopérative d'habitation afin d'aider les jeunes ménages à accéder à la propriété.

Le parc Saint-Benoît est aujourd'hui utilisé principalement pour le soccer et il y a aussi un terrain de basketball. De plus, on y retrouve un parc à chiens, ainsi que des jeux d'eau. À une certaine époque, on y trouvait plutôt des terrains de baseball et de pétanque. Il y a même déjà eu une patinoire! Ma sœur et moi avions la permission d'aller patiner le soir après le souper. Si je me souviens bien, il y avait un endroit pour mettre nos patins et une personne qui était en charge de la surveillance. Lorsque la patinoire a fermé, nous avons fréquenté celle de Saint-André-Apôtre. Lors du réaménagement du parc Saint-Benoît dans les années quatre-vingt-dix, on y a construit une butte pour le grand plaisir des petits. Les balançoires ont été relocalisées et des modules ont été ajoutés près de la rue Meilleur. J'y ai vécu plusieurs beaux moments avec mes filles et notre chienne Chanel.

Quand je suis revenue vivre dans la maison familiale avec ma première fille en 1990, la plupart des voisins étaient les mêmes que lorsque je suis arrivée à Montréal, mais les enfants avaient quitté le nid familial. Revenir dans la maison où j'ai été élevée fut pour moi une chance puisque je connaissais déjà le secteur ainsi que les voisins. Je me rappelle que l'été, les locataires du haut, qui nous ont vu grandir ma sœur et moi, aimaient bien descendre et s'asseoir sur notre galerie avant lors des journées chaudes d'été. Après avoir donné le bain à mes filles, celles-ci allaient les voir en pyjama pour leur souhaiter bonne nuit. Par la suite, j'aimais bien m'asseoir avec elles et les écouter parler de leur passé. Elles étaient toutes les deux veuves et chaque matin vers 10 h, elles ouvraient leur porte pour s'assurer que l'une et l'autre allaient bien. En 1995, elles ont déménagé: une en résidence pour personnes âgées et l'autre pour l'au-delà. Elles avaient respectivement 88 et 95 ans. Je garde un très beau souvenir de ces femmes. J'habite maintenant un de leurs appartements.

Depuis cinq ans, je n'ai plus de voiture, je fais toutes mes commissions à pied. Le métro est à distance de marche raisonnable lorsque je dois me déplacer vers le centre-ville. En quinze minutes de marche, je me rends sur le bord de la rivière des Prairies et cela pratiquement chaque jour. Quel bel endroit pour faire une pause dans ma journée!

Cette portion du quartier est idéale pour les familles, car tout est à portée de main. Les écoles, les commerces, les restaurants, de magnifiques parcs, les activités de loisirs, la Caisse Populaire, le Marché Central et même les autoroutes pour aller à l'extérieur de Montréal. Évidemment, il y a toujours place à amélioration. Si on veut que les gens achètent local, je crois qu'il faut que les prix soient plus accessibles pour ceux qui ont un budget plus restreint. Dernièrement, une piste cyclable a été ajoutée sur la rue Prieur. Ça change un peu les habitudes de déplacement en voiture, mais quelle bonne idée pour la sécurité des enfants. Pour terminer, ce texte n'est qu'un bref aperçu de ce que j'ai découvert sur l'histoire de mon quartier dans les dernières années, car suite à cette visite guidée, j'ai découvert la SHAC et j'ai eu la chance d'y passer deux belles années. Mon souhait est que notre quartier reste un endroit sécuritaire et agréable à vivre. J'aime bien dire que j'habite la banlieue en ville.

Notes

1 Danielle Daigle est membre de la SHAC et en a été coprésidente de 2018 à 2020.

2 Les promenades de Jane sont des visites guidées urbaines gratuites organisées mondialement la première fin de semaine de mai. Elles sont créées par des habitants passionnés du lieu où ils vivent, travaillent et pratiquent leurs loisirs. Les organisateurs (citoyens et organisations) décident eux-mêmes des parcours et de ce qu'ils veulent faire découvrir à leurs pairs. À l'image de Jane Jacobs qui prônait la marche comme modèle de déplacement en ville, ces citoyens valorisent l'expertise citoyenne, l'histoire et la symbolique des lieux, ainsi que le réseautage communautaire. Le Centre d'écologie urbaine de Montréal appuie les organisateurs dans la préparation de leurs marches et coordonne la promotion de l'événement : site web, matériel de promotion, etc. Source : Site internet du CEUM.

3 Quartier Flo : En place depuis le début de 2015 seulement, la petite SDC Quartier Fleury Ouest compte quelque 80 membres dont les places d'affaires sont sises entre les rues St-Laurent et Meilleur, sur la rue Fleury Ouest, dans Ahuntsic. Source : Site internet Quartier Flo.

4 Il y a eu un boom résidentiel après la guerre. Au printemps 1947, le comité d'habitation de Montréal issu de l'enquête conduite par la **Ligue ouvrière catholique** (LOC) se penche sur le grave problème de logements au centre-ville de Montréal. Il fixe les yeux sur les immenses terres laissées en friche au nord-ouest de l'île dans le quartier Ahuntsic. Les premières maisons modèles seront construites sur la rue Clark. Des cottages jumelés comptant six pièces dont trois chambres plus un sous-sol non fini, constituaient les maisons parfaites pour accueillir les grandes familles canadiennes-françaises catholiques. Source : *Journaldesvoisins.com* et document consulté à la Grande bibliothèque.

5 La rue Kelly Ouest est désignée boulevard Henri-Bourassa Ouest le 5 décembre 1952, quelques jours à peine après le décès d'Henri Bourassa, politicien nationaliste catholique et fondateur du journal Le Devoir

6 L'Union des Familles d'Ahuntsic est un OSBL qui travaille en partenariat avec la ville et offre des activités pour toute la famille.

À propos de Jane Jacobs

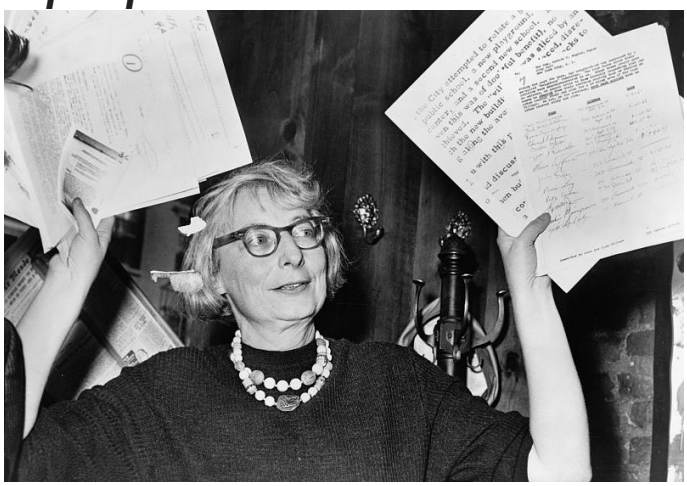

Jane Jacobs, Greenwich Village, 28 novembre 1961.
Photographe : Phil Stanziola, Library of Congress

Jane Jacobs (née Jane Butzner le 4 mai 1916 à Scranton en Pennsylvanie et morte le 25 avril 2006 à Toronto) est une auteure, une militante des droits de l'homme et une philosophe de l'architecture et de l'urbanisme canado-américaine. Ses théories ont sensiblement modifié l'urbanisme nord-américain. Source : Wikipedia.

La cloche de 1732

De l'espoir pour les objets patrimoniaux disparus

Jocelyn Duff et Patrick Goulet

Le 7 décembre dernier, le détenteur d'une collection d'art campanaire nous annonce détenir une cloche portant l'inscription « Moyne m'a fait l'an 1732 ». Après avoir disparu il y a trente ans, la cloche de la chapelle du fort Lorette est finalement retrouvée à quatre cent trente kilomètres de chez elle, à Rivière-du-Loup. C'est une chance inouïe. Notre joie de l'avoir retracée retombe rapidement. Au téléphone, l'interlocuteur explique que l'objet convoité n'est pas à vendre séparément de l'ensemble de sa collection. La cloche du fort Lorette repose ainsi toujours dans la cour d'une entreprise familiale de recyclage de métaux avec des centaines d'autres orphelines. Notre cloche-vedette de la Nouvelle-France a été exhibée dans une exposition jusqu'à sa fermeture

Photo : Catherine Villeneuve

en 2015. Des centaines de visiteurs ont défilé pour admirer ce qu'ils croyaient être la mystérieuse « cloche du Vieux-Montréal ». Le catalogue de l'exposition disait même ignorer qui avaient été les propriétaires durant les deux siècles précédents. L'aveuglement volontaire semble malheureusement la norme pour acquérir des biens patrimoniaux disparus de provenance douteuse.

La restitution d'objets patrimoniaux et d'œuvres d'art à leurs propriétaires d'origine n'est pas aussi simple qu'on le croit. Les zones grises de la loi sont nombreuses. Lorsqu'on achète un objet de bonne foi, on devient le propriétaire légal, même s'il provient du recel. La responsabilité incombe au vendeur professionnel – un antiquaire dans ce cas-ci – de fournir la preuve de l'authenticité du bien qu'il vend. De plus, le délai de prescription pour signaler la disparition d'un objet aux autorités policières est échu après seulement trois ans. Le hic ici, est qu'il ne s'agit pas d'une bicyclette, mais de la plus ancienne cloche de Montréal, et, l'une des trois qui subsistent du Régime français. Sa valeur patrimoniale est de portée nationale et elle ne bénéficie d'aucune protection. Des acheteurs étrangers se sont manifestés, parce que les cloches anciennes sont très rares. En France, par exemple, plusieurs cloches d'église et statues de bronze ont été fondues durant la guerre par les occupants nazis pour fabriquer des munitions. Aux États-Unis, les groupes de *bell hunters* sont organisés et actifs, mais ils obtiennent peu de résultats.

Nous avons beaucoup de chance d'avoir retrouvé la cloche de 1732. Son classement par la ministre de la Culture est nécessaire pour la protéger, lui redonner officiellement sa véritable identité et empêcher sa vente à l'étranger. Nous vous invitons donc, sans tarder, à écrire à madame Nathalie Roy, ministre de la Culture, pour appuyer le classement de la cloche patrimoniale du fort Lorette en lui écrivant à l'adresse :

ministre@mcc.gouv.qc.ca

Nous pouvons espérer qu'elle revienne bientôt parmi les trésors de l'église de La Visitation.

Prix Maestria 2021

à l'Atelier Isabelle Leclerc

Jacques Lebleu

Un nouvel honneur rejaillit sur l'église de la Visitation : l'Atelier Isabelle Leclerc de Montréal est le lauréat du prix Maestria 2021 du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ). Ce sont les travaux de restauration des finis intérieurs de l'église patrimoniale qui lui ont mérité cette récompense.

Située à Montréal, l'entreprise de Mme Isabelle Leclerc offre depuis plus de 25 ans des services spécialisés en arts décoratifs, en restauration du patrimoine et en développement de projets créatifs. Nous la remercions de nous avoir fait part des détails du dossier de présentation de son projet au CMAQ. Afin de laisser toute la place aux artisanes du projet, le texte ci-dessous reprend pour l'essentiel leurs propos au sujet de ce magnifique projet de peinture d'intérieur d'un ouvrage historique réalisé selon les plans de la firme d'architectes Affleck de la Riva.

Le mandat visait à réaliser conformément aux documents et aux ouvrages fournis et indiqués aux plans de la firme d'architectes, les faux-finis sur les soubassements, les traverses ainsi que pour les portes de l'église.

Technique de transformation : la réalisation des trompe-l'œil reconstitués a été exécutée soigneusement dans le but qu'ils puissent durer longtemps. L'équipe a présenté aux architectes pour fin d'approbation des échantillons d'ouvrage de chaque teinte et motif à reproduire. Ces échantillons décrivaient les techniques à utiliser et le développement des procédés.

Les surfaces à reconstituer ont été nettoyées au TSP pour assurer l'élimination de toute trace de corps gras, suie et produits chimiques. Les surfaces fragiles ont été consolidées avec un produit réversible.

Les trompe-l'œil ont été réalisés avec des glacis à l'huile à l'ancienne qui

contient de l'huile de lin et avec des tubes de peinture à l'huile reprenant la palette des couleurs retrouvées dans le faux-bois d'origine.

La création des faux-bois est complétée par l'ajout de peintures aux pigments de terres d'ombre brûlé, ombre naturelle, Sienne brûlée, Sienne naturelle, ocre jaune et noir mélangées sur une palette de travail par l'artiste réalisant l'œuvre.

Les faux-finis ont été exécutés avec des pinceaux spalters pour l'application de la première et seconde couche de glacis. Suite à ces étapes, des pinceaux spécialisés tels qu'un blaireau ou encore une queue à battre ont été utilisés pour créer les effets de bois. (...) des faux-finis d'époque ont été conservés dans le chœur de l'église et intégrés au nouveau décor pour permettre à tous de voir les traces de l'histoire de l'église que nous avons ramenées à la vie.

Nous avons conservé sur certains panneaux, les petits reliefs et bourrelets correspondant aux arrimages des murs des anciens bancs datant de 1827.

Un membre de notre équipe a fait l'étonnante découverte, près du maître-hôtel, d'un panneau peint vers 1820 par David Fleury. Ce fut un moment d'une grande réjouissance pour les gens de la Fabrique et pour toute l'équipe. L'intention première du projet était de remettre en valeur le décor tel qu'il se présentait dans les années 1830. Les plans et devis de l'architecte ont été rigoureusement respectés.

C'est grâce aux relevés d'échantillon du Centre de Conservation et sur des photos d'époque que l'équipe de l'atelier Isabelle Leclerc a su recréer avec talent les faux-finis d'origine.

Les collaboratrices de Mme Isabelle Leclerc sont toutes des peintres décorateures au savoir-faire de plus de 15 ans d'expérience : Kylie Sandford, Chantal Couture, Édyta Rano, Annick Fleury, Jacinthe Duchesneau. M. Raed Hassabo a aussi apporté sa touche au projet.

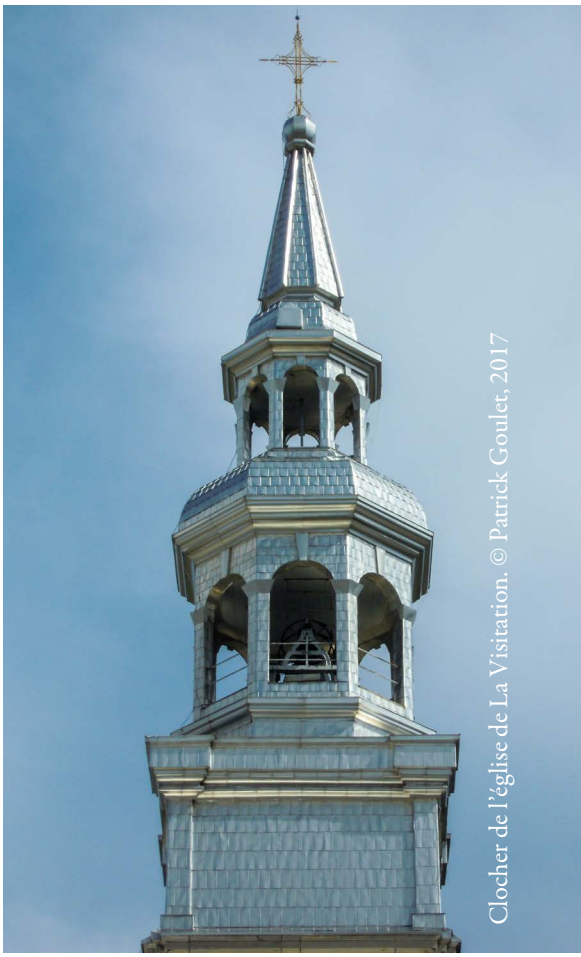

Préparation des travaux

Pendant l'exécution

Les résultats

Photos : gracieuseté de l'Atelier Isabelle Leclerc

Visite pastorale 1959 à l'église de La Visitation

Rapport d'inspection de l'évêque sur l'état et l'aménagement de l'église et de son territoire.
Extraits des secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet

Patrick Goulet

Lundi 9 novembre 1959. Nous sommes à l'aube de la « Révolution tranquille », durant la période des cent jours de Paul Sauvé initiée par son fameux « Désormais ». Le premier ministre tente de se démarquer de son prédécesseur Maurice Duplessis décédé en septembre. Nous assistons la même année à l'annonce du pape Jean-XXIII de tenir un Concile œcuménique pour l'année 1962 afin de rendre l'Église « servante et pauvre » dans le sens de l'Évangile. Cette conversion ou cette quête d'authenticité suscite un mélange d'enthousiasme et d'incertitude. C'est dans ce contexte que Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, est délégué par le cardinal archevêque Paul-Émile Léger pour effectuer chez nous la traditionnelle visite pastorale avec son secrétaire, l'abbé Jules Delorme. Ces visites épiscopales ne sont pas nouvelles. La plus ancienne dans notre paroisse remonte à 1742. Le programme prévu en 1959 s'articule ainsi : visite approfondie de l'église, des bâtiments de la Fabrique, des terrains et du cimetière, parcours en automobile du territoire paroissial pendant la vérification sommaire des livres par le secrétaire-accompagnateur, souper au presbytère, entrevues en soirée avec les principaux intervenants de la Fabrique, en groupe et privément, rédaction d'un rapport au cardinal Léger et remise d'une copie au curé. En cours de route vers le Sault-au-Récollet, ils se préparent déjà pour la visite. L'abbé Pierre Gagné, ancien accompagnateur de Mgr Bélanger me disait que « *Mgr Bélanger avait l'habitude de profiter du trajet pour partager avec humour ce qui allait se produire en détail durant la visite allant même jusqu'à anticiper les réponses du curé à ses questions!* » Le rapport suivant de Mgr Bélanger est inévitablement teinté du verbatim du curé Abraham Falardeau lors de cette rencontre. J'ai ajouté aux extraits des précisions en ayant soin de les placer entre parenthèses.

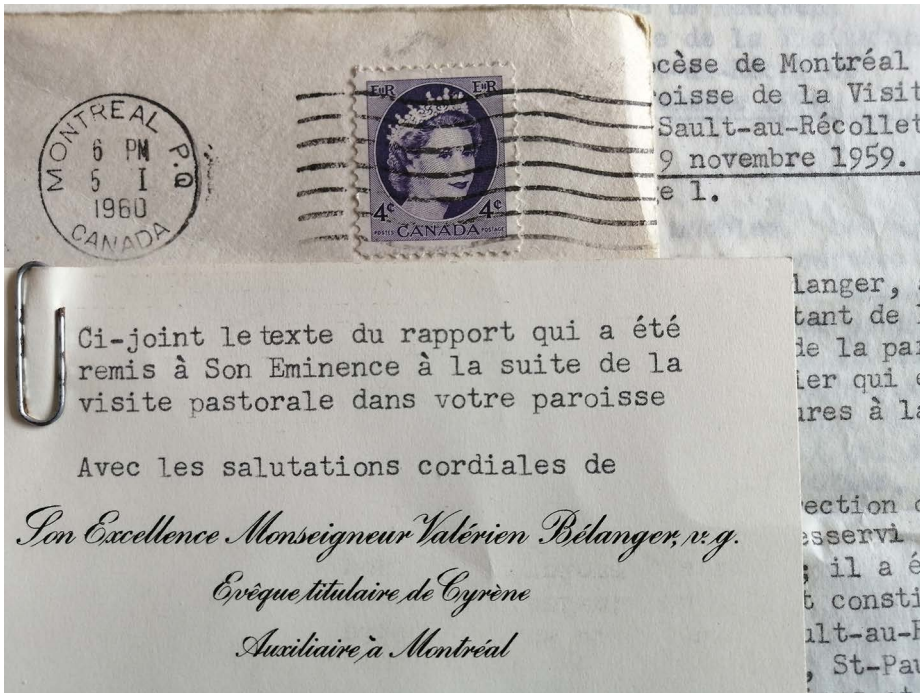

Rapport de la Visite pastorale 1959. Documents : Archives paroissiales.
Photographie © Patrick Goulet 2021.

« *La Fabrique possède un territoire spacieux et magnifique qui donne sur la Rivière-des-Prairies. Elle est dotée d'un vaste terrain de stationnement. L'église est une maçonnerie de pierre* (1751). *Elle a été agrandie et on lui a jouté une façade* (1851). *La décoration intérieure de l'église est colorée; elle est toute récente* (1955 : Georges Chalifoux et son équipe ont peint le décor en beige, bleu, turquoise, et doré) *et elle tient compte de l'architecture ancienne de l'église. Il y a dans cette église des boiseries de valeur, comme il y aussi des tableaux qui ont toute une histoire. Le Saint-Sacrement est conservé dans un tabernacle de bois* (1793) *qui n'est pas très sûr. Il y aurait avantage à introduire à l'intérieur de ce tabernacle, un tabernacle en métal, sans défigurer le style de l'autel, et en apportant plus de sécurité à la garde du Saint-Sacrement.*

L'église ne comporte pas de sous-sol, mais sous l'église, il y a eu des inhumations (1759 à 1890)*; il y a encore un certain nombre de tombes en métal.*

La sacristie comporte une ancienne voûte (1816 : au mur adossé au sanctuaire) *cachée derrière un meuble. Cette voûte a servi autrefois pour conserver les vases précieux à la suite d'un vol qui avait provoqué également l'installation de grilles, à la demande de Mgr de St-Vallier* (plutôt Mgr Panet).

La sacristie comporte deux pièces, l'une (1751) *sert pour le mobilier liturgique et l'autre* (1844) *sert pour les soutanes d'enfants de chœur, mais peut devenir facilement une salle pour les réunions pas trop nombreuses. Les ornements sont en bon état et conservés en partie dans de vieux meubles.*

La sacristie donne sur une petite salle annexe (1939). *Cette salle peut servir pour les organisations paroissiales qui ne demandent pas trop de monde à la fois. De l'autre côté de l'église, par rapport au presbytère, il y a une salle paroissiale* (1926). *Depuis quelques années, cette salle, qui a été condamnée par les règlements municipaux, n'a pas été utilisée. Les fenêtres sont en parties brisées. À l'intérieur, il y aurait des réparations considérables à faire si on voulait un jour l'utiliser. Cette salle, ou bien il faudrait la faire réparer ou bien il faudrait la faire disparaître. Son état actuel n'est pas convenable dans le décor des édifices paroissiaux. Il appartiendra au curé et au marguillers de trouver la solution qui semblera la meilleure dans les circonstances.*

(Salle démolie en 1963 pour considérations d'ordre patrimonial)

Le presbytère est une maison de pierre (1883). *Il n'y a pas de luxe* (chambrettes rustiques du 2e étage dépourvues de commodités modernes). *Il comporte un sous-sol, qui est à même l'ancien presbytère* (1788) *avec ces murs énormes qui soutenaient l'ancienne construction. À côté du presbytère, il y a un petit garage qui donne sur la façade même du presbytère; il y aura avantage à ce que ce petit garage soit placé à l'arrière du presbytère ou au moins dans un endroit moins en évidence* (souhait réalisé en 1963). *Il y a enfin la maison où demeure le sacristain* (1883) *qui est tout à côté de l'église.*

L'évêque part en automobile avec le curé découvrir la paroisse pendant que l'abbé Delorme prend connaissance des livres comptables. Il note : « *L'assurance du presbytère est confiée à la compagnie Guardian Insurance. Je me demande pourquoi l'on confie les risques à des compagnies anglaises, lorsque chez nous, nous avons des compagnies qui sont au moins aussi bonnes.* » (Ce choix inusité va à l'encontre d'un nationalisme économique. Il s'explique historiquement par la présence de Fernand J. Brousseau, ancien marguillier et dernier maire de la municipalité du Village du Sault-au-Récollet qui fut représentant pour la « Guardian ». Il a été modifié peu après.)

Avant de découvrir ensemble d'autres extraits du rapport, remettons-nous dans l'esprit de l'époque par cette photo du 23 avril 1959 à l'occasion d'une cérémonie de confirmation présidée par un autre prélat, Mgr Léo Blais, nouvel évêque auxiliaire à Montréal. Il est ici entouré du vicaire Eugène Poirier et du curé Abraham Falardeau, coiffé de la barrette.

Cérémonie de Confirmation 1959, Archives paroissiales.
Reproduction par Patrick Goulet, 2020.

Mgr Bélanger poursuit son rapport.

« *A une certaine distance de l'église, il y a un cimetière* (1873) *qui donne maintenant sur le nouveau boulevard Bourassa. Ce cimetière a été clôturé tout récemment* (1959). *Son aspect est agréable. Un côté donne sur la propriété des Pères Jésuites. Si cette propriété était vendue un jour pour être lotissée, il est à prévoir qu'on ouvrirait une rue et le cimetière serait entouré de quatre rues* ».

Un boulevard urbain éliminant des tramways écologiques au profit de l'automobile

Enrichissons ce portrait de la visite pastorale par cette photo printanière de l'époque pour découvrir le contexte des déplacements dans la paroisse avec le retrait des rails et des tramways sur la ligne « 24 Sault ». L'autobus « 69 Gouin » prend la relève. Le nouveau boulevard Henri-Bourassa nécessite l'élargissement et l'aménagement de voies urbaines.

Tramways de la ligne 24 Millen au rancart. Source de la photo inconnue.

Une photographie du 16 janvier 1959, et une autre prise au même endroit en avril 2021, nous permettent d'apercevoir le tramway « 24 » passant sur le futur boulevard Henri-Bourassa au coin de la rue St-Charles en arrière de l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat, construite 10 ans plus tôt (actuellement la cathédrale Saint-Maron pour les catholiques de rite maronite). Depuis 1953, les tramways ne circulent plus, du sud vers le nord, qu'à partir de la rue Émile-Journault, sur l'avenue Millen, jusqu'à la gare Ahuntsic. Cette gare est à l'intersection de Millen et du boulevard Henri-Bourassa. Elle était située sur le site de l'actuelle chute à neige municipale, à proximité des terrains de la future station de métro Henri-Bourassa. La ligne 23 qui y terminait son service a été abolie tout comme le service de tramway entre la Place d'Armes et la rue Émile-Journault. La ligne 24 Sault est rebaptisée 24 Millen. Elle ne fait qu'un arrêt à la gare Ahuntsic et bifurque vers l'est puis poursuit son chemin vers le Sault jusqu'à la limite de Montréal-Nord. Nous apercevons à l'horizon les nouveaux immeubles d'appartements toujours en place.

Tramways de la ligne 24 Millen sur le boulevard Henri-Bourassa Est, 16 janvier 1959, Archives de la STM (S611.1.23_19)

« *La paroisse de la Visitation dénombrait en 1958 une population de 2264 familles pour une population de 7047 âmes. Sur la paroisse, on ne relève que quelques familles non catholiques. Les quelques cinquante familles de langue anglaise qui sont catholiques se rattachent à St. Rita. Il y a au-delà des paroisses voisines et des chemins de fer, tout le territoire du domaine de St-Sulpice qui n'est pas encore lotissé et qui appartient juridiquement à la paroisse de La Visitation* » (La paroisse St-Isaac-Jogues du Domaine St-Sulpice sera fondée en 1963).

« *Après avoir pris le souper en commun au presbytère, le visiteur a rencontré et s'est entretenu longuement avec les marguillers Julien Brien, Barthélémy Giroux et Lucien Mailly, d'abord privément, puis en présence de son secrétaire et du curé. On a rappelé au cours de l'entrevue quelques aspects historiques de la paroisse. Les marguilliers ont souligné le dévouement de leur curé en particulier et la présence sur le territoire des institutions religieuses ainsi que des institutions scolaires. Le visiteur a remercié les marguilliers au nom de la Ste-Église et de son éminence. Il les a écoutés. Il a été question avec l'abbé Delorme de la situation financière qui est excellente malgré que la population éloignée soit plus exposée à fréquenter les nouvelles églises du voisinage. Le visiteur a rencontré le vicaire, l'abbé Eugène Poirier, qui est aussi aumônier des classes supérieures à la commission scolaire. Il salua au final la ménagère. L'entrevue s'est poursuivie tard dans la soirée; elle s'est déroulée dans un climat tout à fait cordial. Le visiteur et son compagnon prirent congé du curé et de ses marguilliers après avoir jeté un coup d'œil sur l'illumination de la façade de l'église paroissiale* ». (1959 : réflecteurs au sodium)

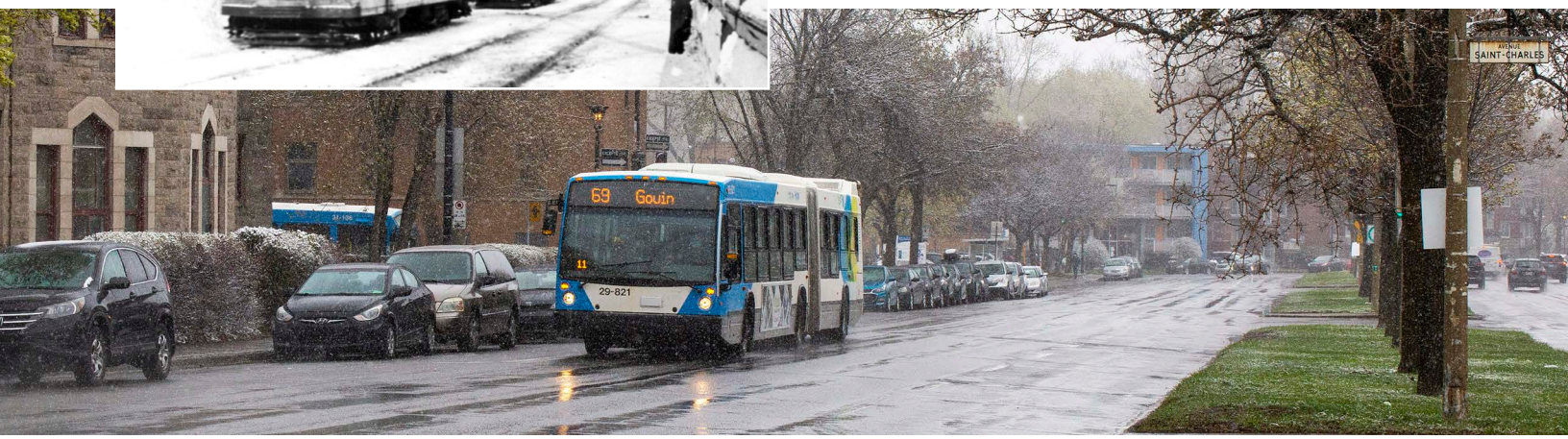

Autobus de la ligne 69 au même endroit, avril 2021. © Jacques Lebleu / SHAC

Les Jésuites préparent le déménagement de leur noviciat qui était là depuis 1853 à St-Jérôme pour le début de la décennie 1960, afin de renouer avec la quiétude champêtre perdue. Mais ils conservent leur demeure en y ouvrant le collège classique St-Ignace. Certains d'entre eux continuent à rendre service à la paroisse jusqu'à leur départ définitif lorsque le Collège Mont-Saint-Louis prend possession des lieux en 1969.

Ce fut la dernière visite pastorale du genre. Depuis quelques années, on l'a remplacée par un formulaire à remplir en ligne… Serait-ce là une méthode quelque peu désincarnée pour une Église qui met sa foi dans le mystère de l'Incarnation? Je laisse à d'autres le soin d'y répondre. L'histoire se poursuit. Désormais…

Références disponibles sur demande.

Les captifs anglais de la mission de la Nouvelle-Lorette

Alexandre Lapointe

Née Mary Sayward, sœur Marie-des-Anges est nommée à la tête de l'école de la mission de la Nouvelle-Lorette en 1701 âgée de 19 ans seulement. Ancienne captive anglaise ayant appris le français et s'étant convertie au catholicisme, elle n'a suivi sa formation religieuse que quelques années auparavant. Son plus grand atout pour occuper ce poste d'enseignante est son origine britannique. Plusieurs captifs anglais sont présents à la mission. Comme ceux-ci ne parlent pas le mohawk, la langue de la communauté, ni l'algonquin et encore moins le français, ils ont besoin d'une professeure polyglotte comme sœur Marie-des-Anges.

Dans une publication précédente, nous avons retracé l'histoire de la population permanente de la mission autochtone de la Nouvelle-Lorette du Sault-au-Récollet avant la création de la paroisse catholique française en 1736.[1] Dans cet article, il est question d'une catégorie d'individus invisibles des recensements officiels : les captifs anglais. Nous aborderons les circonstances entourant leur présence dans cette mission autochtone; les motivations de leurs capteurs, le destin qu'on leur réservait et le sort qu'ils ont connus. Si certains captifs anglais ne laissent qu'une trace éphémère dans les registres, d'autres s'établissent dans la colonie française et laissent une descendance nombreuse dans la population québécoise.

La mission catholique de la Nouvelle Lorette a existé de 1696 à 1721, elle se trouvait à proximité de l'actuelle église de la Visitation. Cet établissement était formé d'un village d'Autochtones chrétiens, appelé *Skawenati*, et du Fort Lorette, où résidaient les Européens.

Vaudreuil et les captifs anglais

Pendant les 25 années d'existence de la mission de la Nouvelle-Lorette (1696-1721), la France et l'Angleterre s'affrontent à deux reprises.[2] Les guerriers de la mission sont particulièrement actifs lors du second conflit intercolonial.

Durant cette guerre, le gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil doit trouver un moyen pour assurer la défense de la Nouvelle-France. La France concentre alors ses effectifs militaires en Europe; envoyant peu de troupes régulières de qualité au Canada.[3] Si les miliciens canadiens ont bonne réputation pour mener des expéditions de guérilla, il est impossible de mobiliser ces agriculteurs pour de longues campagnes militaires sans provoquer de famines. Le gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil se tourne alors vers les alliés autochtones de la France pour mener des opérations de guérilla sur la frontière anglaise. Pour motiver les Autochtones à participer à ces expéditions, et contrer la contrebande de fourrure avec les colonies anglaises, il rétablit les primes sur les scalps et les prisonniers anglais créés sous Frontenac.[4] Vaudreuil conclut une entente de neutralité avec la colonie de New York[5], évitant l'entrée en guerre de la confédération iroquoise au côté des Anglais[6]. Les Français et leurs alliés vont donc concentrer leurs attaques sur les colonies de la Nouvelle-Angleterre[7].

Pour les Français, le but est de provoquer une série de frappes aléatoires. Créant un climat de terreur, elles gardent les Anglais sur la défensive, les poussant ainsi à fortifier leur territoire et les empêchant de mener une attaque sur la colonie française. Les captifs anglais interrogés permettent également aux Français de prendre connaissance des projets anglais et d'adapter leurs stratégies adéquatement.

Au cours de cette guerre, au moins 324 Anglais sont ainsi ramenés de force de la Nouvelle-Angleterre vers la Nouvelle-France.[8] Si la majorité de ces captifs sont capturés par des troupes autochtones, près la moitié sont rachetés par des Français dès la première année de leur détention.[9]

La guerre du deuil

Pour les guerriers iroquois et algonquins de la mission du Sault-au-Récollet, la principale motivation pour participer à cette guerre n'est pas de contribuer à la gloire de la France. Ceux-ci se voient comme des alliés, non des sujets.

Au XVIIe siècle, la guerre chez les Iroquois était liée au rituel du deuil. Au moment du décès d'un proche, les parents observent des pratiques austères pour marquer leur peine. Ils se départissent de leurs plus belles possessions pour les mettre auprès du mort pour calmer son âme. Cependant, l'âme du défunt peut être jugée encore insatisfaite; elle se manifeste alors dans les rêves de ses proches la nuit. Cette situation nécessite une action rapide pour apaiser l'âme en peine et c'est aux mères de clan d'y remédier. À leur appel, les hommes dont le père appartient au clan endeuillé[10] se rassemblent et élisent un chef de guerre pour mener une expédition en territoire ennemi dans le but de s'emparer d'un captif ou d'un scalp.

Lors de son retour victorieux, les guerriers viennent présenter à la mère du clan le captif qu'ils ont pris et, selon les besoins perçus et l'estime qu'ils ont de l'âme en peine, le

captif est mis à mort ou bien adopté.

Si le captif est jugé adéquat, il peut prendre l'identité d'un membre défunt du clan et ainsi rétablir l'équilibre familial. Le scalp peut servir également de palliatif, il n'est pas un simple trophée. La valeur d'un chef de guerre qui mène sa troupe sans subir de perte lui confère un grand prestige et la capture de prisonniers supplémentaires lui donne un capital auprès de toutes les familles et des nations alliées. Il peut donner ses esclaves à des groupes endeuillés pour créer une dette morale et une chaine d'obligations envers lui. En attendant, les captifs non adoptés sont sa possession et ont un statut qui est semblable à celui d'un animal domestique.[11]

Dans la langue mohawk, les mots *Kanaskwa* ou *Katsenen* expriment autant le concept de « captif » que celui « d'esclave ».[12] Il existe cependant deux différences importantes entre le statut des captifs des Autochtones et celui des esclaves détenus par les Européens. Premièrement, ce statut n'est pas héréditaire. Les enfants nés de captifs sont adoptés dans la société iroquoise comme des membres à part entière. Deuxièmement, la plus grande différence est que leur adoption entraînait un changement radical du statut social du captif, en faisant de lui un membre de la famille. La situation des captifs avant leur adoption était cependant précaire : leurs maîtres avaient droit de vie ou de mort sur eux. Les captifs adoptés peuvent également voir leur statut régresser s'ils n'arrivent pas à s'intégrer dans leur nouvelle société et s'ils déplaisent à leur nouvelle famille.

Pour pallier les pertes humaines causées par les maladies et la guerre, la société iroquoise est passée maître dans l'intégration d'étrangers. Les missions iroquoises ne font pas exception à cette règle et l'adoption (et l'adaptation) de la religion catholique n'a changé en rien les objectifs de la guerre au début du XVIIIe siècle.

Un changement important a lieu durant les deux conflits intercoloniaux opposant la France et l'Angleterre : la France offre des primes pour les captifs et les scalps ennemis. L'impact de cette politique est l'abandon progressif de l'exécution et de la torture de captif, puisqu'ils deviennent un capital monnayable. En conséquence, les raids doivent être plus longs et les captifs plus nombreux : les guerriers cherchent à capturer un surplus de prisonniers pour les rançonner ou les vendre sur le marché colonial.

Les captifs anglais du Sault-au-Récollet

Ainsi, durant le deuxième conflit intercolonial, plusieurs Anglais sont capturés et menés au Sault-au-Récollet. La plupart sont rançonnés (ou vendus) rapidement après leur arrivée, certains vont l'être avant même d'avoir atteint la mission. Au moins 14 captifs anglais vont cependant faire un séjour prolongé à la mission.

Liste des captifs anglais ayant séjourné à la mission de la Nouvelle-Lorette[13]

Thomas Baker, à 21 ans lorsqu'il est capturé
Joseph Bartlett, 22 ans
John Carter, 9 ans
Jean-Louis Dicker, 9 ans
Mathias Farnsworth, 14 ans
Joseph Fry, 15 ou 18 ans au moment de la capture
Martin Kellogg Jr., 18 ans à la première capture et 22 ans à la seconde
Joseph Kellogg, 13 ans
Hannah Hurst, 8 ans
Thomas Hurst, 14 ans
Abigail Nims, 4 ans
Hannah Parsons, 2 ans
Adonijah Rice, 8 ans
Josiah Rising, 10 ans

Ces captifs se départagent en deux groupes au destin bien distinct : les candidats à l'adoption et les « esclaves ». Joseph Bartlett, un captif destiné au second groupe, nous a laissé un témoignage de sa captivité au Sault-au-Récollet.

Témoignages de captifs

Le 29 août 1708, Joseph Bartlett, un jeune milicien de 22 ans, est capturé lors du raid sur le village de Haverhill au Massachusetts. Pour Joseph Bartlett, le trajet de 500 km vers Montréal est marqué par la faim et l'épuisement.

Arrivé à proximité de Montréal, Joseph Bartlett se fait raser la moitié de la tête et peindre le visage.[14] Bartlett ne rapporte pas la couleur des peintures, mais celles-ci ont une importance considérable; elle détermine le sort réservé au captif. La couleur rouge signifie qu'on va lui laisser la vie, la couleur noire indique qu'on a prévu de le mettre à mort et les deux couleurs indiquent que son sort n'est pas encore décidé. Il est ensuite amené chez le gouverneur pour y être interrogé. Le long de la route traversant l'île de Montréal menant vers le Sault-au-Récollet, Bartlett raconte que les guerriers ont laissé un message en pictogramme racontant leur dernier fait d'armes : le nombre d'ennemis qu'ils ont pris ou tués et les pertes qu'ils ont subies[15].

Les hommes adultes captifs peuvent subir la bastonnade à leur arrivée dans un village : les jeunes gens des communautés font la haie et assènent des coups aux prisonniers qui doivent traverser l'assemblée à toute allure. Cette pratique est un test où le captif démontre son courage et sa vigueur en évitant le coup et en affrontant le danger sans crainte. La réussite de cette épreuve influence fortement le destin du prisonnier et les probabilités de son adoption dans la société de ses capteurs. Épargné de la bastonnade, Joseph Bartlett raconte :

« Les Indiens qui m'ont emmené et les garçons sont partis, et m'ont laissé avec les autres, qui m'ont entraîné un peu et ont permis à une femme de couper un de mes doigts, et à une autre de me frapper sévèrement avec une perche. En passant par une grande compagnie d'Indiens, nous sommes entrés dans le fort, où ils ont pansé mon doigt avec des feuilles de plantain et m'ont donné de la citrouille rôtie à manger. »[16]

L'analyse de cet extrait révèle des éléments importants. Le fait d'être dispensé de bastonnade indique que la personne à qui il est destiné est quelqu'un d'importance. Cependant, le fait qu'on lui ait coupé un doigt indique que son destin n'est pas d'intégrer cette nouvelle société en prenant la place d'un défunt, mais en devenant un esclave. Bartlett n'indique pas quel doigt on lui a amputé, mais, si c'est l'index, le doigt permettant de tirer la gâchette ou de bander l'arc, l'amputation vise à l'empêcher d'exercer des tâches masculines comme la chasse ou la guerre. Son adoption est donc définitivement exclue.

Amené dans une maison longue pour une cérémonie, Bartlett est forcé à danser avec les Autochtones qui chantèrent toute la nuit. Le lendemain, les scalps anglais faits pendant l'expédition furent présentés aux femmes. Bartlett fut mené par un guerrier qui, après avoir fait un long discours, le donne à une femme âgée.

Bartlett raconte alors qu'une Anglaise vint lui parler :

« Une Anglaise, qui appartenait à l'une des religieuses françaises, entra et me dit que je n'avais pas à craindre, car j'avais été donné à cette femme à la place d'un de ses fils, que les Anglais avaient tué; et que je devais être le maître du wigwam; mais elle étant papiste, je me fiait peu à ses affirmations. »

La femme anglaise en question est très probablement Mary Sayward alias sœur Marie-des-Anges. La seule femme anglaise adulte mentionnée à la mission à cette époque. Celle-ci n'était pas possédée par une des sœurs, mais était la Supérieure de celles-ci.

Bartlett affirme dans son récit qu'il était pressenti pour être adopté, mais les activités qu'il décrit dans son récit ne sont qu'agricoles; des tâches réservées aux femmes ou aux hommes esclaves. De plus, il dit avoir été envoyé quelque temps travailler à l'extérieur de la mission, ce qui correspond à une pratique observée dans d'autres communautés où les Autochtones « louaient » leurs captifs anglais pour divers travaux aux habitants des environs.[17]

Corne à poudre. Corne de mammifère et bois sculptés. 1755-1765. Vue générale et détail. Musée canadien de la guerre. Objet no. 19830210-001

« Après avoir passé peu de temps à l'autre fort, les Indiens ont amené un Anglais, nommé Martin Kelcock [Martin Kellogg]*, qui vivait dans le même wigwam avec moi. Je l'ai trouvé très utile pour moi, car il comprenait et pouvait bien expliquer leur langage. Il avait été capturé par eux quelques années auparavant; mais s'est échappé, et a ensuite été repris. Nous avons vécu ensemble jusqu'en février; mais nous avons beaucoup souffert de la rigueur du temps, étant mal vêtus et dépourvu de nourriture convenable. »*

Martin Kellogg avait été capturé une première fois lors du raid de Deerfield à l'âge de 18 ans. Il vécut alors à la mission de la Montagne sur le Mont-Royal. Il s'évade le 14 mai 1705 avec trois autres captifs.[18] Après 26 jours de marche, ils atteignent Deerfield le 8 juin. Il devient alors éclaireur dans une troupe débusquant les guerriers autochtones ennemis. C'est au cours d'une de ses missions qu'il est fait prisonnier à nouveau par les guerriers de la mission en août 1708 et restera captif jusqu'au 3 novembre 1712. Ayant blessé un Iroquois lors de sa capture, il reçut la bastonnade à son arrivée à la mission et fut torturé.[19]

En février de l'année suivante, Joseph Bartlett est vendu au capitaine Daniel Greysolon Duluth pour lui servir de domestique. Il retournera finalement en Nouvelle-Angleterre qu'en octobre 1712, à la suite d'un échange de prisonniers.[20]

En mentionnant la nourriture insuffisante de mauvaise qualité et d'avoir souffert du froid par le manque de vêtements, le récit de Bartlett renforce l'idée qu'il ne fut pas réellement considéré pour l'adoption. On peut comparer le récit de Joseph Bartlett avec les mémoires de Joseph Kellogg (frère de Martin Kellogg), qui fut mené captif à la mission étant enfant. Celui-ci raconte la liberté totale dont jouissent les enfants captifs :

« Les Indiens sont très permissifs envers les garçons anglais, ils leur laissent toute la liberté qu'ils veulent, tant qu'ils se conforment extérieurement à eux, de sorte qu'un mode de vie facile et libertin prévaut plus chez eux que toute affection qu'ils ont pour la religion. »[21]

Cependant, par volonté d'assimiler les enfants, on les tient à l'écart des captifs

adultes.[22] Les Iroquois tiennent également à ce qu'ils ne parlent pas anglais :

> *« Les Indiens interdisaient aux enfants de parler ensemble en langue anglaise, si nous parlions, cela devait être en langue maqua [mohawk]. »*[23]

Kellogg, dans son bref récit, parle longuement des différentes stratégies mises au point pour convertir les enfants anglais tant par les Sulpiciens que les Autochtones de la mission. Il nous raconte ainsi que dans les premiers temps de son arrivée à la mission, son maître autochtone

> *« m'a forcé à aller à l'église. Il m'a forcé à faire le signe de croix quand je ne voulais pas. Il a menacé de me battre et de me forcer la main et de le faire pour moi. Qu'il me refuserait la nourriture a moins que je ne m'y conforme. »*[24]

Cette étape était capitale pour intégrer la société autochtone de la mission ou celle de la colonie française. Sans cela, le statut d'un captif est semblable à celui d'un domestique. Toutefois, après la conversion, ses conditions de détentions s'améliorent grandement.

Kellogg raconte que les Sulpiciens ont recours aux connaissances religieuses des enfants pour pointer les différences entre la bible des catholiques et celle « incomplète » des protestants, car les livres apocryphes y sont manquants. Rappelant que la religion protestante est exempte de miracles, les prêtres parlent des pouvoirs des reliques de *Kateri Tekakwitha,* la sainte mohawk, pour inciter les enfants à la conversion. Ils font même appel aux enfants anglais qui s'étaient convertis pour tenter de convaincre les autres.[25]

L'importance du nom

Les captifs détenus au Fort Lorette vont subir une double, voire une triple transformation. Ils passent d'une identité de protestant anglais à celui de catholique iroquois puis, souvent, à celle de colons français.

La principale pression que subissent les captifs est la conversion au catholicisme. Les sources mentionnent que les religieux mais également les Autochtones tentent de les convertir. Une fois catholiques, les prêtres les rebaptisent d'un prénom catholique (français) parfois très différent de leur prénom original. Les membres de la haute société coloniale qui servent souvent de parrains et de marraines apposent également parfois un de leurs prénoms. Par exemple, la petite Abigail Nims, au moment de son baptême est rebaptisée Marie-Élisabeth. Son prénom catholique et français lui fut donné par sa marraine, Marie-Élisabeth Le Moyne, fille de Charles LeMoyne.

Les Autochtones rebaptisent également leurs captifs adoptés d'un autre prénom. Les prénoms autochtones apposés aux captifs du Sault-au-Récollet qui nous sont parvenus étaient tous iroquois. Cela semble indiquer que la majorité des captifs (voir la totalité) ont séjourné dans des familles Iroquoises lors de ce conflit.

Initialement dénommée *Kanask8a « la captive »*[26], Abigail Nims est renommée *T8at8g8ach*[27] à son mariage, un évènement marquant son adoption par la communauté. Elle appartient désormais au clan de l'Ours. Chez les groupes de culture iroquoienne, les prénoms sont traditionnellement choisis et donnés par les mères de clan. Les individus adoptés, en intégrant une famille, peuvent ainsi se voir confier le nom d'un ancêtre ou d'un membre décédé de leur famille d'accueil. L'imposition de ces noms prestigieux change le rapport de la communauté avec le captif adopté. Celui-ci prend la place qu'avait occupée l'ancien propriétaire du nom dans sa société d'accueil.

Les captifs restés au Canada

Il existe une différence importante entre les Jésuites et les Sulpiciens dans leurs interactions avec les captifs. À la mission jésuite de *Kahnawake*, les efforts des missionnaires vont viser la conversion des captifs. Ceux-ci n'empêchaient pas que les captifs adoptés adhèrent à la culture mohawk. Contrairement aux Jésuites, les Sulpiciens font de grands efforts pour prévenir cette assimilation. Plus que les autres établissements missionnaires, la mission de la Nouvelle-Lorette se révèle un foyer d'assimilation à la culture française pour les captifs anglais.

Pour les Sulpiciens, cette transformation permet de peupler et de mettre en valeur leurs censives du nord de l'île. Du même coup, cet ancien captif devenu censitaire doit payer des obligations seigneuriales et la dîme. En les installant à la lisière, puis sur les terres autochtones de la mission, ils contribuent également à provoquer le départ des Iroquois vers *Kanehsatake*.

La lettre de naturalité est un document officiel émis par le Roi qui reconnaît un étranger comme étant un de ses sujets. Ce dernier devenait régnicole; c'est-à-dire semblable en droits aux autres sujets français de naissance.

Les Sulpiciens s'efforcent de racheter les captifs et de les mettre à leur service. Typiquement, une fois racheté, l'ancien captif fait office de domestique et d'homme à tout faire pour les Sulpiciens. Ils remplaçent les *engagés :* les domestiques sous contrats dont la guerre empêche l'arrivée. Après une période de quelques années, les Sulpiciens concèdent aux hommes des censives à la Rivière-des-Prairies. Après 1705, ils cèdent également certaines des premières censives à l'est du ruisseau de Montigny à d'anciens captifs. Ils sont ainsi les pionniers de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Jean-Louis Dicaire (né Dicker), sert comme fermier au

service de Robert-Michel Gay à la mission après son rachat par les Sulpiciens. Au moment de son mariage, les Sulpiciens lui concèdent une censive à la Rivière-des-Prairies où il est agriculteur pendant plusieurs années. Dix enfants naissent de son mariage avec Susanne Lorrain, qui sont élevés et s'identifient comme des Français. Claude-Mathias Farnet, né Mathias Farnsworth, a un parcours similaire. Au service des Sulpiciens pendant quelques années, il se marie après avoir reçu les lettres de naturalité et s'établit à la Rivière-des-Prairies jusqu'en 1764. Douze enfants naissent de son union avec Catherine Charpentier. Son patronyme se transformera au fil des générations pour devenir Phaneuf. Thomas Hust (né Hurst) et Jean-Joseph Chartier (né John Carter) ont un parcours similaire.

Les cas de deux captifs en particulier, Josiah Rising et Abigail Nims, donnent un exemple du désir des Sulpiciens d'empêcher l'assimilation totale des captifs par la population autochtone. Capturés tous les deux lors du raid de Deerfield, ils sont adoptés par des familles iroquoises. Au moment de leur baptême, de leur mariage et du baptême de leurs deux premiers enfants, ils signent de leurs prénoms catholiques français et iroquois.[28] Cependant, au moment du déménagement de la mission à *Kanehsatake*, les Sulpiciens offrent une censive au couple à proximité du village où ils bâtissent une maison française. Les époux adoptent le patronyme Raizenne (version francisée de Rising) et élèvent par la suite leurs enfants comme des Français. Ils font preuve d'une grande dévotion catholique qu'ils transmettent à leurs enfants; trois de leurs huit enfants rejoignent le clergé.[29]

Contrairement à une idée courante que les populations autochtones aient assimilé la majorité de leurs captifs européens, les archives de la Nouvelle-Lorette ne mentionnent qu'une seule captive, Hannah Hurst, qui se soit assimilée complètement à la culture iroquoise de la mission.[30] Née en 1696, elle a 8 ans lors du raid de Deerfield au Massachussetts, le 11 mars 1704. Elle est alors faite prisonnière avec sa mère et ses quatre frères et sœurs. La petite Hannah est adoptée dans une famille iroquoise de la mission. En mai 1710, elle reçoit ses lettres de naturalité qui en font un sujet du Roi de France.

Le 13 juin 1712, à l'âge de 18 ans, elle est (re)baptisée Marie *Kaiennonni*. Le sulpicien Robert-Michel Gay note qu'elle aurait alors déclaré son désir de ne pas quitter la communauté et de rester catholique jusqu'à sa mort.[31] Le lendemain, elle épouse Michel *Anenharison*, un jeune veuf mohawk de 32 ans. On peut sentir une réticence chez le Sulpicien Maurice Quéré qui les marie : celui-ci écrit qu'il lui a proposé de quitter la communauté pour aller vivre auprès des Français, ce qu'elle refusa à nouveau. Il note en passant que sœur Marie-des-Anges l'aurait souvent entendue dire qu'elle ne désirait jamais quitter cette communauté. Quéré ajoute qu'il consulta le supérieur du Saint-Sulpice, François Vachon de Belmont, sur cette question. Ce dernier lui conseille de la traiter dès lors comme si elle est Autochtone.[32] En 1719, Marie *Kaiennoni* donne naissance à un garçon, nommé Simon. Sa trace disparait par la suite, après le départ de la communauté pour *Kanehsatake*, en 1721.[33]

La majorité des captifs anglais qui font le choix de rester en Nouvelle-France et de devenir des Français se marient au sein du groupe social auquel ils appartenaient en Nouvelle-Angleterre : soit avec les habitants ou avec des membres de la classe des artisans. Si les membres de l'élite laïque les rachètent souvent aux Autochtones et servent de parrains/marraines à leurs baptêmes, ils ne s'unissent cependant jamais à eux. On trouve cependant une exception à cette règle parmi les captifs de la mission : Hannah Parsons. Celle-ci est capturée à l'âge de deux ans lors du raid sur le village de Wells en 1703. Selon les sources, ses capteurs, possiblement des Abénaquis, manquent de nourriture en revenant du raid et s'apprêtent à manger l'enfant. Rencontrant alors par hasard

Captifs anglais au Sault-au-Récollet devenus Français

Nom anglais	*Nom français*	*Prénom autochtone*
Mary Sayward	Marie-Geneviève Sayers, Sœur Marie-des-Anges	
Josiah Rising	Ignace Raisin / Raizenne	Shoentakouani
Hannah Parsons	Marie-Catherine de Bermen[34]	Tsiosennoco
Abigail Nims	Marie-Élisabeth Nimbs	T8atog8ach
Thomas Hurst	Thomas Hust	
Mathias Farnsworth	Claude-Mathias Farnef / Farnet (Phaneuf)	
John (?) Dicker	Jean-Louis Dicaire	
John Carter	Jean-Joseph Chartier	
Joseph Fry	Joseph Franche dit Laframboise	
Adonijah Rice	Julien Risse	Anenharison / Anenharisonris

des Autochtones du Sault-au-Récollet en forêt qui possèdent un chien bien gras, ils échangent alors le bébé contre l'animal. Sauvée par cette rencontre opportune, Hannah est adoptée dans une famille iroquoise de la mission et renommée *Tsiosennoco*. En 1713, elle reçoit sa lettre de naturalité française, mais reste tout de même dans la communauté jusqu'au départ de celle-ci pour *Kanehsatake*. Quelque temps après la migration, elle attire l'attention de Claude-Antoine de Bermen de la Martinière, un jeune militaire ambitieux et héritier de la Seigneurie de la Martinière. Le couple se marie le 18 mars 1729 et donne naissance à dix enfants. Lorsque son mari décède en 1761, Catherine *Tsiosennoco* hérite de la Seigneurie de la Martinière.[35] En 1763, après la Conquête, elle la vend à James Murray et quitte la colonie pour s'établir en France.

L'impact de la guerre de capture

Les captifs anglais du Sault-au-Récollet sont des victimes de la politique de primes sur les prisonniers mises en place par Vaudreuil et de la tradition de la guerre de capture autochtone. Les captifs francisés, une fois établis dans le nord de l'île, contribuent à l'effort colonisateur des Sulpiciens et amenent l'expulsion graduelle des Autochtones de Sault-au-Récollet. Les captifs font souche au pays et contribuent à la colonie. Une fois établis, ces derniers ont des familles nombreuses. Certaines familles québécoises, comme les Phaneuf et les Raizenne, peuvent directement lier leur origine à leur ancêtre qui furent captifs à la mission.

Si de nombreuses recherches ont été réalisées sur les captifs anglais durant la période de la Nouvelle-France, beaucoup reste à faire pour mieux comprendre leurs interactions avec la société coloniale et auprès des Autochtones. Leurs témoignages sont une source passionnante pour percevoir la Nouvelle-France et les missions autochtones de l'intérieur, ainsi que l'importance de la religion pour ces communautés. Les perceptions et les trajectoires de ces individus permettent aux historiens et anthropologues de mieux appréhender cette période de guerre dans toute sa complexité. Les sources sont riches mais dispersées. C'est un défi pour tout passionné d'histoire.

Notes

1 Lapointe, Alexandre. « Vivre à la mission de la Nouvelle-Lorette » Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, Bulletin 8, novembre 2020 : 5-12.

2 La mission a déménagé du Mont-Royal durant la dernière année de la Première Guerre intercoloniale (1689-1697) et la communauté termine sa migration durant la Seconde Guerre intercoloniale (1702-1713).

3 Dechêne, Louise. Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle. Montréal : Boréal, 1988: p.84-85

4 Lozier, Jean-François. « Lever des chevelures en Nouvelle-France : la politique française du paiement des scalps ». Revue d'histoire de l'Amérique française 56, 4 (2003), p. 513-42.

5 Cette mesure visait également à ne pas s'aliéner les populations des missions catholiques autochtones qui commerçaient ouvertement avec Albany.

6 Durant la paix de 1701, signée à Montréal entre les Iroquois et 38 nations, les Iroquois se sont engagés à rester neutres en cas de futurs conflits entre la France et l'Angleterre.

7 Les colonies du Connecticut, du Rhode Island, du Massachusetts, Plymouth, ainsi que la province du New Hampshire.

8 Le 11 mars 1704, dans le seul raid sur le village de Deerfield (Massachusetts), 112 Anglais sont capturés par les troupes franco-autochtones.

9 Vaughan, Alden T. & Daniel K. Richter. "Crossing the Cultural Divide: Indians and New Englanders, 1605-1763." Proceedings of the American Antiquarian Society. Vol. 90, Part 1, (Avril 1980): p.55-8.

10 Lafitau, Joseph-François. Moeurs des sauvages ameriquains, comparées aux moeurs des premiers temps: Volume Second. Paris : Saugrain l'aîné, 1724. P.163

11 Cuoq, Jean-André. Lexique de la langue iroquoise. Montréal : J. Chapleau & Fils, 1882. P. 15, 83.

12 Ces mots peuvent également dire « animal de compagnie. »

13 Parmi les captifs dont nous connaissons l'identité, la majorité ont été capturés lors du raid sur le village de Deerfield en 1704. Hannah Parsons a été prise lors du raid sur le village de Wells en 1703, Joseph Farnsworth a été capturé à Groton en 1704, Jean-Louis Dicker est pris lors de l'attaque sur Terre-Neuve en 1704 et Joseph Bartlett lors du raid sur Haverhill en 1708. Martin Kellog lui, va être pris deux fois, une fois à Deerfield, et la seconde fois lors d'une escarmouche avec les guerriers de la mission en 1708.

14 Coffin, Joshua. "Narrative". A Sketch of the History of Newbury, Newburyport, and West Newbury, from 1635 to 1845. Boston: S. G. Drake, 1845: P.332.

15 Idem.

16 Idem. Traduction de l'auteur; le terme « Indiens » est utilisé dans le texte original.

17 Foster, William Henry. The Captors' Narrative: Catholic Women and their Puritan Men on the Early American Frontier. Ithaca : Cornell University Press, 2003: p.63.

18 Joseph Petty, John Nims et Thomas Baker. Ce dernier avait déjà tenté de s'échapper de la mission du Sault-au-Récollet.

19 Après sa libération, il reçut une compensation de 25 livres de la cour générale du Massachusetts le 3 novembre 1712. La tradition familiale raconte qu'on lui aurait arraché les ongles des orteils. Stiles, Henry. The history of ancient Wethersfield, Connecticut. New York : Grafton Press. Vol. 1, 1904: p.777

20 Coleman, Emma Lewis. New England captives carried to Canada between 1677 and 1760, during the French and Indian wars. Portland: Southworth Press, 1925. Vol. 2:, p.358-340. Fournier, Marcel. De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France : L'histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1675 et 1760. Montréal : Société généalogique canadienne-française, 1992: p. 105

21 Haefeli, Evan & Kevin Sweeney. Captive Histories : English, French, and Native Narratives of the 1704 Deerfield Raid. Amherst: University of Massachusetts Press, 2006: p. 186 Traduction de l'auteur.

22 Idem: p.182

23 Idem: p.185

24 Idem: p,182

25 Idem: p.185

26 Coleman, Vol.2: P.106.

27 Baker, Charlotte. True Stories of New England Captives Carried to Canada During the Old French and Indian Wars. Greenfield: Press of E. A. Hall & Co., 1897. P. 237. 5

28 Abigail devient Marie-Élisabeth T8atog8ach et Josiah devient Ignace Shoentak8ani

29 Leur fille Marie (Soeur Sainte-Ignace) va occuper le poste de Supérieure de la Congrégation Notre-Dame à deux reprises (1778-1784) et (1796-1802).

30 Coleman. Vol 2 : p.95-7 ; Fournier, 1992 : p.147.

31 Coleman. Vol 2 : p.95-6

32 Idem

33 Coleman.Vol 2 : P.96-7 ; Fournier. 1992 : p.147.

34 Par alliance avec Claude-Antoine de Bermen de La Martinière.

35 Voisine de la Seigneurie de Lauzon.

Le Bois de Saraguay

Jean Poitras

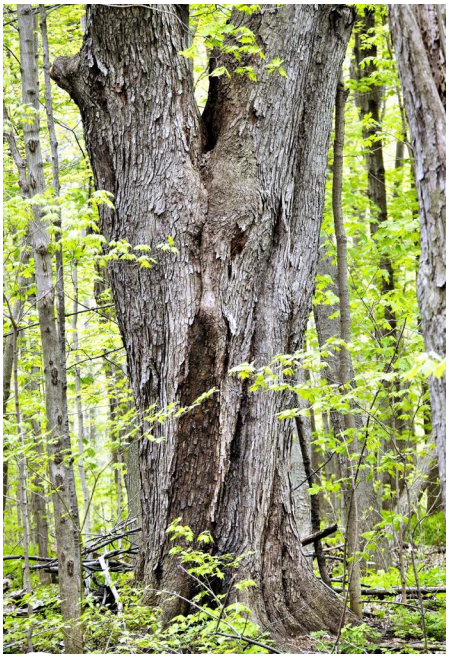

Ci-dessus : Vieil érable et Trilles blancs.
Photos : Jean Poitras

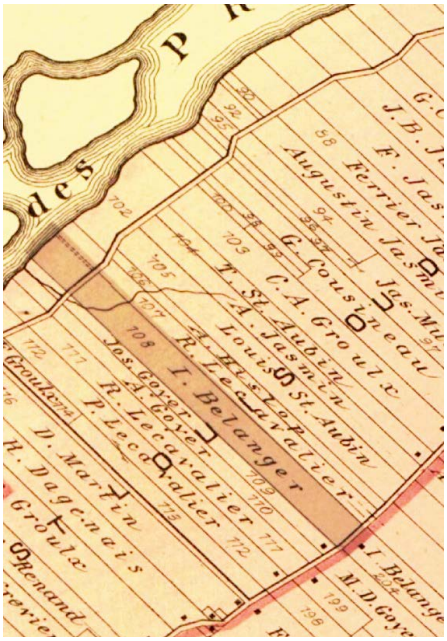

Le lot 108 du cadastre de la paroisse de St- Laurent mis en évidence sur un détail de la page no. 98 de : Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga, Provincial Surveying and Pub. Co., Henry W. Hopkins, manager,1879 BAnQ Numérique G/1144/M65G475/H6/1879 DCA

Lors de leur passage à Montréal, tant Jacques Cartier en 1535, que Samuel de Champlain en 1611, ont commenté sur la magnificence de la forêt qui couvrait alors l'île de Montréal.

En 1702, François Vachon de Belmont, supérieur des Sulpiciens fait dresser une carte de l'île de Montréal; il faut se rappeler que les Messieurs de Saint-Sulpice sont seigneurs et propriétaires de l'île depuis 1663.

Cette carte donne une description du domaine boisé et forestier et on y trouve la mention « Beau Bois » dans la zone où se situe présentement le Bois-de-Saraguay. Cette appellation a été transmise à une avenue et un développement urbain des années 1980, qui jouxtent le Bois-de-Saraguay.

Une autre carte de la même époque divise l'île en « côtes » ou zones de peuplement. Les premières sont situées le long des rives de l'île de Montréal, et puis plus tard, on crée des côtes dans le territoire de l'intérieur de l'île. Les noms attribués à ces zones se retrouvent encore dans la dénomination des rues, chemins, quartiers ou villes. On peut citer, entre autres, la Côte Vertu, la Côte de Liesse, la Côte du Sault-au-Récollet, la Côte Saint-Michel, la Côte Saint-Laurent, et la Côte Villeray.

Le peuplement se fera d'abord le long des rives, puis les Sulpiciens concèderont des terres sur les côtes situées plus à l'intérieur de l'île au début du XVIIIe siècle. Le chemin du Bois-Franc aussi nommé Côte Saint-Louis, divise alors la côte du même nom en parties nord et sud. Ce chemin se trouve présentement dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa à l'ouest du boulevard Marcel-Laurin, et se prolonge dans ce qui s'appelle encore le Chemin du Bois-Franc à l'ouest du boulevard Cavendish.

Contrairement à la plupart des autres régions de l'île de Montréal, les terres jouxtant la rivière des Prairies, ne sont pas développées de la rive vers l'intérieur, mais bien de la Côte du Bois-Franc vers la rivière. Cette situation a eu un impact significatif sur l'occupation des terres près de la rivière.

Les terres du côté sud du chemin Bois-Franc ont été défrichées pour un usage agricole et jouxtent les terres du côté nord de la Côte Vertu. Les terres du côté nord ne sont pas défrichées jusqu'au boulevard Gouin, leur partie arrière ayant surtout servi de terres à bois. En 1825, il y avait 52 familles comptant en tout 345 habitants établis sur cette côte.

Durant le dernier quart du XIXe siècle, des familles bourgeoises de Montréal rachètent les terres entre le côté nord du chemin du Bois-Franc et la rivière des Prairies, qu'ils appelaient « Back River ». Ces fortunés anglophones viennent s'y prélasser et oublier tant soit peu la trépidante vie de la ville.

Ils construisent des villas, parfois résidences secondaires et parfois pour certains de véritables manoirs. Les Paton ont donné leur nom à une île du côté de Laval, les Reford habitaient une résidence où se trouve maintenant l'intersection de la rue Antoine-Berthelet et le boulevard Gouin, et les Molson-MacDougall ont fait ériger en 1930 un manoir sis au 9095, boulevard Gouin Ouest.

Un dénommé François Isaïe Bélanger cultive le lot 108 qui s'étend de la Côte Bois-Franc jusqu'à la rivière. Ce lot mesure 2 arpents et 5 perches de large par 12 arpents et trois perches de long, soit approximativement 142 m par 717 m.

Il vend à la famille Ogilvie la partie de ce lot qui s'étend entre le boulevard Gouin et la rivière. C'est sur ce terrain que William Watson Ogilvie fait ériger son manoir vers les années 1930, dont l'adresse civique serait aujourd'hui le 9185, boulevard Gouin Ouest. Incendié et démoli en 1985, il n'en reste qu'un bâtiment secondaire dit « La Maison du Chauffeur ».

Ces fiers héritiers de la tradition britannique pratiquaient la chasse à courre et d'autres sports équestres. De plus, Mme Mary-Dorothy Molson-MacDougall, et sa belle-mère et voisine Mme Edith Reford s'adonnaient à l'horticulture comme c'était la mode chez la bourgeoisie de l'époque. On en retrouve des traces dans la végétation du bois.

La construction, débutée en 1912, de la ligne de chemin de fer Montréal-Deux Montagnes par la Canadian Northern Railway, a fixé la limite sud du Bois-de-Saraguay et a aussi servi de frein à son développement à partir du sud. Cette ligne fut complétement électrifiée en 1925 et servira pour le REM (Réseau express métropolitain) dès sa mise en fonction.

Pour contrôler un développement du territoire contraire aux ambitions de quiétude des résidents, le Village de Saraguay est créé en février 1914. Il est limité à l'ouest et à l'est, là où se trouvent respectivement aujourd'hui l'autoroute 13, et le boulevard Toupin, au nord par la Rivière-des-Prairies, et au sud par la limite des terres du Chemin Bois-Franc. Ce village fut annexé par la Ville de Montréal en avril 1964.

Il y eut en 1962, un premier projet de développement domiciliaire visant le bois de Saraguay. Il est abandonné après des travaux de canalisation et d'aqueduc. On y trouve encore des bornes fontaines perdues parmi les arbres.

Vers 1960, la congrégation de Sainte-Croix achète un lot de terre entre le boulevard Gouin et la rivière pour y aménager ce que l'on connait aujourd'hui comme le Collège Sainte-Marcelline. Il est situé au 9155, boul. Gouin Ouest, donc à l'ouest du terrain de la maison Mary-Dorothy-Molson.

En 1974, un promoteur immobilier, Kaufman & Board Ltd, achète la maison Mary-Dorothy-Molson et les terrains du bois pour en faire un développement résidentiel. Son projet annoncé en 1977 provoque une levée de boucliers, et un groupe de citoyens fait des pressions pour la préservation d'un des derniers vestiges de la forêt originale de Montréal.

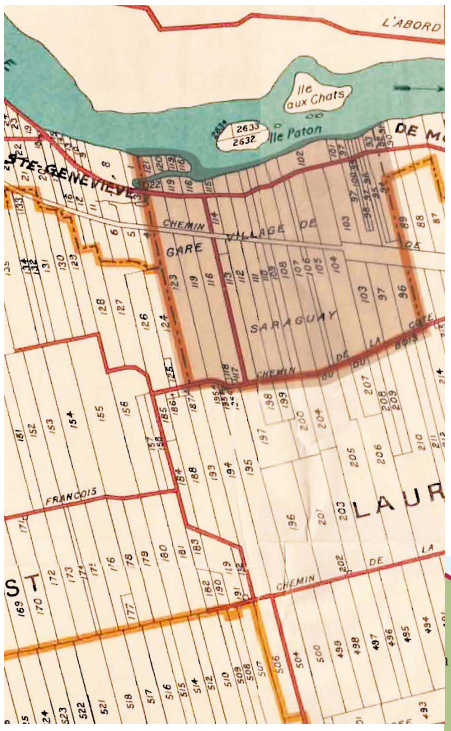

Le territoire du village de Saraguay mis en évidence sur un détail de : Gordon & Gotch's Map of the Island of Montreal, 1924, Bibliothèque et Archives Canada, réf. MIKAN 4126182

Plan du Bois-de-Saraguay : Répertoire du Patrimoine culturel du Québec, Culture et Communications Québec, 2013

Grand pic

Ces pressions portent fruit, puisqu'en 1981, le gouvernement du Québec déclare le Bois-de-Saraguay site patrimonial bloquant ainsi tout développement domiciliaire. Par la suite, des fonds sont alloués à la Communauté urbaine de Montréal pour racheter les terrains en vue d'y créer un parc-nature. C'est chose faite en 1984, le parc régional du Bois-de-Saraguay est créé.

L'aménagement se fait toutefois attendre puisque ce n'est qu'en 2011 qu'un plan en ce sens est présenté et seulement en 2016 que le parc-nature est officiellement ouvert au public.

D'une superficie de 93 hectares, le parc-nature du Bois-de-Saraguay est un site d'une grande valeur patrimoniale environnementale et culturelle. Recouvert de forêts matures et constitué de zones humides et de cours d'eau, il est l'habitat naturel de quelque 260 espèces végétales et 80 espèces d'oiseaux.

On le divise en quatre zones; l'île aux Chats, les terrains des anciens domaines, MacDougall à l'est du Collège Sainte-Marcelline et Ogilvie à l'ouest, et le boisé au sud de Gouin.

Environ 1,8 km de sentiers y sont aménagés, dont deux parallèles en axe nord-sud que l'on surnomme « Polo » en rappel des activités équestres pratiquées par les anciens occupants, et « Paton » parce que ce serait le chemin d'accès de Hugh Paton pour accéder au quai qui menait à son île.

Un ruisseau à multiples branches traverse le parc d'est en ouest pour aller se jeter dans la rivière à la hauteur du terrain du Collège Sainte-Marcelline. Ce ruisseau crée dans les nombreuses dépressions et cuvettes du sol autant d'étangs et marais qui jonchent la surface du parc au sud de Gouin.

Le couvert forestier comprend des arbres centenaires et d'autres qui se sont ajoutés suite à l'abandon des activités agricoles et récréatives vers le milieu du XXe siècle. On y retrouve l'Érable noir, le Caryer ovale, le Caryer cordiforme, espèces maintenant peu communes à Montréal.

Les plantes basses comprennent, en plus de plusieurs espèces de fougères comme la Matteuccie fougère-à-l'autruche et l'Onoclée sensible, le Trille blanc, le Trille érigé (rouge) l'Érythrone d'Amérique, l'Uvulaire à grandes fleurs, la Claytonie boréale et le Tussilage pas-d'âne. De plus, certaines espèces horticoles, probablement échappées des jardins des dames habitant les manoirs, se sont implantées dans le boisé; on y voit, entre-autres, des Tulipes sauvages jaunes et des Scilles de Sibérie.

La faune n'est pas en reste. On observe fréquemment l'Écureuil roux, l'Écureuil gris, le Raton laveur, la Moufette rayée, le Tamia rayé, et parfois un discret Renard roux.

Pour ce qui est des oiseaux, que ce soit les canards ou les bernaches dans les plans d'eau, plusieurs espèces de pics dont le Grand Pic, la Buse à épaulettes, le Grimpereau brun, le Troglodyte familier, le Tyran huppé, ou plusieurs espèces de Parulines, l'ornithologue ou le simple amateur de nature y trouve son compte.

On ne saurait passer sous silence que quelques espèces de batraciens ont élu domicile au Bois-de-Saraguay dont la Rainette crucifère, la Grenouille des bois, et la Salamandre à points bleus.

C'est en se promenant dans ce parc-nature, qu'on réalise à quel point nous et les générations futures d'utilisateurs, sommes chanceux que ce boisé unique ait été préservé. On doit une profonde reconnaissance aux citoyens qui, par leurs efforts soutenus, ont réussi a convaincre les autorités gouvernementales de ne pas laisser ce site exceptionnel entre les mains des promoteurs, mais plutôt d'en faire un bien collectif qui mérite qu'on le découvre et qu'on le respecte.

Claytonie boréale

Scilles de Sibérie

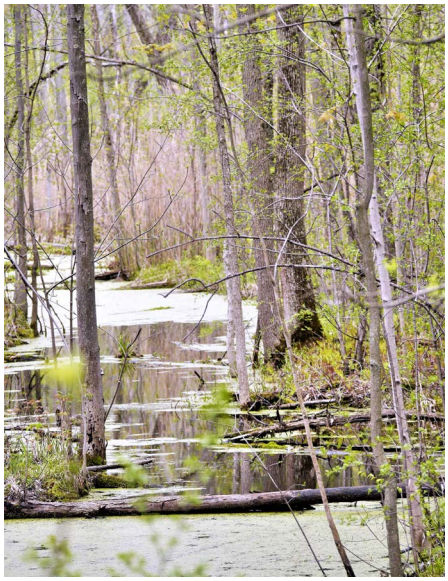
Étang. **Photos de cette page : Jean Poitras**

Le roman d'une maison

Sault-au-Récollet, circa 1820.

André Campeau[1]

Cette longue union d'une famille avec un lieu [...] crée une parenté entre l'être humain et la localité, laquelle n'a rien à voir avec le paysage ni avec les conditions morales où il se trouve.

Nathaniel Hawthorne, *La lettre écarlate*

Le premier roman québécois est situé en bonne partie au Sault-au-Récollet, sur la Rivière-des-Prairies. Publié en 1846, *La terre paternelle* évoque les moulins du Grand-Sault et du Crochet,[2] la montée Saint-Michel et la paroisse du Sault. Le roman de Patrice Lacombe[3], publié à neuf reprises dans la deuxième moitié du 19e siècle, raconte comment une famille (deux parents, trois enfants) éprouvée par des difficultés économiques et juridiques perd la terre ancestrale et devient locataire dans des faubourgs de Montréal. Quand le fils cadet Charles revient de voyage, il rachète la terre perdue et réorganise la maison en y installant ses parents, habitants, et leurs amis, coureurs de bois. Le roman ne s'attache pas aux aventures du jeune homme parti pendant 15 ans, mais décrit les aléas de la ruine de la maison Chauvin et de son rachat.[4]

L'anthropologie de la maison traite, sans les détacher, d'un groupe domestique qui cohabite et de leur habitation en tant que construction, renouvelant ainsi la perspective sur le fait que des humains vivent en relation, quelque part. Les objectifs de ce texte sont de comparer un roman artisanal et un conte pour repérer les structures de chacun. En définitive, ce texte pousse plus avant la recherche sur l'institution de la maison qui serait centrale dans la société québécoise, et pas seulement : la maison du cultivateur venue d'Europe est repérable depuis le néolithique, avec tous les problèmes de succession qu'elle transmet avec elle.[5] Dans cet article, on cherche comment un roman local a pu être créé à partir d'un conte et ce qu'il disait à ceux qui le lisaient.

Des structures transformées : du conte au roman

Dans le cadre de cet article, je propose que le roman de Patrice Lacombe soit issu d'une structure narrative antécédente. Une manière de mettre en relation un conte (un antécédent narratif, hérité de longue date) et un roman (un narratif moderne qui tranche sur le passé) est de trouver le conte inséré à même le roman.[6] Mon propos diffère puisque je tente de corréler la structure d'un conte répandu au Québec et sa transformation dans un roman écrit à Montréal au milieu du 19e siècle. Voyons comment en se penchant sur les péripéties de Petit Jean qui quitte la maison parentale pour s'aventurer dans le monde.

L'anthropologue Marius Barbeau a trouvé de nombreuses versions de ce conte auprès de conteurs dans les veillées du Bas-Saint-Laurent au début du 20e siècle.[7] Plus tard, ses collaborateurs Carmen Roy et Marcel Rioux en ont trouvé en Gaspésie.[8] Enfin, on trouve aussi des versions du conte dans *Les vieux m'ont conté*, recueil en 33 volumes de contes de l'Ontario français assemblés et annotés par Germain Lemieux.[9] Les contes portant sur la figure de Petit Jean représentent jusqu'à 20 % de certains corpus consultés : un héritage de la Nouvelle-France qui a été souvent galvaudé et finalement oublié.

On a vite fait de rapprocher et comparer Charles Chauvin, le fils cadet devenu voyageur dans le roman de Patrice Lacombe, et Petit Jean, figure héroïque des contes ancestraux : tous deux rescapent une maison en péril après avoir galéré sur la route, vécu des épreuves et bénéficié de médiations. Voici quelques correspondances entre les deux.

Le conte de référence sur lequel je me suis penché pour étudier la figure de Petit Jean illustre la situation dysfonctionnelle de la maison où habite le héros.[10] Il quitte la maison du père en catastrophe. Au fil des péripéties, il perd un ami, se dote de moyens pour faire face au monde et combat un dragon pour aider une autre maison dont il marie la fille et où il s'installe. Des variantes du conte exposent des situations similaires où le héros quitte une maisonnée pauvre, mais diffère du conte de référence en ce sens que le héros revient pour enrichir et stabiliser la maison de son enfance. On peut trouver des variantes du récit en Europe et dans les Antilles. Des variantes sont aussi repérables dans des sociétés nord-amérindiennes, Barbeau en a retrouvé et j'en ai étudié.[11]

Dans ces récits, le conteur a une place. Souvent, ce sont quelques mots, tout au plus une phrase disant qu'il a rencontré les gens dont il parle ou qu'il les connaît et sait où ils habitent. Si le conteur évoque ses sources, il ne les révèle pas. Ses personnages ont un prénom, mais pas de nom, les lieux dont il est question ne sont pas non plus nommés, pas plus que les routes ou les mers parcourues par le héros. Les conteurs sont souvent des artisans, des voyageurs. On peut retracer les conteurs que Marius Barbeau a rencontrés. Comme Achille Fournier, un habitant qui a perdu sa terre puisqu'il est désigné comme journalier vers la fin de sa vie.

L'écart est marqué avec le romancier Patrice Lacombe dont on sait qu'il est notaire : son roman est construit autour d'une transaction notariale, la donation entre vifs. Dès le début du roman, on se repère sur la rive nord de Montréal. La « maison » Chauvin est dans la paroisse du Sault-au-Récollet, puis est délocalisée vers les faubourgs où la famille vit un exil intérieur, en location. Quant au voyage de Charles le fils cadet : il part de Lachine, lieu de départ des voyageurs depuis le 17e siècle et on le « voit » revenir sur la rivière Outaouais et par le lac des Deux-Montagnes. On sait même que son retour part de Grand-Portage sur le lac Supérieur.

Le romancier apparaît dans son roman comme le narrateur qui propose une conclusion québécoise plutôt qu'européenne à son histoire.

L'auditoire premier du conte serait le jeune précaire du village, le déshérité qui hésite à propos de son avenir. Le conte lui dit de partir, qu'ailleurs il trouvera mieux, considérant l'indisponibilité de terres localement.

Joseph-Patrice Trullier-Lacombe.
Coupure du journal Le Monde illustré,
Vol. 9, no 436
(10 septembre 1892), p. 222.
En ligne, BAnQ Numérique

On ne lui dit ni de se faire prêtre, ni de devenir médecin, ni d'attendre sur place qu'une opportunité se présente. Les contes de Petit Jean font comprendre aux jeunes hommes que la situation locale est bloquée : il leur faut s'en extirper et partir. Quel est l'horizon de Petit Jean? Chercher une maison sans fils et s'y marier. Dans la majorité des variantes du conte, Petit Jean répond à l'attrait d'une princesse, reine du foyer en devenir. Ils deviendront souverains de la maison à la mort du père. Cette maison a des ennemis? Qu'à cela ne tienne, le héros la défend contre le dragon et les prétendants : il prouve sa valeur même s'il ne vient pas avec une dot.

Pas question d'alliance entre parentés ni de changement de structure sociale dans la proposition avancée par le conte. D'ailleurs, on ne trouve pas de société en tant que telle dans ce récit. La maison du conte est une institution dont on expose deux formes opposées : la forme pauvre dysfonctionnelle au début et la forme riche placée sous une souveraineté à laquelle aspire le héros à la fin. Pour y arriver, le héros acquiert sur la route des ressources symboliques et matérielles dont il fait usage pour la maison qu'il soutient. Cette maison est conçue sur un modèle féodal : roi, reine, princesse. Même si la princesse a des courtisans, on ne voit ni village, ni nation. La maison peut avoir des ennemis, mais ne fait pas partie d'une société.

Voyons maintenant le roman. Le lecteur (son auditeur s'il ne sait pas lire) serait le père préoccupé par le bouleversement économique et juridique dans lequel l'héritage ancestral est pris. On lui donne à penser deux stratégies successorales distinctes en vue de préserver l'héritage. On dit aux parents issus d'un monde paysan que la situation est compliquée dans une économie de marché et qu'on peut se donner aux enfants. La structure de la maison serait touchée au point que le père doive abdiquer sa souveraineté. Quelle serait l'autre stratégie? Trouver une entreprise où un fils fait carrière. L'autarcie n'est plus une option et le tout au marché est risqué. L'avenir est incertain.

Pour illustrer la voie de sortie de cette problématique, le romancier se sert de la figure de Charles Chauvin, le fils cadet, qui part, voyage, et revient avec des moyens. Les péripéties du voyage sont laissées dans l'ombre, mais pas les gains puisqu'il travaille pour une compagnie et, au retour, peut racheter la terre vendue par la famille en désespoir de cause. Charles ne reproduit pas la maison à l'identique. Il l'installe sur de nouvelles bases en l'ouvrant sur l'extérieur, sur la société.

À la différence du conte, le roman parle de société. Quels indices l'évoquent? La paroisse, les voisins, les notaires, les médecins, les habitants, les voyageurs, le faubourg où habitent les pauvres, la campagne où séjournent des riches. Autrement dit, la maison du roman n'est pas là seulement comme point de départ et point d'arrivée d'une trajectoire héroïque. Elle s'inscrit dans une société hiérarchisée certes, mais où la souveraineté n'est plus absolue. Le conte renvoie à un monde figé, sans société. Le roman éclaire la maison dans une société qui se transforme : la maison est bouleversée dans la transformation du régime féodal vers un régime entrepreneurial.

En plus des différences en matière de structure énonciative (qui raconte quoi à qui), ce qui retient mon attention a trait à la transformation de la structure du conte à même le roman de Lacombe. Il faut considérer quatre séquences du roman et du conte où le processus de création littéraire inverse la perspective :

1) la maison au départ du récit romanesque n'est ni dysfonctionnelle ni en manque alors que c'est le cas dans les variantes du conte,

2) la marâtre du conte (elle tyrannise le jeune et celui-ci résiste en partant de la maison sans dire au revoir)[12] est devenue la mère compatissante du roman (elle accompagne le jeune sur le chemin de la ville où il noue des relations pour partir),

3) le récit romanesque raconte les déboires de la maison pendant que le fils cadet est parti et ne fait qu'évoquer ses aventures pendant ses années de voyage alors que dans le conte, il est question des aventures du héros sur la route, pas de la maison qu'il quitte,

4) le retour à la maison dans le roman inverse aussi le conte : la maison est transformée par le fils Chauvin, alors qu'elle est stabilisée par Petit Jean dans le conte.

Ces inversions du conte au roman marquent la structure générative. Autrement dit, elles disent sur quelles bases narratives le roman retient l'attention du lecteur : elles offrent une perspective sur la situation avec laquelle l'institution (la maison) doit composer.

La structure énonciative (qui raconte quoi à qui) et la structure générative (les inversions dans les séquences) témoignent d'une transformation dans les rapports

sociaux. Dans le conte, le fils va trouver ailleurs un monde prometteur à l'identique des rapports sociaux connus. Il va se marier et succéder en régnant sur une maison. Dans le roman, il est suggéré aux parents de soupeser les stratégies successorales : la voie à suivre ne sera pas moulée à l'identique. Pas de souveraineté. Une nouvelle organisation sociale de la maison sera nécessaire pour orienter l'institution dans le monde.

Le conte et le roman en régime colonial

Le conte, rapportant les péripéties de l'accession de Petit Jean à une maison souveraine, *évoque* le régime colonial. Comment ? Selon les versions, le héros du conte combat le dragon ou la bête à sept têtes. Le monstre représente le régime colonial qui s'interpose et doit être terrassé d'une manière ou d'une autre. Le héros rallie les gens de la maison et les ressources acquises pour terrasser le monstre, en protéger la maison.

Dans le roman de Lacombe, le régime colonial demeure dans l'ombre, à peine évoqué, jamais confronté. Le roman *éclaire une voie* où la maisonnée se réorganise. Il suggère que l'opérateur économique, représenté par la figure de Charles Chauvin, serait le vecteur d'une réappropriation de leviers. En installant dans la même maison le coureur de bois et l'habitant, l'auteur éclaire une option avec laquelle une partie de la littérature québécoise va jongler par la suite.[13]

Le conte s'inscrit dans le féodalisme, un monde de seigneuries et de manoirs, et dit quoi faire aux exclus de l'héritage. Le roman illustre la transition vers un libéralisme émergeant. Au bout de la route, le fils du conte est assujetti dans une maison hiérarchisée, alors que, dans le roman, le cadet installe une nouvelle maison dans l'ancienne.

Une constante dans le conte et le roman est l'institution de la maison. Une autre constante est que le héros fait l'expérience d'un dehors (le monde) puis revient vers un dedans, vers une maison menacée qu'il dote de nouveaux moyens. Le roman suggère quoi faire tout en pondérant les stratégies de sortie de l'ancien monde féodal et les aléas de l'entrée dans le nouveau monde libéral. L'acte posé par Charles au retour est le rachat de la maison sur le marché immobilier. Il y investit les gains faits dans un rapport salarial. Le roman préfigure une société de petits propriétaires indépendants ou, à tout le moins, une société préoccupée de capital foncier.[14]

Notes

1 Anthropologue. Une première version de cet article et la matière qui y est traitée ont fait l'objet d'échanges avec l'anthropologue David Aubé. Je l'en remercie.

2 Installés de part et d'autre de la rivière des Prairies, les moulins sont opérationnels respectivement en 1801 et 1807.

3 Né à Oka en 1807, éduqué au Collège de Montréal de 1816 à 1825, reçu notaire en 1830, Patrice Lacombe décède à Montréal en 1862. On peut trouver dans les archives de la BAnQ, un registre des transactions dans lesquelles il aurait été impliqué. Aux fins de mon analyse, j'utilise la version du roman publiée par Fides en 1981 par les soins de Maurice Lemire (1927-2019).

4 On peut consulter Campeau, André (2020) « Une maison sens dessus dessous » 97-112 dans L'Action nationale CX/10. Cette analyse montre que le roman de Patrice Lacombe expose une crise de la reproduction sociale avec laquelle une maison du Sault est aux prises.

5 En ce qui a trait à la néolithisation (les foyers et processus), on peut consulter Jean Guilaine, 2011, Caïn, Abel, Ötzi L'héritage néolithique, Paris, Gallimard et James C. Scott, 2021, Homo Domesticus, Une histoire profonde des premiers États, Paris, La Découverte. À Montréal, au Sault, au tournant du 18e siècle, ce modèle institutionnel (la maison du cultivateur) coexiste avec la maison longue iroquoïenne, autre institution rattachée à une pratique agricole. À propos des Iroquoïens de Montréal, voir les articles d'Alexandre Lapointe dans les Bulletins 7 et 8 de la SHAC.

6 Tel que l'autre premier roman québécois, L'influence d'un livre de Philippe Aubert de Gaspé fils.

7 Formé en anthropologie à Paris et à Londres auprès de fondateurs de cette science, Charles Marius Barbeau (1883-1969) soumet une thèse et diplôme de l'Université d'Oxford en 1910.

8 Formée à l'ethnologie française, Carmen Roy (1919-2006) soutient sa thèse de doctorat en 1953 sous la direction de Marcel Griaule. Quant à Marcel Rioux (1919-1992), il étudie en philosophie à Montréal, en anthropologie et en sociologie à Paris, puis soutient sa thèse de doctorat à l'Université de Montréal en 1951.

9 Le folkloriste Germain Lemieux (1914-2008) soutient sa thèse de doctorat à l'Université Laval en 1961.

10 Le dragon de feu a été recueilli à La Pocatière dans Kamouraska. Voir Barbeau, Charles Marius (1916), « Contes populaires canadiens-français. Première série » : 1-136 dans The Journal of American Folklore 29/111.

11 On en trouvera des variantes dans Barbeau, C.M. (1994), Mythologie huronne et wyandotte, aux Presses de l'Université de Montréal. Mon travail de base est contenu dans deux dossiers : (2019), Ti-Jean souverain. Analyses brèves d'un mythe québécois et (2019) Le détour pawnee. Exercices analytiques sur un mythe nord-amérindien.

12 Petit Jean serait une figure inversée d'Aurore l'enfant martyre. Le contraire de l'enfant battue. En ce sens, il évoque le Petit Poucet qui déjoue ses parents et protège ses frères et sœurs.

13 Pensons par exemple la relation entre Séraphin et Alexis chez Claude-Henri Grignon ou celle du Survenant avec les Beauchemin chez Geneviève Guèvremont. On pourrait aussi évoquer Maria Chapdelaine de Louis Hémon.

14 On peut consulter : Linteau, Paul-André et Jean-Claude Robert, 1974, « Propriété foncière et société à Montréal : une hypothèse » : 45-65 dans Revue d'histoire de l'Amérique française 28-1.

Desjardins
Caisse du Centre-nord
de Montréal

Travaux d'égout sur la rue Prieur Est en 1933. À gauche, l'école Ste-Marthe.
À l'arrière-plan sur Prieur, derrière un duplex situé au coin de la rue Chambord, le bâtiment original de l'école St-Paul-de-la-Croix.
Archives de Montréal, Fonds Aqueduc de Montréal - 1840-2002. VM117-Y-1P5435

www.lashac.com Retrouvez-nous sur https://www.facebook.com/societehistoireAC